



actes

du conseil général

année CIV

juillet-décembre 2022

N. 438

organe officiel
d'animation
et de communication
pour la
congrégation salésienne

Siège Central
Salésien
Rome

actes

du Conseil général de la Société salésienne de saint Jean Bosco

ORGANE OFFICIEL D'ANIMATION ET DE COMMUNICATION POUR LA CONGRÉGATION SALÉSIENNE

année CIV **N. 438**
juillet-décembre 2022

1. LETTRE DU RECTEUR MAJEUR	1.1 Père Ángel FERNÁNDEZ ARTIME «JEUNE HOMME, JE TE L'ORDONNE, LÈVE-TOI !» (Lc 7,14)	3
2. ORIENTATIONS ET DIRECTIVES	2.1 Père Ivo COELHO L'ENTRETIEN AVEC LE DIRECTEUR, L'ACCOMPAGNEMENT SPIRITUEL ET LES ADMISSIONS : QUELQUES ORIENTATIONS ET DIRECTIVES 2.2 Père Miguel Angel GARCIA - Père Ivo COELHO L'EXPÉRIENCE DE L'ORIENTATION VOCATIONNELLE SALÉSIENNE : ITINÉRAIRE DE FORMATION	67 95
3. DISPOSITIONS ET NORMES	(absentes dans ce numéro)	
4. ACTIVITÉS DU CONSEIL GÉNÉRAL	4.1 Chronique du Recteur Majeur 4.2 Chronique des Conseillers Généraux	118 122
5. DOCUMENTS ET NOUVELLES	5.1 Nomination du nouveau Secrétaire Général 5.2 Nouveaux Provinciaux Salésiens 5.3 Confrères défunts	140 141 143

Editrice S.D.B.
Édition hors commerce

Sede Centrale Salesiana
Via Marsala, 42
00185 Roma

Tipografia Salesiana Roma - Via Umbertide, 11 - 00181 Roma
Tel. 06.78.27.819 - Fax 06.78.48.333 • E-mail: tipolito@donbosco.it
Achévé d'imprimer : Octobre 2022

« JEUNE HOMME, JE TE L'ORDONNE, LÈVE-TOI ! » (Lc 7,14)

L'option salésienne pour les jeunes à haut risque social comme engagement pour la justice, la paix et la sauvegarde de la création.

INTRODUCTION. *En phase avec le parcours entrepris jusqu'à présent par la Congrégation* – 1. **ITINÉRAIRE ÉDUCATIF ET PASTORAL DE JÉSUS À LA LUMIÈRE DE L'ÉVANGILE SELON SAINT LUC.** 1.1. *Franchir les frontières de cultures inconnues.* 1.2. *Porteurs et semeurs d'es-pérance au milieu d'une culture de la mort.* 1.3. *L'amour de Dieu est aussi maternel.* 1.4. *Un itinéraire éducatif.* 1.5. *Répandre la Bonne Nouvelle.* – 2. **L'OPTION POUR LES PLUS PAUVRES.** 2.1. *Avec une pastorale des jeunes pour la libération et la réinsertion d'Œuvres et Services éducatifs.* 2.2. *Souci pastoral et accompagnement avec d'animateurs aptes et préparés.* 2.3. *Une pastorale qui prenne en compte la famille.* – 3. **L'ENGAGEMENT EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN INTÉGRAL.** 3.1. *L'importance des œuvres pour les jeunes à risque et l'innovation sociale.* 3.2. *Complémentarité des connaissances et des institutions salésiennes.* a. *La contribution salésienne dans l'approche des Droits Humains dans nos contextes.* b. *La pédagogie sociale en clé salésienne.* c. *La complémentarité des connaissances.* 3.3. *Engagement à la citoyenneté active.* a. *Formation à la citoyenneté active.* b. *Le volontariat pour la construction de l'amitié sociale.* 3.4. *Éducation à la foi et accompagnement dans les Œuvres Sociales salésiennes.* – 4. **LE MILIEU DU SYSTÈME PRÉVENTIF.** 4.1. *Une réponse constante.* 4.2. *Nouvelles formes de mission.* a. *L'effet dévastateur de la pandémie de COVID.* b. *La terrible guerre en Ukraine.* c. *Autres lieux de souffrance, de mort et de faim.* 4.3. *Œuvres Sociales et Services Sociaux salésiens parmi les migrants et les réfugiés.* – 5. **DURABILITÉ DES ŒUVRES SOCIALES ET DES SERVICES SOCIAUX.** 5.1. *La structure organisationnelle dans les activités de développement salésiennes.* 5.2. *Processus de décision.* 1. *Nous devons avoir une vision du futur.* 2. *Avoir une vision organique.* 3. *Toujours avec une vision d'ensemble.* 4. *Et les yeux toujours fixés sur les jeunes.* – **CONCLUSION - BIBLIOGRAPHIE**

Turin, le 8 septembre 2022

Fête de la Nativité de la Bienheureuse Vierge Marie

« Don Bosco a perçu avec clarté la portée sociale de son œuvre. Nous travaillons dans les milieux populaires et pour les jeunes défavorisés. Nous les éduquons aux responsabilités morales, professionnelles et sociales, en collaborant avec eux ; et nous contribuons à la promotion de leurs groupes et de leurs milieux. Nous participons, en qualité de religieux, au témoignage et à l'engagement de l'Église pour la justice et pour la paix. Volontairement indépendants de toute idéologie et de toute politique de parti, nous rejetons tout ce qui favorise la misère, l'injustice et la violence, et coopérons avec tous ceux qui bâtissent une société plus digne de l'homme. La promotion à laquelle nous travaillons selon

l'esprit de l'Évangile, réalise l'amour libérateur du Christ et constitue un signe de la présence du Royaume de Dieu. »¹

INTRODUCTION

Chers confrères,

L'immense don que représente notre charisme dans l'Église a eu un caractère social marqué depuis le début. Le fait que Don Bosco soit reconnu comme l'un des saints sociaux du Turin du XIX^{ème} siècle manifeste l'identité et l'intention d'une mission particulière, menée par les Salésiens au fil des ans et sur les cinq continents à travers une grande variété de contextes pastoraux.

L'exemple évangélique de la miséricorde incarnée de Jésus a incité Don Bosco à fixer son regard sur les enfants et les jeunes les plus pauvres et les plus abandonnés, sur ceux qui n'ont pas de famille, sur ceux qui n'ont pas de toit au-dessus de leur tête, sur les analphabètes et les chômeurs, sur ceux qui manquent de formation religieuse et morale, sur les plus faibles d'entre les faibles... En un mot, sur tous ceux qui sont considérés comme « exclus », proie facile d'un désespoir qui peut les conduire à des formes de délinquance ou à être victimes d'abus par des exploiters sans scrupules. Par conséquent, des sujets qui courent le risque d'être rejetés par la société, de perdre leur dignité, de ne pas expérimenter la beauté et la bonté d'être des enfants libres de Dieu Père créateur.

Don Bosco, après avoir compris que la mission qui lui avait été confiée par Dieu n'était pas parmi ceux qui étaient déjà en prison, rongés par le désespoir, se rendit compte que son Système devait être vraiment préventif. Aussi, son intelligence pastorale s'orienta-t-elle vers la prévention des risques que couraient les jeunes du Turin industriel du XIX^{ème} siècle et d'autres villes.²

¹ C 33.

² Cf. SALÉSIENS DE DON BOSCO, « *Quels Salésiens pour les jeunes d'aujourd-*

Avec son directeur spirituel, il entreprend un chemin de discernement de sa propre vocation et, ouvert à l'action de l'Esprit, a découvert tout au long de sa vie le chemin pour gagner des âmes à Dieu, parmi ceux qui semblent condamnés aux ténèbres. Le résultat de ce discernement s'est traduit par une proposition éducative, évangélisatrice et caritative. Chaque rencontre personnelle, chaque projet entrepris avec ses Salésiens et avec les collaborateurs de son œuvre ne sont rien d'autre que la preuve de l'amour de Dieu pour ses enfants de prédilection : les petits et les pauvres.

Cette charité s'est traduite en une expérience intégrale d'accompagnement des jeunes, de renforcement de leur personnalité, afin qu'ils puissent atteindre la maturité de personnes libres et autonomes : toutes interventions pour les aider à se préparer à la vie.³ Il est donc compréhensible que le concept du salut des âmes dans la pastorale de Don Bosco ne fût pas un discours abstrait, mais une réponse concrète capable d'accueillir chaque personne avec l'attention aimante propre à une famille qui se soucie des besoins primordiaux des petits, les éduque avec des compétences adéquates pour qu'ils puissent gagner honnêtement leur vie, et les aide à s'ouvrir aux relations avec les autres et avec Dieu, afin qu'ils puissent trouver leur « place dans le monde », leur place dans la société et dans l'Église.

Définissons *synthétiquement* comme « *critère oratorien* » l'ensemble de ces expériences éducatives et évangélisatrices, que l'on retrouve dans la vie de Don Bosco et de sa communauté du Valdocco. Avec ce même critère, en nous ouvrant aux réalités de notre temps, nous, Salésiens, continuons à répondre aux différentes formes de risque juvénile qui peuvent conduire à des situations d'exclusion sociale.⁴ Former de bons chrétiens et d'honnêtes citoyens chez ceux dont les droits de l'homme ont été violés

d'hui ? » Réflexion postcapitulaire, Éditions SDB, Rome 2020, p. 76 n. 7 dans l'édition française. Cité comme suit dans ce texte : CG28.

³ Cf. C 40.

⁴ Cf. CG28, pp. 75-76, n. 6.

produit des effets remarquables dans toutes les parties du monde où nous sommes présents. Même dans les pays les plus radicalement laïcs, notre contribution salésienne aux plus nécessiteux est positivement reconnue par les sociétés civiles et divers organismes gouvernementaux comme une proposition positive pour la construction de la cohésion sociale.

En fait, dans de nombreuses présences salésiennes dans le monde, ceux qui travaillent dans les Communautés Éducatives et Pastorales (CEP) dans la sphère sociale ont établi des alliances avec les Églises locales, avec des associations privées,⁵ avec des gouvernements régionaux et avec des États eux-mêmes, et ont généré des stratégies, des outils d'intervention et des structures qui nous permettent d'être crédibles et appréciés pour le travail que nous faisons.

Convaincus que travailler avec les jeunes à haut risque est l'une des plus belles formes de sanctification que nous ayons héritées de notre Fondateur, nous reconnaissons que nous sommes appelés, avec humilité et sans triomphalisme, à continuer à travailler avec un esprit évangélique et professionnalisme au sein des Œuvres Sociales et des Services Sociaux : c'est la contribution salésienne à la construction du Royaume de Dieu. Dans cette même dynamique, nous sommes appelés à ouvrir des espaces de dialogue avec les non-croyants dans la perspective que le Pape François appelle aujourd'hui « l'amitié sociale »,⁶ point de convergence de tous les efforts de l'humanité dans la construction de la justice et de la paix : « Le bien, comme l'amour également, la justice et la solidarité ne s'obtiennent pas une fois pour toutes ; il faut les conquérir chaque jour. »⁷

Sans aucun doute, parmi les différents contextes de notre Pas-

⁵ Cf. DICASTÈRE POUR LA PASTORALE SALÉSIENNE DES JEUNES, *La Pastorale Salésienne des Jeunes. Cadre de Référence*, Éditions SDB, Rome, 2014, p. 111.

⁶ PAPE FRANÇOIS, *Fratelli tutti*. [Sur la fraternité et l'amitié sociale], Rome 3 octobre 2020, nn. 2; 5; 6; 94; 99; 106; 142; 154; 180; 233; 245.

⁷ PAPE FRANÇOIS, *Fratelli tutti*, 11.

torale Salésienne des Jeunes, celui des « *Œuvres Sociales et Services Sociaux Salésiens* » montre clairement le regard miséricordieux de Jésus, car nous y rencontrons les divers drames d'enfants, d'adolescents et de jeunes dans des contextes de risque social élevé qui peuvent les conduire à de multiples situations de mort. Ils vivent dans des communautés appauvries où leurs droits sont violés, oubliés dans les frontières invisibles de la géographie humaine actuelle, avec de rares ou peu de possibilités d'accès à l'éducation, aux soins de santé, à la protection et à une alimentation saine ; il s'agit de réalités où la possibilité d'un emploi est sporadique ou inexistante, et où l'absence de qualité de la vie est un dénominateur commun.⁸

Comme nous l'avons appris de l'esprit du Valdocco, briser le cercle de la pauvreté implique d'accompagner les jeunes sur ce chemin que nous appelons, dans le langage d'aujourd'hui, selon les mots du Pape François, le *développement humain intégral*. Ce mouvement évangélisateur des *Œuvres Sociales et Services Sociaux Salésiens*, né du cœur de la Doctrine Sociale de l'Église, a été le précurseur d'une communauté en mouvement, la même qui se met en route et part à la recherche de ceux qui sont laissés de côté dans la société, afin de les rejoindre et de leur redonner, dans la mesure du possible, de la dignité et des perspectives d'avenir.

L'itinéraire, que le Projet Éducatif Pastoral Salésien (PEPS) de ce contexte vise à se fixer, prend soin avec un véritable zèle apostolique de l'articulation de ses quatre dimensions, de sorte que, accompagnant le processus éducatif des jeunes en lien avec leur famille (s'ils en ont une) et leur environnement, une véritable refonte de la culture a lieu, atténuant la dévastation du mal social présent dans leur histoire personnelle. Dans notre engagement ecclésial pour le salut de l'humanité, nous nous efforçons de construire des processus de réinsertion de ces jeunes autrefois laissés en marge, exclus de la société, pour les y ramener en tant

⁸ Cf. CG28, pp. 71-72, n. 2.

que personnes capables de développement autonome, en tant que citoyens actifs et croyants – dans le respect absolu de leur liberté.

Ainsi, en consolidant dans notre Congrégation avec un esprit renouvelé, le contexte des *Œuvres Sociales et Services Sociaux*, un chemin sûr s'ouvre pour marcher sans crainte, avec l'identité salésienne, avec la méthodologie du développement social et avec la conscience d'être une Famille spirituelle qui va à la rencontre des jeunes les plus nécessiteux. C'est donc une invitation à revenir aux sources du charisme et à être plus audacieux et miséricordieux, dans le style de notre Maître Jésus dans l'Évangile.⁹

En phase avec le parcours entrepris jusqu'à présent par la Congrégation

Déjà au XX^{ème} Chapitre Général Spécial Salésien, alors que la Congrégation accomplissait un excellent travail d'adaptation au renouveau demandé par le Concile Vatican II, nous trouvons des pages d'où émergent une grande sensibilité et une grande préoccupation pour les jeunes les plus pauvres, et en particulier pour ceux qui vivent des situations très difficiles de marginalisation causées par un monde qui change à grande vitesse et qui, souvent, submerge dans ces changements ceux qui sont le plus sans défense. Une priorité authentique du charisme de Don Bosco : « Don Bosco lui-même emploie fréquemment l'expression, en particulier à l'article 1 des Constitutions. Il y a donc **une priorité dans la priorité : l'aide à ceux qui ont "le plus besoins"**. »¹⁰

En 2010, le Recteur Majeur, P. Pascual Chávez, a dédié une de ses lettres à la Pastorale Salésienne des Jeunes, dont l'une des sections exprime la préoccupation pour l'attention portée à la marginalisation des jeunes dans le chemin parcouru par la Congrégation. « L'attention aux jeunes en situation de risque a toujours été une caractéristique de la pastorale salésienne. La

⁹ Cf. *Lignes de programmation du Recteur Majeur pour la Congrégation Salésienne après le CG 28*, in ACG 433 (2020), pp. 36 à 39 (priorité n. 5).

¹⁰ CGS (1971), n. 48.

nouvelle situation de nos sociétés nous met au défi d'apporter de nouvelles réponses. »¹¹ Dans le même texte, le P. Chávez a exprimé son inquiétude face à une pauvreté qui ne cesse de croître, devenant une réalité tragique qui touche les personnes et les groupes sociaux, y compris de nombreux jeunes, devenant un problème structurel et mondial. « Pour cela, au cours des cinquante dernières années, se sont multipliés des projets, des initiatives et des œuvres qui essaient de répondre à cette situation et d'offrir aux jeunes une nouvelle occasion de construire leur vie positivement et de s'insérer dans la société en personnes responsables. »¹²

La continuité de ce chemin parcouru par notre Congrégation et les pas accomplis également au cours des douze dernières années, à partir du texte auquel je me suis référé, m'ont amené à considérer comme opportun, après le CG 28, de tourner mon regard vers cet espace pastoral éducatif de notre Congrégation, toujours croissant et de plus en plus significatif. Le fait qu'il existe plus de 1 100 (mille cent) œuvres sociales et services sociaux salésiens spécifiques, ainsi que le puissant magistère du Pape François, ces dernières années, concernant le domaine des exclus, des marginalisés et des rejetés, rendent à mon avis fort opportune une réflexion salésienne sur ce domaine de l'action éducative et pastorale aujourd'hui.

1. ÉDUCATIF ET PASTORAL DE JÉSUS À LA LUMIÈRE DE L'ÉVANGILE SELON SAINT LUC

Notre patrimoine charismatique enseigne, depuis Don Bosco, que pour l'accompagnement des jeunes, il est nécessaire d'établir des itinéraires qui permettent la rencontre entre l'éducateur et les jeunes, et entre ceux-ci et la communauté éducative et pasto-

¹¹ P. CHÁVEZ, *Il fut pris de pitié pour eux parce qu'ils étaient comme des brebis qui n'ont pas de berger, et il se mit à leur enseigner beaucoup de choses* (Mc 6, 34), in ACG 407 (2010), p. 44, n. 3.6 dans l'édition française.

¹² *Ibid.*, p. 44.

rale, où la famille et les différents représentants du système social se rencontrent.

L'un des aspects de l'Évangile de Luc qui me frappe le plus est précisément la « rencontre ». Une rencontre qui génère de la joie et de la vie, une rencontre qui crée des attentes, une rencontre qui nous amène à comprendre la présence et l'action de l'Esprit de Dieu dans l'histoire de chaque personne, de chaque famille, de chaque groupe, de chaque peuple.

Le Pape François parle d'une « culture de la rencontre », afin que nous puissions cultiver des attitudes miséricordieuses envers les autres. C'est une invitation à travailler à la « culture de la rencontre », de manière simple « comme l'a fait Jésus » : pas seulement en voyant mais en regardant, pas seulement en entendant, mais en écoutant attentivement, pas seulement en croisant les personnes, mais en s'arrêtant avec elles, pas seulement en disant : « Quel dommage, pauvres gens ! », mais en se laissant gagner par la compassion ; « et ensuite s'approcher, toucher et dire : "Ne pleure pas" et donner au moins une goutte de vie. »¹³

Au dernier Chapitre Général, le CG 28, nous avons perçu, en écoutant les jeunes présents, qu'ils ne nous demandaient pas plus de bâtiments ou de structures, mais *seulement* notre présence physique. Ils nous ont demandé d'être présents avec eux et au milieu d'eux, de partager la vie,¹⁴ de nous rencontrer, de nous enrichir mutuellement ; d'être avec eux. Parce que ce sont eux qui, grâce à Dieu, donnent un sens à notre vocation et nous encouragent à découvrir des itinéraires à suivre ensemble.

Dans le passage évangélique de la « résurrection du fils de la veuve de Naïm », au chapitre 7 de l'Évangile selon Luc, nous découvrons ce que l'on pourrait comprendre comme un bel itinéraire proposé par Jésus, plein de compassion et de miséricorde

¹³ PAPE FRANÇOIS, *Méditation matinale dans la chapelle Sainte Marthe. Pour une culture de la rencontre*, Rome, le 13 septembre 2016.

¹⁴ Cf. CG28, pp. 74-75, n. 5.

face à la situation de la mort d'un jeune homme, de la désintégration d'une famille, de la solitude d'une pauvre mère veuve et de l'impuissance d'un groupe social. À la lumière de cet épisode évangélique, nous pouvons interpréter notre pastorale des jeunes comme une pastorale familiale et, en même temps, une pastorale sociale, puisque l'effet final sera celui d'une communauté qui génère des dynamiques pour que ses membres vivent dans la dignité, dans la liberté des enfants de Dieu.

1.1. Franchir les frontières de cultures inconnues

« *Jésus se rendit dans une ville appelée Naïm* » (Lc 7, 11). Jésus va au-delà des frontières géographiques et culturelles juives de son temps. Cette fois, il se rend à Naïm, un endroit où ne passaient même pas les routes commerciales de l'époque. Naïm est peut-être une région sans espérance. Jésus quitte les frontières de sa patrie, accompagné de personnes qui ignorent très probablement la portée et les raisons de son parcours.

Cette nouveauté qui se transforme en changements et en nouvelles formes est également présente dans l'Église de notre temps, et a été fortement rappelée à partir du Concile Vatican II et au cours des dernières décennies. Notre Congrégation, dans une tentative de se renouveler et de répondre aux temps nouveaux, de quitter son « territoire connu », comme si elle allait vers un autre Naïm, a répondu à cet appel au renouveau en tournant son regard aussi vers les plus petits, avec un engagement plus décisif envers les plus nécessiteux. Déjà au milieu du siècle dernier, dans de nombreuses Provinces, les Œuvres Sociales sont devenues importantes, de là est venue la décision de répondre au phénomène de la marginalisation et de la pauvreté. Ces propositions étaient différentes du milieu des Oratoires, des Écoles et des Centres de Formation Professionnelle – tous autant de magnifiques services pour les jeunes sans aucun doute – pour répondre avec une attention particulière et en donnant la priorité à la condition spécifique des destinataires. Des programmes spécialisés et spécifiques ont été développés pour aider les enfants

et les jeunes de la rue, dont certains sortaient d'anciens orphelinats ; des centres de santé ont été ouverts même dans des endroits très reculés pour les plus démunis; des cantines et des centres de distribution alimentaire ont été créés pour aider les familles aux ressources limitées; la présence missionnaire parmi les peuples autochtones a également créé ses propres stratégies et actions spécifiques pour mieux accompagner et servir les communautés et les peuples les plus vulnérables.

Il y a eu des Salésiens et des Filles de Marie Auxiliatrice qui ont donné une impulsion à ce type de travail avec une vision sociale. Ces personnes pleines de foi, courageuses et « rêveuses », ainsi qu'une multitude innombrable, et peut-être invisible, de laïcs – des femmes et des hommes engagés à faire face à la douleur de leur prochain – ont enseigné que soulager les souffrances des petits, des ignorés, de ceux qui ne comptent pas, est une expression de la miséricorde divine et une concrétisation du charisme de Don Bosco et de son *Système Préventif*.

Cela nous a permis, en tant que Congrégation, d'être de plus en plus *signes d'une Église en sortie* vers les périphéries existentielles de l'humanité, là où se trouvent ceux qui n'entrent pas dans les catégories des systèmes économiques utilitaires et de l'avantage économique exclusif, et où nous éprouvons la joie de rencontrer les plus nécessiteux. Cela donne sans aucun doute de la force à notre identité charismatique et à notre conscience de servir le Royaume de Dieu. Nous savons bien aussi que certains d'entre eux – Salésiens et laïcs – ont même payé de leur vie la défense de cette cause.

Sur le chemin de Naïm, Jésus est ***accompagné « de ses disciples et d'une grande foule »*** (Lc 7, 11). Les disciples de Jésus étaient fascinés par lui, abandonnant leur vie antérieure pour le suivre ; ils ont consacré leurs forces, leur cœur et tout leur être au projet du Maître qui les a appelés par leur nom et invités à collaborer à l'annonce de l'Évangile ; et ils l'ont suivi.

Jésus est également accompagné de gens nombreux fascinés

par certains aspects de sa personne. Ils se sont joints à lui en chemin, ils ont vu les œuvres merveilleuses qu'il avait faites : il en a guéri certains, chassé les démons chez d'autres, enseigné à beaucoup avec autorité la Parole du Père ; beaucoup ont été rassasiés par la multiplication de la nourriture, et ainsi de suite. Cette multitude a découvert l'immense avantage d'être avec Jésus. De là, de nouveaux disciples surgiront à l'avenir – comme ces soixante-douze qu'il enverra deux par deux.

D'autres qui faisaient partie de cette foule abandonneront Jésus : certains partiront avec un sentiment de gratitude dans leur cœur et seront sûrement témoins de Jésus dans d'autres endroits ; d'autres partiront sans même dire au revoir ou remercier. Mais tous, en général, auront été regardés avec miséricorde par Jésus.

Telle est la condition pastorale dans le travail avec les plus pauvres et les plus abandonnés. Des Œuvres salésiennes et des Services Sociaux salésiens sont nées de nombreuses vocations de toutes sortes et de toutes formes de vie chrétienne. Dans de nombreux contextes où nous travaillons et où les confessions religieuses autres que le christianisme sont dominantes, nous avons éprouvé la joie de contribuer à la formation d'une belle famille humaine avec ceux qui sont accueillis dans nos présence – parfois avec leur famille – et qui ont partagé les nombreuses valeurs que nous vivons à partir de l'Évangile. Le langage de la charité dépasse les barrières des croyances et des structures politiques, nous amenant à travailler aux côtés de ceux qui se soucient de construire la paix.

Il est nécessaire de reconnaître que l'option pastorale dans le domaine social implique de nombreuses difficultés et que l'effort pour trouver les ressources humaines et financières pour la soutenir représente un défi important pour ceux qui réalisent ces programmes, car elle nécessite de renforcer « la créativité et l'équilibre », ¹⁵ qualités caractéristiques de la vie et de la mission

¹⁵ C 19.

de notre Fondateur. Dans tous les cas, tout cela est immensément important et gratifiant en même temps.

Les besoins des jeunes ont profondément frappé le cœur de Don Bosco qui a développé de nombreuses initiatives avec un esprit inventif et entreprenant. Ces initiatives prophétiques ont attiré l'attention et l'estime de nombreuses personnes appartenant aux différentes classes sociales du Turin de l'époque. Aujourd'hui encore, en tant que Salésiens dans l'Église, nous voulons montrer, à travers la dimension éducative, évangélisatrice et caritative, tant dans nos œuvres et nos services sociaux que dans d'autres contextes où nous prêtons des services éducatifs et pastoraux, que le Seigneur est présent et que toutes nos activités sont une expression de l'amour de Dieu pour les plus petits. Une urgence vivante aujourd'hui comme à l'époque de Don Bosco.

1.2. Porteurs et semeurs d'espérance au milieu d'une culture de la mort

« L'espérance [est] la plus petite de toutes les vertus, mais la plus forte. »¹⁶ « *Il [Jésus] arriva près de la porte de la ville* » (Lc 7, 12). Le récit évangélique identifie l'action de Jésus en indiquant un lieu concret : la porte de la ville. Jésus, qui a franchi les frontières de la Galilée pour se rendre sur des terres païennes afin d'apporter la Bonne Nouvelle du Royaume de Dieu à ceux qui veulent la recevoir, s'arrête juste à la porte de la ville de Naïm.

L'image de la porte de la ville nous permet de penser et de prendre conscience de ces personnes, groupes ou populations qui ne sont pas éloignés de Dieu uniquement pour des raisons géographiques, mais parce que des murs ont été érigés autour d'eux : des murs qui condamnent des sociétés entières à rester à l'écart du bien-être social, à se refermer sur elles-mêmes à cause de la condition raciale ou même à être isolées dans des camps de réfugiés qui agissent comme des murs de soutènement contre

¹⁶ PAPE FRANÇOIS, *Angelus*, 15 novembre 2015.

l'avancée de ceux qui sont considérés comme des masses migratoires indésirables. Les murs qui entourent ces personnes sont parfois invisibles et se retrouvent également dans nos villes. C'est quand nous classons les gens en fonction de leur appartenance sociale. De toute évidence, de tels murs non seulement enferment ceux qui « ne sont pas les bienvenus », mais les rendent carrément invisibles avec, comme conséquence, l'assoupissement de la conscience et de la sensibilité de tous les autres.

La porte, dans le récit évangélique, est le lieu d'une rencontre très spéciale. En fait, ce qui se passe à Naïm ne sera pas un événement quotidien banal, mais quelque chose d'extraordinaire et de salvifique. Il est intéressant de noter que, dans le texte de l'Évangile de Luc, l'autorité est conférée à Jésus même à Naïm, une ville inconnue et païenne. Une action, la sienne, est réalisée avec la puissance même de Dieu. Cette manifestation ne sera pas un « numéro de cirque », ni l'expression de la vaine démagogie d'un politicien du moment. Au contraire, ce sera la manifestation la plus évidente d'un Dieu qui aime ses enfants.

« Au moment où l'on emportait un mort pour l'enterrer » (Lc 7, 12). L'image que cette scène nous offre a beaucoup à dire sur notre charisme salésien. Nous voyons, d'une part, le groupe de disciples qui accompagnent le Maître ; et de l'autre, à la porte de la ville, ceux qui marchent dans les larmes et les lamentations parce qu'ils font leurs adieux à un jeune homme mort.

Cette scène continue d'être jouée jour après jour. Elle montre la rencontre de la vie qui apporte espérance et joie, face à des situations de désespoir et de mort aux quatre coins de la terre.

La proposition salésienne dans le domaine social se veut un signe d'espérance et de vie capable de rencontrer chaque jour la cruauté gravée sur les visages tristes de tant de jeunes blessés par la misère, la violence, l'ignorance, l'exploitation et d'autres types d'abus. Les Œuvres Sociales et les Services Sociaux salésiens ont l'intention de servir et de redonner la dignité à ceux qui l'ont perdue et, au nom du Seigneur, de transformer le deuil

en joie. C'est la conviction qui accompagne tant d'éducateurs et acteurs de la pastorale qui, quotidiennement, dans les maisons salésiennes, saisissent ce qui se passe au-delà des « murs de nos activités conventionnelles », et se laissent interpeller par les situations qui touchent tant d'adolescents et de jeunes, de personnes et de groupes opprimés, parmi lesquels les victimes les plus courantes sont toujours les plus petits.

1.3. L'amour de Dieu est aussi maternel

Le jeune homme mort « *était un fils unique, et sa mère était veuve. Une foule importante de la ville accompagnait cette femme.* » (Lc 7, 12) C'est une scène douloureuse, presque cruelle. Nous voyons une mère qui a perdu son fils bien-aimé. Nous savons qu'il n'est pas « naturel », dans le cycle de la vie, qu'un enfant meure avant ses parents. De plus, cette souffrance n'est pas une perte quelconque qui puisse être comprise par la raison. Ici, l'évangéliste offre à ceux qui savent faire une lecture croyante de la Parole un lien direct avec les fibres les plus profondes de l'amour, l'amour de Dieu qui, étant incommensurable, dans le langage humain n'est comparable qu'à l'amour d'une mère pour ses enfants. C'est ainsi que Dieu aime, avec un amour paternel et maternel. Inconditionnel. À la naissance, le cordon ombilical des bébés est coupé, mais le lien d'une mère avec ses enfants perdure toujours. Il y a des fils et des filles qui, au cours de leur vie, peuvent oublier leur mère et leur père, mais Dieu n'oublie jamais ses enfants.

Le Chapitre Général 27 a offert d'importantes réflexions sur la paternité salésienne et nous a rappelé que « le travail et la tempérance »¹⁷ sont pour nous, Salésiens, l'expression de notre dévouement désintéressé et aimant envers les jeunes. Comme c'est arrivé à Don Bosco, sentir et savoir que nous sommes vraiment « *pères* » nous pousse à leur consacrer nos meilleures éner-

¹⁷ C 18.

gies pour qu'ils se sentent bien, pour qu'ils puissent atteindre leurs objectifs. En comprenant l'identité paternelle de Don Bosco, nous, Salésiens, ressentons la douleur de tant de jeunes qui souffrent ; nous souffrons de leur souffrance parce qu'ils sont nos enfants. Ce n'est pas un hasard si nous affirmons que Don Bosco s'est toujours senti le père de ses enfants. Il l'a lui-même écrit tant de fois.

Il est nécessaire et urgent que, en tant que religieux, nous découvriions de plus en plus que notre chasteté est féconde et qu'elle doit générer la vie en prenant soin de ceux à qui nous sommes envoyés, en particulier chez ceux qui n'ont personne pour s'occuper d'eux. En ce sens, l'une des plus belles leçons que nous, hommes et femmes consacrés, pouvons apprendre des laïcs qui travaillent dans nos œuvres et qui sont souvent pères et mères de famille, est la sensibilité particulière que beaucoup d'entre eux ont pour les situations d'injustice qui attaquent beaucoup de nos enfants, adolescents et jeunes. Nous, Salésiens, ne pouvons pas vivre sans avoir le sentiment d'être éducateurs, amis, frères et pères de nos jeunes. Et il est clair qu'un des lieux les plus appropriés pour renforcer cette dimension de notre vocation est de travailler avec les jeunes à haut risque social, ceux qui marchent « entre la vie et la mort ».

« L'expérience du vide paternel que Don Bosco a vécu, "lui fera prendre conscience des difficultés de ses jeunes, de la qualité humaine et spirituelle qu'il devra lui-même acquérir pour être le père de beaucoup de ceux qui n'ont pas de père et qui verront en lui celui qui leur enseignera le goût de la vie dans tous les sens du terme". Ainsi, le vide est devenu un sein maternel fertile plutôt qu'un traumatisme. Son expérience familiale a laissé une marque indélébile dans sa vision de la vie et dans son idée d'éduquer et d'évangéliser les jeunes. »¹⁸

¹⁸ DICASTÈRE POUR LA PASTORALE SALÉSIENNE DES JEUNES, *Pastorale des Jeunes et Famille*, Éditions SDB, Rome 2021, p. 20.

Dans la conscience d'être éducateurs et pères, Salésiens et laïcs, nous pouvons apprendre à rencontrer les jeunes dans leur monde, dans leur environnement, dans leur culture numérique qui devient de plus en plus complexe et pour nous, adultes, un peu (ou beaucoup) incontrôlable. Ces jeunes se retrouvent parfois avec leur vulnérabilité, dans les réseaux sociaux de vidéo-appels et de messagerie instantanée, fréquentent des terrains de jeux tels que Triller, Houseparty, Tik Tok, Genies, Lomotif, Bunch, Discord, WhatsApp, Telegram, etc. Sur ces plateformes de rencontres et de divertissements virtuels, beaucoup d'entre eux expriment leurs émotions, s'exposent au monde et partagent leur quotidien en essayant d'attirer l'attention de nouveaux amis. À la lumière de cette réalité, il est important de souligner que les adolescents et les jeunes non accompagnés sont souvent victimes non seulement de dépendance aux *médias*, mais aussi de nombreux criminels qui les contactent par ces moyens de communication, les exploitent et les rendent esclaves dans différentes formes de commerce illégal. De nombreux mineurs, à la recherche d'argent facile, sont victimes de ces situations. Beaucoup d'entre eux ne disposent pas d'espaces éducatifs adéquats dans la famille ou à l'école, et vivent de multiples situations d'orphelinat et de violation de leurs droits qui les ont privés du bien-être social. La douleur et la tragédie de ces jeunes ne peuvent pas nous laisser indifférents.

En tant que Salésien, je crois avoir été sensible et attentif jusqu'à aujourd'hui à la réalité de l'exploitation des jeunes et, en tant que Recteur Majeur, j'ai favorisé l'ouverture de nos communautés à la présence des jeunes qui ont le plus besoin de nous, également convaincu du fait qu'ils nous donnent l'occasion d'exercer une véritable paternité comme Don Bosco, et d'avoir des préoccupations vraiment profondes pour lesquelles « consommer » notre vie.¹⁹ Je suis sûr que les Provinces qui ont sérieuse-

¹⁹ Cf. *Lignes de programmation du Recteur Majeur pour la Congrégation Salésienne après le CG 28*, in ACG 433 (2020), pp. 36 à 39 (priorité n. 5).

ment choisi de travailler avec les jeunes les plus fragiles – ceux qui sont les plus privés de soutien – s’efforcent de renforcer leur identité et de garantir ce qu’elles signifient. Les jeunes Salésiens doivent aussi apprendre à être éducateurs, frères et pères des jeunes afin de continuer à faire en sorte que le charisme de Don Bosco, Père de la Jeunesse, soit mis en œuvre dans notre Congrégation. Avec les laïcs, un regard attentif sur les contextes actuels nous aide à discerner les formes d’assistance que nous pouvons offrir pour garantir aux jeunes la possibilité de vivre des expériences qui leur feront ressentir l’amour d’une famille.

L’histoire de la veuve de Naïm nous présente la situation dramatique d’une mère qui a perdu son fils et qui était aussi veuve. Elle ne pouvait pas compter sur le soutien social d’un homme pour la protéger, dans une culture où les femmes n’avaient aucune autonomie comme citoyennes. Cette femme ne pouvait même pas atteindre la vieillesse au sein d’une famille, elle ne pouvait pas atteindre la fin de sa vie en jouissant de l’amour d’un enfant et ne pouvait pas aspirer à une mort digne. Le système social de l’époque (et la Loi mosaïque elle-même) déterminait les responsabilités mutuelles dans les familles, les plus forts prenant soin des plus faibles. Les parents prenaient soin de leurs enfants et les enfants, en grandissant, prenaient soin de leurs parents dans leur vieillesse ; telle était la base sociale du quatrième commandement « *Honore ton père et ta mère* », qui répondait au cycle de la vie. Nous voyons dans le texte évangélique comment Luc, en si peu de lignes, raconte le drame de la désintégration d’une famille et nous donne un aperçu des conséquences sociales. Le père était déjà mort, le fils vient de décéder et la mère est donc restée seule et sans protection. Jésus savait fort bien ce qui pouvait arriver à cette veuve.

Dans notre cas, l’option préférentielle pour les jeunes les plus pauvres signifie que nous devons nécessairement considérer les différents milieux d’où ils viennent. Par conséquent, l’objectif de ces Œuvres et de ces Services est social et nécessite une réflexion et une intervention interdisciplinaire qui proposerait des itiné-

raires d'accompagnement pour le jeune, sa famille (quand il en a une) et son noyau social. Cela signifie que les situations de pauvreté, où qu'elles surviennent, doivent être analysées sérieusement et en profondeur. Il est évident que nous devons avoir la même préparation et la même compétence pour accompagner les individus et les communautés dans des situations de vulnérabilité que nous en avons pour les autres contextes « communs et traditionnels » de notre pastorale, où nous sommes soucieux de répondre à divers besoins avec des offres professionnelles et de qualité. La charité et la qualité doivent aller de pair dans la conception d'Œuvres Sociales et de Services Sociaux pour les jeunes à risque, car si nous n'avons pas cet objectif clair, nous risquons d'être *insignifiants* face à la violation des droits de ces personnes.

1.4. Un itinéraire éducatif

Dans la situation qu'il rencontre à Naïm, Jésus ne donne pas de réponses superficielles, mais chaque mot qui sort de sa bouche, chaque geste et chaque mouvement ont une signification et une intention précises, comme nous le voyons dans le récit de Luc.

- a. « *Voyant celle-ci, le Seigneur fut saisi de compassion pour elle et lui dit : "Ne pleure pas".* » (Lc 7, 13).

Là où Jésus est présent, tout sera imprégné de son amour, il ne peut pas traverser la vie des gens sans changer radicalement les choses en eux.

Des études bibliques sérieuses s'accordent à dire que l'adjectif le plus utilisé dans les Saintes Écritures pour décrire Dieu – l'attribut qui indique le mieux sa façon d'agir – est « miséricorde ». Jésus, avec la même miséricorde que le Père qui a créé toutes choses et chaque personne avec un tendre amour, aime chacun, parce que chacun fait partie de son plan de salut. Quand Jésus « voit », il perçoit le mal qui cause de la douleur à cette pauvre mère veuve ; et c'est elle, la veuve, pour qui Jésus ressent de la miséricorde, qui commence l'action suivante.

Jésus n'attend pas et lui dit : « *Ne pleure pas* ». Comment est-il possible pour un étranger de dire à une mère de ne pas pleurer pour l'enfant qu'elle vient de perdre ? Jésus dit à la femme : « *Ne pleure pas* » parce qu'il sent, dans l'unité avec son Père, qu'il peut transformer cette douleur en joie et allégresse. Ses paroles ne sont pas une vaine consolation. Il agit, il intervient parce que la douleur humaine doit être accompagnée et consolée.

Comme il est important pour nous de faire l'expérience de cette même miséricorde divine, de nous laisser interpeller par les maux qui affligent tant de gens partout ! Cette question n'entrera guère dans nos vies d'hommes et de femmes consacrés si nous restons à l'abri dans les murs sûrs de nos maisons en attendant que de braves jeunes viennent s'inscrire ou participer à nos activités. À la manière de Jésus, le Pape François nous rappelle que c'est nous qui devons sortir à la rencontre de l'autre pour « faire communion », pour réaliser un changement social qui nous permette de participer à la communauté vivante du Seigneur.

b. « *Il s'approcha et toucha le cercueil ; les porteurs s'arrêtèrent, et Jésus dit : "Jeune homme, je te l'ordonne, lève-toi."* » (Lc 7, 14).

Jésus s'approche, il ne garde pas ses distances, il ne s'assoit pas tranquillement dans l'atmosphère confortable de son groupe d'adeptes et de disciples. Il sait quelle est sa mission et pourquoi il a été envoyé dans le monde. La proximité lui permet d'entrer en relation, de se laisser interpeller par les autres, de connaître leur réalité et de les aimer tels qu'ils sont. L'action de Jésus exige présence et décision.

Aller à la rencontre d'un jeune homme qui est dans une situation de mort est un acte audacieux et courageux ; la seule certitude réside dans la conscience qu'il y a ici un jeune homme et qu'il vaut la peine d'être à ses côtés et de faire quelque chose pour lui. Jésus fait un pas de plus. Il va plus loin. Comme il l'a fait avec la mère veuve, Jésus ne se limite pas à observer ce qui se passe, mais entre en communion avec le jeune homme : « *Il toucha le cercueil* ». Il n'y a pas de vie sans communion avec

le Maître. Le toucher de Jésus n'est pas indifférent. En fait, sa main atteint le cercueil et dans ce contact mutuel, il transmet, il fait passer le don de la vie.

Dans notre cas, habiter la culture des jeunes, c'est être attentif aux éléments de mort qui peuvent les entourer, mais surtout savoir ce qui engendre la vie. Dans l'expérience de la rencontre avec les jeunes à risque, le soutien et l'offre d'aide sont une expérience salvifique tant pour le jeune que pour l'éducateur – laïc ou religieux – qui se sent de plus en plus touché, engagé et impliqué dans l'existence de l'autre où il semblait n'y avoir que la mort et aucune espérance.

Certes, le processus de changement d'un jeune dans la dynamique quotidienne des Œuvres Sociales et des Services Sociaux salésiens est lent et difficile : parfois le découragement peut apparaître chez ceux qui investissent le maximum d'énergie chaque jour ; mais il est également vrai que l'observation du changement que Dieu opère dans la vie de ces garçons et de ces filles est la plus grande récompense qui puisse être vécue par un éducateur salésien.

Puis, dans le texte de l'Évangile, Jésus prononce ces paroles : « *Jeune homme, je te l'ordonne, lève-toi.* » Une fois de plus, quand Jésus parle, il engendre la vie. Ce qu'il dit est une parole d'autorité, un impératif qui, cependant, est donné d'une manière aimante, offrant sa main au jeune homme pour qu'il puisse se lever, pour qu'il puisse ressusciter. Ce processus solennel visant à redonner vie à tant de jeunes qui meurent à travers le monde, est mené dans notre Congrégation, au nom du Seigneur, par des milliers de personnes passionnées d'humanité qui, fières de travailler dans le secteur social salésien, continuent de penser à des itinéraires formateurs qui aident les jeunes à consolider leur personnalité et à prendre conscience de leur situation et de leur réalité.

Don Bosco continue d'atteindre de nombreux jeunes, il continue de tendre la main et d'offrir des opportunités de « résurrection », et il le fait à travers les nombreux laïcs qui collaborent et

soutiennent de leurs biens les Œuvres Sociales et les Services Sociaux. Il le fait avec nombre de « *Mamans Marguerite* » que sont les éducatrices et les éducateurs de toutes sortes, dans des domaines et disciplines variés, qui interviennent dans nos projets d'accompagnement des jeunes à haut risque. Il le fait à travers la réponse de tant de Salésiens qui ont trouvé dans la pastorale et l'éducation au social la possibilité concrète d'exprimer leur vocation ;²⁰ et il continue de le faire aussi à travers les nombreux « réseaux de collaboration » que ses fils et ses filles tissent pour le bien des autres. Jésus continue de dire à beaucoup aujourd'hui : « *Jeune homme, je te l'ordonne, lève-toi !* »

c. « *Alors le mort se redressa et se mit à parler. Et Jésus le rendit à sa mère.* » (Lc 7, 15).

Nous assistons à la résurrection du jeune homme, une résurrection qui, comme nous l'avons mentionné, n'est pas un acte magique, mais une action miséricordieuse au nom de Dieu. Le jeune homme, prenant conscience de lui-même, est donc capable d'entrer en relation avec les autres : « *Et il se mit à parler.* » Si parler est une expression de vie, nous pouvons comprendre que ne pas parler, le manque de communication, est une expression de mort. Beaucoup de jeunes vivent dans des situations de mort parce que les canaux de communication avec leurs parents, avec toute la famille et avec leurs racines ont été interrompus. Tant qu'il y a communication entre les personnes, il est possible de les accompagner sur les chemins de leur vie. Jésus, s'approchant du jeune homme et touchant sa réalité de mort, sait aussi quelle est sa possibilité de vie. Jésus a vraiment arrêté les pleurs de la femme parce qu'il a mis fin à la situation qui les avait provoqués.

Si le jeune homme grandit, la famille est restaurée ; en rétablissant les liens de communication entre la mère et le fils, la route vers le cimetière n'a plus de sens et le chemin du retour à la maison est rouvert.

²⁰ Cf. CG28, pp. 76-77, n. 8.

« *Et Jésus le rendit à sa mère* » : le jeune homme peut continuer à grandir, à mûrir et à prendre sa place d'adulte dans la société. Une société qui ne permettra plus qu'une veuve sans défense soit abandonnée avec la seule ressource que de mendier. Non ! parce qu'il y aura un enfant qui prendra soin d'elle, qui lui garantira une vieillesse digne. De cette façon, l'ordre social sera également sauvegardé. Voilà le grand miracle de cette histoire de résurrection : la présence d'un Dieu qui accompagne son peuple, qui redonne espoir et vie aux hommes, et qui génère l'unité dans les familles et dans la société.

En tant que Congrégation Salésienne, nous sommes des témoins quotidiens de la façon dont le Seigneur continue de ressusciter des milliers de jeunes et leurs familles. Dans les différents milieux où nous accompagnons les jeunes, nous avons la grande mission de connaître et d'habiter leur culture, en particulier de ceux qui vivent dans des situations difficiles mettant en péril leur développement personnel. Par conséquent, **il est clair que notre option sociale salésienne est transversale à tous les contextes pastoraux.** Orienter nos PEPS vers ce choix et offrir des services ou des programmes qui ouvrent les portes aux moins favorisés avec un critère « oratorien »²¹ aide nos CEP à ne pas se perdre dans la monotonie et l'indifférence qui deviennent complices des différentes formes d'injustice subies par tant de personnes. Cette option qui est la nôtre rend les communautés salésiennes authentiquement salvifiques.

Dans le même ordre d'idées, mais avec un PEPS spécifique,²² le contexte des Œuvres Sociales et des Services Sociaux salésiens répond à ces situations de mal social qui mettent les jeunes en danger, qui violent leurs droits et ceux de leurs communautés, les marginalisant dans la société. L'impact de cet environnement salésien favorise la réintégration opportune des enfants et des jeunes dans leurs familles et leur milieu, avec leurs propres mé-

²¹ Cf. CG28, pp. 81-82, n.13e.

²² Cf. CG27, n. 78.

thodologies qui visent à restaurer les droits violés, à guérir les diverses blessures qui ont détruit la vie de chacun et à renforcer les capacités qui leur garantissent le plein usage de leur liberté en leur donnant tout leur sens. C'est le miracle de « la vie retrouvée » des jeunes qui se produit dans la mesure où nous sommes capables de mettre en œuvre le Système Préventif. Tout cela nous conduit à nous engager toujours plus dans des processus d'éducation et d'évangélisation à travers la réponse sociale de nos présences sous de multiples figures juridiques de reconnaissance civile ou ecclésiastique comme exigence pour pouvoir offrir leurs services dans les différents pays de manière professionnelle et transparente.

Notre visage dans ce secteur est donc celui des Associations, des Coopératives, des Organisations non gouvernementales (ONG), des Entreprises autonomes d'aide humanitaire, des Accords mixtes pour la fourniture concertée de Services spécialisés, des Centres sociaux qui fournissent une assistance psychosociale et sanitaire en général, et qui sont aussi des Agences pour l'emploi, etc. Comme dans les autres secteurs de notre pastorale des jeunes, ce qui nous distingue des autres organisations similaires, c'est ceci : nous, Salésiens, évangélisons en proposant des Services Sociaux, offrant à chacun une recherche de sens et une ouverture à la transcendance, tout en respectant la liberté de chacun.

Pour répondre à ces besoins, Don Bosco a donné naissance à une Congrégation alors même que les ordres religieux étaient expulsés du Piémont. Face à la société civile, en effet, la Congrégation apparaissait comme une association de citoyens à des fins caritatives. Ainsi, Don Bosco fut-il le premier dans l'Eglise à fonder une Pieuse Société et une Œuvre d'hommes de Dieu. Cette double dimension continue d'enrichir nos œuvres et nos services sociaux et, en même temps, de leur donner une identité charismatique originale et spécifique.

1.5. Répandre la Bonne Nouvelle

Nous savons que le Royaume de Dieu grandit au milieu du monde d'une manière silencieuse et discrète et que nous faisons partie d'une Église qui œuvre généreusement pour le bien du peuple. C'est dans ce contexte que le milieu des Œuvres Sociales et des Services Sociaux de la Congrégation s'est formé et renforcé dans les différentes Provinces, fidèle au charisme de Don Bosco. Avec cette même attitude d'humilité reconnaissante, mais convaincus que nous assistons à un moment historique qui exige le témoignage de la charité, il est urgent de développer de plus en plus la capacité de communiquer afin de donner de la visibilité, dans un exercice de transparence, à nos actions et au bien qui est fait et que nous racontions au monde les fruits humains du travail que nous accomplissons.

Il est frappant de constater qu'à Naïm Jésus ne demande pas à rester seul avec le cercueil pour accomplir la résurrection, ni dans l'intimité de la famille du jeune homme. Cette action se déroule sous les yeux de tous. À tous, il communique la puissance de l'amour de Dieu, sans discriminer personne. Cela a amené les témoins à raconter partout ce qu'ils avaient vu ; ils furent eux-mêmes propagateurs de la Bonne Nouvelle, et *« cette parole sur Jésus [“Dieu a visité son peuple”] se répandit dans la Judée entière et dans toute la région. »* (Lc 7, 17)

Le Royaume de Dieu produit des changements radicaux chez ceux à qui il est annoncé, et Jésus, en l'occurrence à Naïm, n'impose pas le silence et n'empêche pas les autres de le communiquer. De plus, dans les versets suivants, le Maître lui-même dira : *« Allez annoncer à Jean ce que vous avez vu et entendu : les aveugles retrouvent la vue, les boiteux marchent, les lépreux sont purifiés, les sourds entendent, les morts ressuscitent, les pauvres reçoivent la Bonne Nouvelle. »* (Lc 7, 22) Partager la foi est le résultat de la marche avec Jésus ; la célébrer exprime la joie d'appartenir au groupe qui marche avec lui, et la recherche de la justice sociale est l'un des engagements les plus importants d'une Église qui fait siens les enseignements de son Maître.

Dans les deux Encycliques sociales *Laudato si'* et *Fratelli tutti*, le Pape François enseigne que la contribution de toute l'Église au développement humain est intégrale ; que travailler pour la justice et la paix exige aussi la sauvegarde de la création qui est notre maison commune. De la même manière, notre action pastorale salésienne dans chaque communauté locale et dans chaque Province est appelée à être une action pastorale intégrale qui s'adresse de préférence aux jeunes, même si elle ne se limite pas à eux. Pour vraiment les aider, nous devons regarder leurs familles (encore une fois, s'ils en ont une) et leurs groupes sociaux.

Le développement humain intégral est également orienté vers l'établissement d'un dialogue avec les autres religions, avec les gouvernements, avec les institutions sociales et avec tous les hommes et toutes les femmes de bonne volonté qui unissent leurs efforts pour défendre la dignité humaine. En tant que Salésiens, nous participons à la construction de *l'amitié sociale* ; nous l'exprimons ouvertement et avec des méthodes concrètes d'intervention à travers le contexte des Œuvres Sociales et des Services Sociaux. Ce contexte n'est pas nouveau dans notre charisme, car il répond à l'inspiration fondatrice, et c'est pourquoi j'invite tous les confrères, les Provinciaux et leurs Conseils, les Directeurs et leurs communautés, ainsi que les Communautés Éducatives et Pastorales, à être courageux et à écouter le cri des jeunes – un cri provoqué par le péché social – et, par conséquent, à faire des propositions qui répondent à ce dommage structurel de la culture d'aujourd'hui. Pour ce faire, nous devons « voir l'autre » et ressentir de la compassion pour lui ; ce n'est qu'ainsi que nous trouverons un moyen de sortir de nous-mêmes et de voir comment allouer les ressources humaines et financières qui garantiront la réalisation d'itinéraires d'accompagnement solides pour les jeunes et les communautés à risque.

« Les exclus sont la majeure partie de la planète, des milliers de millions de personnes. Aujourd'hui, ils sont présents dans les débats politiques et économiques internationaux, mais il semble souvent que leurs problèmes se posent comme un appendice,

comme une question qui s'ajoute presque par obligation ou de manière marginale, quand on ne les considère pas comme un pur dommage collatéral. »²³

C'est aussi une invitation, adressée à nous, religieux salésiens, à apprendre à être très libres et sobres, à ne pas nous installer et à répondre aux circonstances défavorables de la vie. Nous devons également apprendre à traduire nos langages religieux en ceux de la société civile et à nous engager dans les dialogues nécessaires. C'est donc un appel pour que, dans l'option charismatique pour le contexte des Œuvres Sociales et des Services Sociaux, nous nous dirigions vers une convergence de critères qui, tout en respectant l'expérience et le travail de chaque présence salésienne dans le monde, nous sauvegardions notre identité évangélisatrice et charismatique pour dire au monde, avec humilité, simplicité et transparence, l'impact de notre présence dans le secteur social comme réponse à l'amour de Jésus.²⁴

2. L'OPTION POUR LES PLUS PAUVRES ²⁵

Avec le langage et les méthodologies de son temps, Don Bosco propose une nouvelle façon de prendre soin des adolescents et des jeunes. Ce sera précisément le choix en faveur des plus pauvres qui guidera toute son action ainsi que la consécutive consolidation et expansion de la Congrégation Salésienne, Congrégation qu'il a lui-même fondée, accompagné de quelques jeunes qui ont vécu et appris au Valdocco ce que signifiait connaître et aimer Jésus, et vouloir servir les jeunes qu'ils rencontraient dans cette même maison. Cela les conduira à mûrir

²³ Cf. PAPE FRANÇOIS, *Laudato si'*, n. 49 [Sur la sauvegarde de la maison commune], Rome 24 mai 2015

²⁴ Cf. PAPE FRANÇOIS, *Fratelli tutti*, n. 95 [Sur la fraternité et l'amitié sociale], Rome 3 octobre 2020

²⁵ *Lignes de programmation du Recteur Majeur pour la Congrégation Salésienne après le CG 28*, in ACG 433 (2020), pp. 36-39 (priorité no. 5).

et à rêver « leur propre projet de vie » (comme on dit aujourd'hui), au service de la mission dont ils étaient le fruit. Le fait d'être avec les pauvres découle de la conviction de Don Bosco lui-même, conviction qu'il a fidèlement maintenue tout au long de sa vie.

Les jeunes qui venaient à l'Oratoire du Valdocco se sentaient vraiment chez eux, car il y avait de la place pour tout le monde, sans exception ni discrimination. Ils sont tous arrivés avec des rêves, des joies, des frustrations, de la tristesse et, pour beaucoup d'entre eux, victimes des formes nombreuses et néfastes de la pauvreté sociale. Tous ont eu la possibilité de commencer ou de reprendre un chemin qui leur assurait une vie digne et un avenir auquel ils auraient accès pour atteindre leurs objectifs. Dans sa relation directe avec chacun d'eux, Don Bosco a laissé son cœur se façonner comme pasteur éducateur, et il a légué cette caractéristique en héritage à ses fils, de sorte que dans n'importe quelle partie du monde, et à n'importe quel moment de l'histoire, c'est leur pauvreté qui les pousserait à continuer à ressentir le besoin d'être pères, éducateurs, frères et amis. C'est notre attitude de foi qui nous conduit à accompagner les enfants et les jeunes dans les situations difficiles dans lesquelles ils vivent. De plus, plutôt que de répondre à l'urgence culturelle de l'époque à laquelle nous sommes confrontés, nous essayons de marcher avec les jeunes sur un chemin qui leur donne de la dignité et leur offre de nouvelles opportunités.

Nos Constitutions résument le choix des jeunes les plus pauvres²⁶ et nous indiquent le chemin à suivre pour nous sanctifier avec tous les membres de la CEP, lieu où Dieu nous demande d'être présents avec un esprit de famille, en les accompagnant dans leur vie quotidienne. La capacité d'être un « magnifique laboratoire d'expériences juvéniles » qui caractérisait le *Système Préventif* de Don Bosco, qu'il a vécu et appliqué, a donné naissance, au fil du temps, à un riche patrimoine qui nourrit la vie

²⁶ Cf. C 6 ; 26 ; 29 et 41.

pastorale des Provinces et qui a été soigneusement rassemblé dans le *Cadre de Référence de la Pastorale Salésienne des Jeunes*.

2.1 Avec une pastorale des jeunes pour la libération et la réinsertion d'Œuvres et Services éducatifs

Je pense que nous conviendrons que la tâche éducative avec les enfants et les jeunes doit générer la vie, ouvrir à la vie et former à la vie. Dans de nombreuses circonstances et dans de nombreux endroits, il sera nécessaire d'offrir aux jeunes la possibilité de se réinsérer dans le noyau d'où ils ont été expulsés ou qu'ils ont dû fuir. L'un des nombreux moyens de réinsertion a été d'encourager des environnements spécifiques qui éloignent les jeunes du risque ou du fait même de la violation de leurs droits. Dans d'autres cas, la tâche de la réinsertion s'est concentrée sur la construction de la cohésion sociale, en essayant d'éduquer à surmonter le rejet et l'exclusion, la xénophobie et le racisme, et même les barrières linguistiques et le manque de formation professionnelle pour les préparer au travail. Les *programmes* sociaux ainsi conçus vont au-delà des structures académiques traditionnelles et doivent également se concentrer sur la sauvegarde des droits des personnes, sur la recherche de leur stabilité émotionnelle, physique et spirituelle, sur la possibilité de les rendre autonomes par la formation des compétences sociales qui seront indispensables dans leur relation avec le monde et dans leur insertion sur le marché du travail.

Dans de nombreux contextes, en raison de la législation particulière, le moment de l'intervention auprès des jeunes à haut risque social est une variable qui nous pousse à être créatifs et à avoir la capacité d'établir des alliances pour mener à bien notre tâche efficacement, en minimisant toute situation qui pourrait à nouveau violer leur dignité. Par conséquent, la tâche éducative dans le secteur social est vaste et variée et pour cette raison, en plus du fait que l'option sociale doit être transversale dans tous nos contextes pastoraux, nous reconnaissons les Œuvres Sociales et les Services Sociaux salésiens comme un milieu spécifique pour

fournir des services éducatifs et pastoraux qui peuvent être conçus de diverses manières à la fois dans le POP et dans le PEPS.²⁷

À titre d'exemple :

a. Programmes sociaux associés à la présence d'autres contextes pastoraux.

Dans de nombreuses Provinces, il existe des Services éducatifs sociaux qui fonctionnent dans les mêmes structures que les autres contextes pastoraux, ou qui sont la réponse à la projection sociale d'une œuvre spécifique.

Dans certains de ces cas, l'idée est d'éduquer à vivre son temps libre, ou d'offrir des compléments académiques et des ateliers de formation artistique ou sportive pour la promotion de la coexistence civile, entre autres.

Ce sont des modalités très efficaces par lesquelles nos présences ouvrent leurs portes aux quartiers où elles sont insérées et les amènent à participer à la vie locale, nous rapprochant des situations réelles des familles et nous permettant de connaître la réalité, parfois très dure, de ces garçons et de ces filles.

Dans d'autres endroits, ce service s'est développé à travers les paroisses, les centres de jeunes et les oratoires, où la sensibilité s'est accrue à l'accueil de personnes handicapées, d'enfants rencontrant des difficultés d'apprentissage, à l'aide à la promotion des femmes, l'aide aux familles, les rencontres multiculturelles et multireligieuses et la culture de la non-violence.

Dans certains pays, les Provinciaux motivent et assurent les conditions pour que les Salésiens aient la possibilité de s'intégrer dans les Services sociaux ; dans d'autres, est toujours en suspens la question de la « conversion pastorale » qui motive certains confrères à vouloir vivre et servir dans ces périphéries. Il est important que les Salésiens consacrés soient impliqués dans ces pro-

²⁷ Cf. CG28, p. 115, n. 45g.

grammes parce que ceux-ci font partie de l'option préférentielle de notre mission, et pour cette raison nous ne pouvons pas l'abandonner, ni laisser les laïcs seuls qui, parfois, ressentent et dénoncent l'absence de religieux. Ce déséquilibre met en péril la mission salésienne elle-même dans le domaine du Service social. Ensemble, nous sommes appelés à faire revivre, recréer et parfois même rétablir l'esprit du Valdocco dans un climat de confiance mutuelle, puisque chacun est invité à contribuer avec sa propre spécificité. Parfois, cela peut être un véritable retour aux origines.

b. *Présences avec un dévouement exclusif au contexte des Œuvres Sociales et des Services Sociaux.*

Il existe de nombreuses Provinces avec des présences salésiennes dont le dévouement à la mission dans le Secteur Social est absolu. En raison de l'impact des institutions dans ce Secteur, les Œuvres Sociales salésiennes constituent un contexte à part entière, car il existe un certain nombre de facteurs charismatiques, d'exigences légales et réglementaires auxquels elles doivent répondre et qui leur confèrent leur identité et leur dynamique. Il est de plus en plus courant que ce contexte soit décrit et spécifié dans les Projets Organiques Provinciaux (POP), avec des options et des critères clairs pour son développement dans la vie de la Province. Dans notre Congrégation, nous avons des Œuvres Sociales simples et d'autres plus complexes, à la fois par le nombre de programmes et de services qu'elles offrent, et par leur articulation et leur connexion avec d'autres contextes.

Comme dans tout processus de croissance et de maturation des institutions, il est nécessaire de planifier l'avenir de ces œuvres, mais en veillant toujours à ce qu'elles répondent avec qualité et dignité aux besoins des destinataires. Il est nécessaire de dépasser la mentalité, encore persistante dans certaines Provinces, selon laquelle il doit y avoir une séparation et une différence entre les bâtiments, les équipements, le profil des éducateurs et des opérateurs des œuvres qui s'adressent aux jeunes vivant sans difficultés économiques et les œuvres qui se consacrent aux plus pauvres. Cela perpétue la différence entre ceux qui ont

plus de possibilités et ceux qui sont moins favorisés et, pour être fidèles au Seigneur Jésus et à Don Bosco, nous ne pouvons pas le permettre, parce que les pauvres méritent le meilleur de notre part – comme nous l’avons appris de Don Bosco.

Les situations dans lesquelles se trouvent les défavorisés ne doivent jamais nous effrayer. En effet, chaque fois que nous, Salésiens, rencontrons ces jeunes, nous devons être enthousiastes à l’idée de les accompagner dans leur processus de préparation à la vie. D’où la nécessité d’être très professionnels dans les processus de formation que nous leur proposons, puisque chaque jeune est un projet de Dieu que nous avons la responsabilité d’accompagner.

Notre force en tant que Salésiens réside dans le fait de nous laisser aider et aussi d’apprendre des autres. Nous ne pouvons pas faire le bien tout seuls. Pour cette raison, dans le contexte des Œuvres Sociales, nous devons impliquer un grand nombre de personnes aptes, formées dans différents domaines de connaissances et de disciplines, qui puissent éclairer la réflexion et l’action à mener en faveur de ces jeunes et des communautés qui les accompagnent. D’autre part, dans l’animation et la gouvernance co-responsable de nos œuvres, il est nécessaire de générer les mécanismes nécessaires pour que le processus de prise de décision soit également partagé avec les laïcs et que soit établie la culture de l’évaluation des processus.

La question de la rentabilité et de la durabilité économique de ce type de travail se pose certainement toujours comme une préoccupation. Pour ce faire, nous avons recours à notre intelligence pastorale et à la capacité d’établir des accords avec les gouvernements, les administrations régionales ou locales, les associations privées ou les organisations opérant dans la coopération au développement, tant au niveau national qu’international. Ce que nous ne devons jamais oublier, c’est de qui nous sommes les fils et de quelle protection nous bénéficions lorsque nous travaillons avec ses préférés.

Un critère très important auquel il faut prêter attention à ce

stade est la question de savoir avec qui forger des *partenariats*, de sorte que dans la recherche de ressources financières, nous ne nous laissions pas imposer des actions qui risquent de brader notre identité. Je dois dire que notre intention évangélisatrice dans les Œuvres Sociales et les Services Sociaux n'est pas négociable. La bonté de ce contexte réside donc dans le fait qu'avec nos actions au milieu des communautés les plus défavorisées, nous semons les graines du Royaume, même dans des contextes religieux non chrétiens, et toujours dans le respect et la liberté des autres, mais sans perdre une once de notre identité chrétienne et salésienne.

2.2 Souci pastoral et accompagnement avec d'animateurs aptes et préparés.

Chaque programme, chaque service et chaque travail social de notre Congrégation montre que dans les différentes Provinces et les différentes CEP, personnes consacrées et laïcs ont expérimenté une grande ouverture de cœur en se sentant envoyés aux jeunes à risque ; elles ont réfléchi aux meilleures stratégies à suivre pour leur proposer les itinéraires d'accompagnement pertinents et ont pris les décisions appropriées pour assurer la continuité requise par les projets. C'est une action courageuse, car il n'est pas facile de mener des initiatives qui défendent ceux qui « créent des problèmes et des contrariétés ».

À ce stade, je voudrais exprimer une reconnaissance bien méritée aux nombreux laïcs – hommes et femmes – qui travaillent aux différents niveaux de nos Œuvres Sociales et de nos Services Sociaux comme éducateurs, comme personnel de service et comme spécialistes dans les différents secteurs (pédagogues sociaux et experts en rééducation, travailleurs sociaux, psychologues, experts de la santé, enseignants et instructeurs d'ateliers, personnel de placement, personnel de gestion et d'administration, directeurs). À vous tous, je dis : Merci, au nom de notre Père Don Bosco, pour votre bon travail, parce qu'à travers la contribution de chacun et chacune de vous, les enfants, les adolescents et les jeunes, dans les communautés et les quartiers où les droits sont

violés, trouvent de vrais pères et mères qui prennent soin d'eux et qui leur font ressentir la prédilection de Dieu.

Je sais que beaucoup d'entre vous vivent leur profession avec une passion profonde au point de l'assumer comme une vocation véritable. Cela fait de vous de vrais apôtres de l'Évangile. Beaucoup d'entre vous, dans de nombreux pays du monde, viennent de cultures et de traditions religieuses propres à vos contextes, et cela nous rapproche encore plus, car c'est sur la base des valeurs que nous partageons que nous nous reconnaissons comme membres de la même Famille née au Valdocco.

Chers laïcs, je sais qu'à la fin de vos journées intenses, vous rentrez chez vous pour continuer à travailler dans vos chères familles, et que vous sacrifiez souvent une partie de votre temps personnel pour répondre aux appels des jeunes de l'œuvre salésienne. Je sais aussi qu'à certaines occasions, quelques-uns d'entre vous ont vécu des moments d'incompréhension.

Je vous encourage à aller de l'avant, sachant que dans la certitude de la vocation que vous avez reçue, vous trouverez toujours la force d'un dialogue sincère qui vous aidera à grandir et à mûrir. Merci pour votre vie, pour votre amitié et pour votre accompagnement des jeunes, de la CEP et de nous, Salésiens.

Et je suis profondément reconnaissant à mes chers confrères Salésiens, coadjuteurs et prêtres, qui, avec une immense charité pastorale, se sont donnés, ou continuent de le faire, au service des plus pauvres. Dans l'obéissance silencieuse, beaucoup de mes confrères se sont sanctifiés et ont communiqué la grâce de Dieu aux souffrants, à ceux qui sont les plus affligés et les plus nécessiteux, les aidant, se tenant à leurs côtés, les conseillant, leur offrant de nouvelles possibilités d'orienter leur regard. Beaucoup ont dû faire face à des malentendus parce que nous n'avons pas toujours et partout été prêts à comprendre les propositions éducatives et sociales. Beaucoup de Salésiens trouvent dans la méthodologie des Œuvres Sociales et des Services Sociaux une dynamique vibrante de notre charisme, parce que ce sont des

espaces qui s'éloignent de la rigidité, qui offrent de la fraîcheur et se lancent dans des missions pastorales audacieuses.

Je demande au Seigneur la grâce que beaucoup de jeunes Salésiens, à partir des maisons de formation elles-mêmes, puissent être enthousiasmés par les apostolats de contact avec les rues et les milieux défavorisés où, comme cela est arrivé au jeune prêtre Jean Bosco, ils puissent s'émouvoir des situations de dégradation de l'humanité, et se sentir heureux de vivre une présence amicale au milieu des jeunes qu'ils y rencontrent.

Grâce à Dieu, beaucoup de confrères orientent aujourd'hui leur projet de vie vocationnel à travailler dans cet environnement qui nous permet de voir sans voile aucun le visage du Ressuscité. Cela reste un défi pour nos processus de formation initiale, spécifique et continue que d'offrir les outils permettant aux Salésiens de connaître et d'aimer la dimension sociale de nos présences, afin d'être compétents dans ce domaine et de proposer ainsi avec pertinence l'action pastorale qu'elle requiert.

2.3 Une pastorale qui prenne en compte la famille.

La famille est le foyer naturel de tout être humain. C'est en famille que l'on apprend à être des personnes et des citoyens. Bon nombre des tragédies vécues par les adolescents et les jeunes dans les Services Sociaux trouvent leur origine dans leur situation familiale.

Il y a des familles harmonieuses, stables, accueillantes et attentives au bien-être de chacun de leurs membres, mais il y a aussi des familles qui, face aux problèmes d'un de leurs enfants, n'ont ni la capacité ni les ressources pour favoriser le processus de guérison et de réinsertion. Certaines de ces situations sont, par exemple, la consommation de drogues, l'implication dans des groupes criminels ou violents, les menaces à l'intégrité personnelle par des tiers ou les procédures judiciaires.²⁸ Dans certains

²⁸ Cf. CG28, pp. 69-70, n. 2.

cas, les familles sont victimes de causes extérieures qui les désagrègent, et les enfants restent sans liens ni soutien pour leur venir en aide, comme c'est le cas dans les régions où sévissent la guerre, le déplacement forcé dû à la violence, les catastrophes naturelles et, en particulier, tous types de migration. Le phénomène de la pauvreté, combiné à l'instabilité émotionnelle de certains parents, les amène à avoir des problèmes de comportement qui affectent souvent leurs enfants. La famille devient dysfonctionnelle et finit par être un milieu défavorable et même abusif.

« La réalité est devenue très complexe, à tel point qu'aujourd'hui on ne peut pas parler de la famille au singulier, mais au pluriel. Il n'y a pas *une* famille, il y a *des* familles. Malgré les multiples configurations familiales, nous pouvons dire que les relations familiales sont une composante d'une importance vitale, car elles sont l'accès à la construction et au développement de la personnalité. La famille est le lieu de rencontre des diversités qui sont à la base de l'expérience humaine. Par conséquent, lorsque nous parlons du soin de la famille, cela implique le soin de ses membres dans leur diversité, dans leurs besoins, dans leur dignité ; aucune autre institution n'est au-dessus de la famille dans la construction du développement humain intégral. »²⁹

L'élément ré-intégrateur de la pédagogie sociale salésienne cherche à permettre au jeune, dans son processus de maturation personnelle, de reconstruire les liens rompus avec sa famille. De ce point de vue, le récent document salésien « *Pastorale des Jeunes et Famille* » nous enseigne que, puisque notre ministère s'adresse avant tout aux jeunes, nous ne pouvons pas les isoler du monde auquel ils appartiennent, et nous sommes donc appelés à accompagner les réalités familiales pour leur garantir les conditions justes, tant de coexistence que de soutien mutuel, de la stabilité affective à la stabilité économique. Une famille fragmentée met chacun de ses membres en danger, et l'intervention sociale

²⁹ DICASTÈRE POUR LA PASTORALE SALÉSIENNE DES JEUNES, *Pastorale des Jeunes et Famille*, Éditions SDB, Rome 2021, p. 12.

visé à établir les causes de ce malaise pour activer chez le jeune les chemins possibles à suivre pour qu'il puisse s'y réinsérer, en faisant partie d'un milieu accueillant, affectueux et formateur dont il se sent une partie importante, et qu'il peut aider à se consolider.³⁰ Dans ce même mouvement, il est idéal pour les familles de rejoindre le processus de réinsertion des jeunes comme clé sûre de leur guérison.³¹

3. L'ENGAGEMENT EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN INTÉGRAL

La doctrine sociale de l'Église a inspiré et continue d'inspirer le travail salésien. Nos propositions éducatives ont une perspective spirituelle, parce que nous agissons au nom de Dieu et orientons nos actions vers Lui ; mais elles ont aussi une perspective socio-politique, car nous sommes engagés dans la transformation de la réalité, et dans ce même sens, nous accompagnons les jeunes à s'engager et à être des agents dynamiques de la culture. Ce changement de mentalité exige de rompre avec les logiques qui asservissent et idéologisent les gens et d'avancer ensemble vers le développement humain intégral. Ce concept est lié à celui de la « croissance »³² qui depuis de nombreuses années a guidé les indicateurs qui ont tenté de mesurer l'évolution des entreprises uniquement d'un point de vue financier. L'enseignement de l'Église nous amène à comprendre que tout changement bénéfique dans la dimension matérielle et sociale des personnes est directement lié à leur transcendance,³³ et c'est un appel à être vraiment humains, puisque c'est le plan de Dieu pour toute l'humanité et aussi, bien sûr, pour les croyants qui trouvent dans le Christ la mesure de l'homme parfait.³⁴

³⁰ Cf. CG28, p. 83 n.15.

³¹ Cf. CG28, p. 84 n.15h.

³² PAUL VI, *Populorum progressio*, 14 [Sur le développement des peuples], Rome, 26 mars 1967.

³³ PAPE FRANÇOIS, *Laudato si'*, 225.

³⁴ Cf. *Ep* 4,13.

Ce processus réunit de nombreux efforts pour la justice, la paix et la sauvegarde de la création. Le Pape François a publié ses précieuses encycliques *Laudato si'* (2015) et *Fratelli tutti* (2020) autour de cette proposition ; et depuis 2016, il a même mis en place un Dicastère spécifique pour réguler et administrer les questions liées aux migrants, aux plus pauvres, aux malades, aux exclus et aux marginalisés, aux victimes des conflits armés et des catastrophes naturelles, aux personnes détenues, aux chômeurs et aux victimes de toutes formes d'esclavage et de torture ; il a aussi institué le programme d'accompagnement de la pandémie de COVID 19 et la coordination de l'écologie intégrale à travers la plateforme *Laudato Si'*. Il est clair que nous ne pouvons pas parler d'Œuvres Sociales et de Services Sociaux salésiens sans reconnaître que nous sommes impliqués dans cet appel à participer au cheminement du développement humain intégral auquel le Pape François a invité l'Église et le monde. C'est, pour ainsi dire, l'agenda officiel de l'Église sur lequel nous sommes institutionnellement alignés en tant que Congrégation. Cela ajoute de la valeur au sens de nos œuvres, renforce l'identité charismatique de notre intervention éducative et sociale, et nous éclaire dans le choix de nos alliés et *parties-prenantes*.

3.1 L'importance des œuvres pour les jeunes à risque et l'innovation sociale.

La mission salésienne, dans toutes ses manifestations institutionnelles et dans les programmes d'assistance aux populations en situation de violation des droits, met en place des itinéraires qui partent du respect de chaque individu, l'accompagnant pour découvrir sa place dans le monde en dialogue avec les valeurs évangéliques de la foi chrétienne ou les valeurs de son propre credo. La théorie du développement appelle ce phénomène de changement « innovation sociale », qui prend en compte la richesse existant dans une population, en essayant de générer des habitudes chez les gens en partant de leurs possibilités, afin qu'ils puissent trouver leur propre chemin d'une vie plus digne. De cet-

te façon, le charisme salésien et l'innovation sociale sont comme les deux faces d'une même médaille : la première au sens théologico-pastoral et spirituel, et la seconde dans le langage académique et civil d'aujourd'hui qui cherche à indiquer les processus de cohésion au sein de la culture, amenant individus et collectivité au développement humain intégral et, par conséquent, de notre vision du monde de la vie à la transcendance.

Dans son magistère, le Pape François établit un dialogue important et nécessaire entre le langage de l'engagement social de l'Église, qui défend la dignité humaine, et celui des organisations internationales qui garantissent des politiques pour le bien-être des peuples.

Au cours des dernières décennies, de nombreux programmes ont été promus par des organisations ecclésiastiques et civiles opérant dans le domaine de la coopération au développement, dont la plupart convergent vers le concept de durabilité. Une organisation – en l'occurrence une œuvre sociale ou un service social – est durable lorsqu'elle génère un équilibre sain entre l'accomplissement de sa mission, l'impact qu'elle a sur l'environnement et la viabilité financière qui la soutient. De ce point de vue, il est intéressant de considérer la durabilité comme une composante qui aide à évaluer le sens des Œuvres Sociales et des Services Sociaux salésiens. C'est l'occasion de surmonter le danger qui existe dans de nombreuses institutions sociales (et parfois ecclésiales) de réduire les valeurs de l'Évangile et de la doctrine sociale à de simples actions philanthropiques, en évinçant de nos plans d'intervention de véritables processus d'accompagnement à la transcendance.

3.2 Complémentarité des connaissances et des institutions salésiennes

Le modèle de pastorale qui conduit au développement humain intégral dans le contexte des Œuvres Sociales et des Services Sociaux salésiens est enrichi par la contribution de diverses disciplines, parmi lesquelles je voudrais souligner les suivantes :

a. *La contribution salésienne dans l'approche des Droits Humains dans nos contextes.*

La pluralité culturelle et les exigences légales ont conduit la Famille Salésienne à ressentir le défi de devoir répondre d'une manière particulière aux besoins des jeunes à risque dans tous les contextes. Cependant, le phénomène de la mondialisation rend les facteurs qui causent l'injustice sociale et la violation des droits des personnes, ainsi que les stratégies qui sont générées pour les combattre, de plus en plus communs et similaires dans toutes les sociétés et tous les lieux.

Comprendre les clés sociologiques de chaque moment historique dans les différents contextes est l'occasion de renforcer le travail salésien dans le contexte des Œuvres Sociales et des Services Sociaux salésiens ; et c'est une façon concrète de le projeter dans l'avenir pour en garantir le sens. Cette discipline nous fournit les outils pour assurer la pérennité de notre engagement envers les jeunes, car la société évolue constamment ; cela nous aide à être profonds et passionnés dans notre travail, car plus nous sommes capables d'analyser la condition du changement humain, plus nous aurons d'opportunités de trouver les clés qui conduisent aux changements vers le développement intégral.

Avec une méthodologie interdisciplinaire, activant des observateurs qui favorisent une lecture sociologique attentive et constante des phénomènes qui font bouger la dynamique des enfants et des jeunes, on indique la voie pour la configuration des itinéraires éducatifs à suivre et l'on ouvre l'entrée à divers *forums*, tels que ceux qui dans chaque pays et dans chaque région sont établis pour dénoncer la violation des droits des mineurs. En même temps, on offre la possibilité de travailler pour la défense de ces droits. La tâche d'observer ces phénomènes est essentielle dans ce contexte, car dans la formulation du PEPS, une analyse contextuelle bien faite rendra visible l'offre de nos Services Sociaux et nous maintiendra pertinents parmi les institutions du secteur social.

En tant qu'Église et en tant que Congrégation Salésienne, nous reconnaissons que les Droits Humains sont un don précieux que nous devons défendre et promouvoir. Nos collectivités locales et provinciales ont parcouru un long chemin à cet égard. En 2009, avec le Congrès *Système Préventif et Droits Humains*, la Congrégation a fait le choix de rendre cette ligne transversale à tous les contextes et niveaux de nos structures dans le monde. D'une manière particulière, nous sommes attentifs à la *Convention relative aux droits de l'enfance et de l'adolescence* que les Nations Unies ont proclamée en 1989 comme accord mondial qui accorde de l'importance aux mineurs en tant que sujets qui ont le droit d'être éduqués de manière intégrale, en les aidant à développer toutes leurs capacités et à renforcer leur personnalité. De cette façon, un chemin est assuré à travers lequel l'humanité peut avancer avec confiance vers la réalisation de la paix et de la dignité humaine, dans la mesure où les nouvelles générations sont respectées et formées dans cette attitude.

Cela devrait nous rassurer de savoir qu'en tant que religieux et laïcs de la CEP, nous prenons les mesures nécessaires et développons les outils nécessaires pour sauvegarder l'intégrité des mineurs et de toute la communauté, sachant que tous ses membres doivent les connaître, les intérioriser, les respecter et les observer.

b. *La pédagogie sociale en clé salésienne.*

Lorsque nous parlons de risque social, nous entendons la possibilité réelle que l'on porte atteinte aux Droits Humains des gens ou qu'ils soient radicalement violés. Dans les contextes humains les plus divers, nous trouvons de nombreuses formes de pauvreté qui touchent les mineurs en général. Cependant, les contextes de grande pauvreté socio-économique concentrent un grand nombre d'éléments qui mettent en danger la dignité des personnes. Il existe de nombreuses périphéries humaines qui entraînent la marginalisation subie par des millions de personnes par rapport à certains des avantages dont bénéficient les citoyens ordinaires. Dans des cas plus scandaleux et dégradants, nous

voyons comment des millions d'autres êtres humains vivent dans l'exclusion totale, sans pouvoir avoir les opportunités qui devraient être garanties dans toutes les sociétés.

Notre option charismatique en faveur des plus pauvres nous appelle à nous engager, dans la mesure du possible, à aider à briser les cycles de la pauvreté et de l'exclusion, et nous le faisons, fondamentalement, par l'éducation. Dans la plupart des Provinces qui ont des programmes sociaux, il y a le défi de former des éducateurs sociaux et des pédagogues sociaux, car il n'est pas facile de trouver les bons profils dans tous les contextes et, dans de nombreux cas, il n'y a même pas d'offre académique pour les préparer en tant que tels.

Du point de vue séculier, les éducateurs sociaux et les pédagogues sociaux sont une figure très similaire à l'assistant salésien que Don Bosco voulait pour ses présences. À travers la pédagogie sociale, nous nous demandons quel type de citoyen nous devons accompagner vers la maturité, à partir de la reconnaissance des singularités des enfants, des adolescents et des jeunes de nos présences.

Parmi les nombreux écrits importants sur la pédagogie sociale, je voudrais suggérer tout simplement la lecture actualisée du *Système Préventif* proposée par notre confrère, le Père Jean-Marie Petitclerc,³⁵ qui observe qu'il y a trois moments-clés où les Œuvres Sociales et les Services Sociaux salésiens proposent actuellement des itinéraires d'accompagnement pour les jeunes à risque : la pédagogie de l'accueil, la pédagogie de l'espérance et la pédagogie de l'alliance.

- *La pédagogie de l'accueil* identifie les premiers pas que les éducateurs franchissent pour entrer en contact avec chaque jeune. À partir de là, est généré le lien qui permettra à chacun d'entre eux de s'ouvrir à des propositions pédagogiques. C'est

³⁵ Cf. JEAN-MARIE PETITCLERC, *Les valeurs les plus significatives du Système Préventif*, in AA. VV., *Système Préventif et Droits Humains*, Rome 2009.

possible parce que le jeune reconnaît de la crédibilité à l'éducateur qui l'accompagne. En fait, si la confiance fait défaut, il n'y aura pas de processus éducatif.

- *La pédagogie de l'espérance* permet de voir comment des éducateurs et des spécialistes de différentes disciplines proposent des itinéraires qui permettent d'accompagner le jeune, en l'aidant à mûrir de manière intégrale. On perçoit qu'il y a un chemin à suivre, basé sur la confiance, qui portera ses fruits.
- Enfin, *la pédagogie de l'alliance* permet de découvrir le réseau de réseaux qui se construit et qui doit garantir aux personnes, en l'occurrence aux jeunes qui se tournent vers nos Œuvres Sociales et nos Services Sociaux, les opportunités qui les aideront à grandir en tant que citoyens, à exercer leurs droits et devoirs, et à participer à un développement sain de la culture. Cela démontre la fonction de régulation de la société comme garante des droits, canalisée par le rôle de l'État et des institutions publiques, ainsi que des organes qui doivent garantir le bien-être des citoyens.

c. *La complémentarité des connaissances.*

Comme je l'ai déjà dit, le modèle pastoral et psychosocial est basé sur l'instauration de la confiance, de l'espérance et de l'alliance. Il est merveilleux d'observer combien le Système Préventif de Don Bosco a la capacité d'impliquer tant de personnes – laïcs et personnes consacrées – qui enrichissent nos présences avec de nouveaux langages, de nouvelles expériences éducatives, de nouvelles routes à parcourir pour aller à la rencontre des jeunes les plus nécessiteux. Dans ce travail de complémentarité, nous, Salésiens consacrés, avons aussi l'occasion de contribuer à la grande richesse de l'accompagnement personnel et spirituel des mineurs, de leurs familles et de leurs quartiers ou communautés locales.

Dans notre Congrégation, en plus d'une riche expérience pastorale, nous avons un patrimoine intellectuel abondant qui a donné naissance à des écoles, des instituts, des centres de formation

professionnelle, des centres de soins pour les mineurs, des groupes de recherche et de nombreuses publications scientifiques qui font de nos Universités et de nos Institutions d'Enseignement Supérieur de véritables points focaux qui éclairent la réflexion dans les différents domaines de la connaissance, et qui prennent un sens particulier lorsque cela a un impact sur le processus d'accompagnement des individus et des groupes. Cette énorme capacité a été réalisée par les Salésiens et les laïcs qui ont offert, et continuent d'offrir aujourd'hui, leurs capacités intellectuelles au service de la mission.

Parmi les offres importantes de l'Enseignement Supérieur, notre Université Pontificale Salésienne de Rome (UPS), en tant qu'université de la Congrégation, a vu naître d'importantes productions académiques dans les domaines de la pédagogie et de la pédagogie sociale, de la psychologie et de la sociologie, qui sont fondamentales pour la consolidation du contexte des Œuvres Sociales. Nous devons poursuivre dans cette voie et accroître la collaboration avec les autres IUS (Institutions Universitaires Supérieures) et avec les Universités dans leur engagement en faveur du développement humain dans de multiples domaines.

J'en appelle aux Provinces, et aux personnes qui servent dans les Œuvres Sociales, afin qu'au milieu d'un travail apostolique intense (éducatif et social), elles puissent effectuer un exercice sain d'intelligence pastorale pour ne pas céder à la tyrannie de ne répondre qu'à l'urgence. Nous devons systématiser notre action éducative et la tenir constamment à jour, avec une analyse permanente de la réalité, des contextes et des réalisations qui peuvent donner un sens à la mission. Il est vrai que toutes les communautés n'ont pas la capacité de mener à bien cette tâche. Il est donc très utile de créer des réseaux également à cet égard.

C'est pourquoi j'invite également nos établissements d'Enseignement Supérieur à veiller à ce qu'une grande partie de leur réflexion sur le secteur social puisse provenir des territoires où se trouvent nos œuvres salésiennes et de l'expérience que nous y

vivons. Cette recherche universitaire remplit vraiment sa fonction sociale de fournir des données et des réflexions qui conduisent à une compréhension sage des phénomènes humains et culturels, et que cela permet aux différents agents sociaux et éducateurs de prendre des décisions, générant ainsi les actions nécessaires et même innovantes pour chaque contexte.

Enfin, j'invite les Œuvres Sociales et les Services Sociaux, les Universités Salésiennes, le Secteur de la Pastorale des Jeunes, le Secteur des Missions et celui de la Communication Sociale de la Congrégation, les Procures Missionnaires et les ONG d'inspiration salésienne, ainsi que les Provinces à s'unir et à se coordonner de plus en plus, et à travailler dans des projets multisectoriels avec un sens de la communion et de la coresponsabilité, pour continuer à donner les meilleures réponses possibles et responsables à ces enfants et à ces jeunes, ainsi qu'à leurs communautés appauvries ; et tout cela, toujours dans la fidélité au charisme.

3.3 Engagement à la citoyenneté active.

De la logique avec laquelle j'ai présenté la réflexion jusqu'à ce point, il est facile de conclure qu'il n'est pas possible d'avoir une proposition de développement humain intégral qui favorise les gens sans les impliquer dans ce même processus, donc je souligne deux aspects très importants qui nous aident à renforcer cet objectif :

a. *Formation à la citoyenneté active.*

La citoyenneté active conduit à la formation de personnes sensibles et attentives aux grands défis de l'humanité et au désir de faire quelque chose pour trouver des solutions communes. Il est très important de motiver et d'apprendre aux jeunes à réfléchir et à proposer des parcours, des objectifs et des processus basés sur la valeur et la richesse des personnes en leur lieu, territoire et contexte. Cela leur permettra d'exercer un certain *leadership* dans la recherche du bien commun et l'amélioration de leur propre vie et de celle des autres. Du point de vue de la foi et de la perspective chrétienne, cela signifie préparer des jeunes qui se-

ront de vrais « disciples-missionnaires » (selon le mot du Pape François)³⁶ capables d'avoir du sens ici et maintenant.

Dans un nombre important de Provinces, il existe des programmes spécialisés de formation à la citoyenneté active, conçus à la fois pour former les jeunes et les adultes dans ce domaine et pour mettre sur pied des projets qui renforcent cette dimension de la citoyenneté active dans les différents contextes pastoraux.

b. *Le volontariat pour la construction de l'amitié sociale.*

Le volontariat est l'une des réalités présentes au Valdocco depuis les origines du charisme (même si ce terme est plus adapté aujourd'hui qu'à ceux de l'époque). Ce sont les jeunes eux-mêmes qui ont voulu aider Don Bosco à remplir sa mission. De cette expérience, certains d'entre eux sont restés avec lui, et avec quelques-uns d'entre eux, Don Bosco a fondé la Congrégation Salésienne. Il est beau d'imaginer ce qu'a dû penser Maman Marguerite lorsque Don Bosco lui a demandé son aide pour être la mère de ses jeunes. Elle aura éprouvé beaucoup d'émotion et une joie profonde de savoir qu'elle aidait son fils dans quelque chose d'important. Il est possible qu'elle ait ressenti de la nostalgie en quittant la maison où elle vivait depuis de nombreuses années : la terre pour laquelle elle avait travaillé dur, sa famille et ses voisins. Elle a dû ressentir de l'incertitude en partant pour l'inconnu, car l'inconnu était sans aucun doute la vie qui l'attendait au Valdocco, et ainsi de suite. Malgré tout, elle a accepté l'invitation de son fils et a contribué à améliorer la vie de nombreux jeunes.

La mission salésienne a continué de se répandre dans le monde entier, fruit de l'Esprit Saint (véritable inspirateur du charisme), et beaucoup de gens y ont adhéré. Comme Don Bosco, nous avons aussi besoin d'aide aujourd'hui pour continuer à édifier le Royaume de Dieu partout où le Seigneur nous a plantés. Comme Don Bosco, nous pouvons aussi proposer aux jeunes d'être pasteurs et

³⁶ Cf. PAPE FRANÇOIS, *Evangelii Gaudium*, nn. 119-121 [Sur l'annonce de l'Évangile dans le monde d'aujourd'hui], Rome, 24 novembre 2013.

éducateurs d'autres jeunes, et une manière de le faire, parmi les nombreuses façons de vivre et de s'engager, est le volontariat.

Par cette expérience, nous pouvons promouvoir une culture de solidarité, l'ouverture de l'esprit et du cœur. À travers la rencontre avec les autres, dans d'autres cultures et d'autres régions, l'expérience du volontariat offrira aux gens, en particulier aux jeunes qui ont été les bénéficiaires de nos processus d'accompagnement dans certains milieux salésiens, une expérience qui les aidera à avoir une perspective valable et riche sur leur vie. Les présences salésiennes qui accueillent les volontaires sont positivement impactées par leur présence.

Dans notre pastorale des jeunes, il existe différents types de volontariat dans lesquels les personnes donnent généreusement de leur temps, de leur travail et de leur vie dans les maisons salésiennes ou dans les différents Services offerts, ce qui est également un indicateur très important de ces présences dans la consolidation du développement humain intégral. Cette expérience, qui se déroule avant tout dans nos Œuvres Sociales et Missionnaires, est un don de Dieu qui se vit dans le monde salésien et qui a créé des liens d'amitié et d'appartenance entre volontaires, Salésiens et jeunes de nos œuvres. Les communautés salésiennes qui accueillent des volontaires sont aussi interpellées par leur présence même et ressentent souvent le défi que représentent le contact et la collaboration avec les volontaires pour vivre davantage en témoins comme Salésiens de Don Bosco.

3.4. Éducation à la foi et accompagnement dans les Œuvres Sociales salésiennes

À l'heure où les Œuvres Sociales salésiennes cherchent avant tout à donner la priorité aux personnes (enfants, adolescents et jeunes) plutôt qu'aux structures, aux services et à la gestion elle-même, nous ne pouvons pas oublier que « Pour nous aussi l'évangélisation et la catéchèse sont la dimension fondamentale de notre mission. Comme Don Bosco, nous sommes appelés, tous et en tou-

te occasion, à être des éducateurs de la foi. »³⁷ La catéchèse et l'éducation à la foi ne sont pas quelque chose que nous devrions offrir uniquement aux garçons et aux filles les plus chanceux, les plus habiles et les plus capables. Ce sont précisément les plus nécessaires qui sont les premiers à devoir s'enrichir du don de la présence du Seigneur dans leur vie, du don de la foi, quelle que soit leur religion. *Ne tombons pas dans l'erreur de penser que nos destinataires privilégiés ne sont jamais suffisamment préparés pour pouvoir accomplir ce chemin d'initiation ou de maturation chrétienne dans la foi.* C'est pour cette raison que nous avons écrit que « Don Bosco a transmis sa passion pour le salut des jeunes vécue dans l'engagement constant d'une *catéchèse simple, essentielle, adaptée à la condition, à l'âge, à la culture des jeunes* et jointe aux autres propositions éducatives et récréatives de l'Oratoire. La catéchèse salésienne ne s'actualise pas au terme d'un parcours préparatoire mais constitue le cœur, implicitement, des premières rencontres et, explicitement, de toute la formation. Don Bosco ne distinguait pas entre la première annonce et la catéchèse mais, quand il rencontrait un garçon, il l'invitait tout de suite opportunément à faire un chemin de vie chrétienne ».³⁸

Fidèle à la tradition salésienne, je crois qu'il est essentiel de ne pas négliger le fait que l'éducation à la foi et à la catéchèse est mise au service de la formation intégrale de la personne humaine, toujours dans le respect de chaque individu.

4. LE MILIEU DU SYSTÈME PRÉVENTIF

Le Système Préventif, où nous trouvons l'identité éducative et spirituelle salésienne, se concrétise d'une manière très particulière dans la prise en charge des adolescents et des jeunes à risque social dans différents modèles éducatifs et pastoraux. Tout milieu

³⁷ Cf. C 34.

³⁸ DICASTÈRE POUR LA PASTORALE SALÉSIENNE DES JEUNES, *Pastorale salésienne des jeunes. Cadre de référence*, Éditions SDB, Rome 2014³, p. 143.

pastoral doit pouvoir apporter une réponse adéquate et spécifique à la réalité des jeunes avec qui nous partageons notre vie, selon le « critère oratorien » comme source permanente d'inspiration.

Les Œuvres Sociales et les Services Sociaux salésiens ont une double tâche : prévenir les situations susceptibles de violer les droits des enfants et des jeunes et guérir les blessures causées par la violation de ces droits, qui ont conduit à des conditions douloureuses de marginalisation.

La défense, la restitution et la protection des droits des enfants, des adolescents et des jeunes – ainsi que de leurs familles, groupes et quartiers – donnent au Système Préventif Salésien une caractérisation et une mise en œuvre très concrètes. L'atténuation du risque social, la restauration des droits, la réinsertion et la réintégration dans la vie sociale sont les résultats attendus de cette action pastorale. À partir de notre option évangélisatrice, tous nos milieux sont appelés à avoir une perspective sociale en faveur des plus pauvres et des plus défavorisés.

Nous ne pouvons pas juger les jeunes uniquement sur la base de leurs problèmes. Il est vrai qu'il n'est pas facile de travailler dans le milieu des Œuvres Sociales et des Services Sociaux. Comme Don Bosco, la patience et une grande tolérance à la frustration doivent être enrichies par la foi et la certitude de travailler pour le Royaume de Dieu. Mais en même temps, l'énorme satisfaction de voir les résultats chez beaucoup de ces jeunes, en chacun d'eux, chacun selon son propre rythme et selon ses propres possibilités, chacun avec ses propres dons, cela continue d'être un « signe de résurrection » comme à Naïm.

C'est une joie qu'en tant que Salésiens et laïcs nous éprouvons parce que nous sommes certains que l'option pour les Œuvres Sociales salésiennes et les Services Sociaux salésiens reflète le visage même de Dieu.

4.1 Une réponse constante

Le charisme de Don Bosco est une manifestation de la prédi-

lection de Dieu pour les jeunes et, parmi eux, pour les moins favorisés. Ceci est démontré par la multiplicité des projets qui composent le secteur des Œuvres Sociales et des Services Sociaux de la Congrégation salésienne dans 134 pays. Actuellement, les Salésiens et les laïcs de nos présences s'occupent des enfants, des adolescents, des jeunes et des communautés à risque, au moyen de 1 120 programmes environ qui, sur les cinq continents, sont liés aux différents contextes pastoraux de quelques œuvres, ou constituent des Communautés Éducatives et Pastorales avec des projets spécifiques du modèle social. Ces expériences sont le résultat de plusieurs décennies de travail généreux au cours desquelles les communautés locales et provinciales ont répondu avec foi à la voix de l'Esprit, réagissant aux besoins des jeunes dans leurs contextes et réalités, renouvelant et actualisant la façon d'interpréter et d'appliquer le Système Préventif.

Malgré les distances et les différences culturelles dans lesquelles sont nées les différentes propositions, cet environnement se consolide de plus en plus tant pour la systématisation et la professionnalisation des itinéraires proposés face aux différents problèmes de la jeunesse, que pour l'évolution législative qui a caractérisé le secteur social (parfois appelé secteur tertiaire). Le phénomène de la mondialisation a également homogénéisé les problèmes qui mettent en péril la dignité des personnes et, en réponse à cela, la mise en réseau a conduit à des réponses permettant d'offrir des solutions adéquates.

En tant que Recteur Majeur, j'ai indiqué dans les *Lignes de programmation du Recteur Majeur pour la Congrégation Salésiennes après le CG 28* la « priorité absolue pour les jeunes, les plus pauvres et les plus abandonnés et sans défense », et j'ai affirmé avec une profonde conviction que « si, un jour, nous abandonnons les jeunes et, parmi eux, les plus pauvres, commencera alors le déclin de la Congrégation ».³⁹

³⁹ Cf. CG28, pp. 36 à 39.

Je suis très reconnaissant au Seigneur de voir le chemin parcouru dans de nombreuses communautés locales et provinciales. En ce moment, je renouvelle l'invitation à continuer à partager la richesse du patrimoine charismatique que nous possédons, afin qu'ensemble, nous puissions continuer à façonner et à consolider l'identité évangélisatrice et éducative de cet important environnement dans lequel nous sommes aussi témoins de l'amour et de la bonté du Seigneur. Pour atteindre cet objectif, nous devons unifier toujours plus les langages qui nous amèneront à nous comprendre et à dialoguer sur ce que nous considérons comme important dans nos propositions. Nous pourrons ainsi établir les critères minimaux, mais communs, qui doivent guider le PEPS propre à ce contexte éducatif et pastoral dans lequel nous travaillons avec les plus pauvres et les plus abandonnés, et renforcer la mise en réseau entre les Provinces et les Régions (salésiennes) au sein de notre Congrégation. Il est vrai qu'il y a des Pays et des Provinces où cette réflexion est très avancée ; dans d'autres cas, on avance plus lentement, mais des mesures importantes sont prises.

Par ces mots, je souhaite accompagner et soutenir les efforts de nombreuses Provinces qui, en insérant fermement le choix préférentiel pour les plus pauvres dans le POP, consacrent tout type de ressource à cette mission et garantissent la pérennité de ces programmes et services.

De la même manière, je suis avec beaucoup d'espoir le travail consistant de certaines Conférences Provinciales et Régionales qui ont créé des structures de coordination pour les processus de gestion, de communication et de formation du Secteur social sur leurs territoires.

À cet égard, je voudrais souligner le travail effectué par *Les Jeunes à risque* (YAR) en Inde, par le *Réseau Salésien d'Action Sociale* au Brésil et par les *Salésiens pour l'Action Sociale* en Italie, par les *Plateformes Sociales Salésiennes* en Espagne et par l'expérience du *Réseau Salésien de l'Amérique Sociale* (RASS) qui opère depuis plus de 20 ans de réflexion ininterrompue et

d'action commune et qui comprend 18 Provinces des 2 Régions Salésiennes du continent américain. Dans toutes ces expériences, il y a des lignes d'action définies dans des plans d'action de qualité, des stratégies d'intervention consolidées pour les jeunes, un soutien technologique approprié et des programmes de formation conjoints. Et surtout, je note avec joie l'intense passion éducative et évangélisatrice en faveur des jeunes les plus pauvres et les plus à risque.

Une partie très importante de ces propositions est réalisée avec les Filles de Marie Auxiliatrice et d'autres Groupes de la Famille Salésienne, où la contribution significative de chacun d'entre eux enrichit la réponse charismatique des propositions éducatives salésiennes dans le monde. Ce travail familial coresponsable a été source de revitalisation. Et l'engagement à travailler comme Famille Salésienne est un trait constitutif de notre identité qui fait de nos Œuvres Sociales et de nos Services Sociaux un véritable « lieu théologique de rencontre avec Dieu ».

Il y a aussi des cas très significatifs dans lesquels des *partenariats* avec d'autres Congrégations religieuses et Diocèses ont vu le jour, faisant de notre travail un engagement de plus en plus ecclésial.

4.2 Nouvelles formes de mission

La Consultation Mondiale des Œuvres Sociales et des Services Sociaux qui s'est tenue à Rome en 2019, convoquée par le Secteur de la Pastorale des Jeunes dans le cadre du *Synode sur les Jeunes*, a ratifié le parcours que ce contexte doit continuer à suivre, conformément à la proposition du Pape François sur le développement humain intégral. Dans la continuité de la réflexion menée en 2019 et comme partie intégrante des *Lignes de programmation du Recteur Majeur pour la Congrégation Salésienne après le CG28*, j'ai jugé nécessaire de convoquer un **Congrès International des Œuvres Sociales et des Services Sociaux Salésiens**, comme espace de convergence de toutes les Provinces

et Institutions d'appartenance, pour prier, réfléchir, partager et proposer des accords et des actions communes qui puissent consolider ce contexte dans notre Congrégation.

Nous vivons à une époque de changements sociaux rapides et, précisément pour cette raison, les Services Sociaux évoluent également rapidement. Face à cette réalité, ce contexte éducatif et pastoral doit être défini non pas tant par les services offerts que par la méthode qui l'amène à avoir du poids, dans la logique du développement humain intégral, sur la vie des enfants, des adolescents et des jeunes. L'observation permanente des phénomènes sociaux et culturels nous donne l'occasion d'identifier quelles sont les périphéries de la condition humaine et, par conséquent, de proposer des stratégies nouvelles et opérationnelles pour atteindre les personnes. La capacité d'intercepter toutes les situations qui causent tant de souffrances humaines, tant de marginalisation et tendent à créer des situations de « mise à l'écart », en particulier chez les enfants et les jeunes, nous pousse à donner des réponses concrètes.

En ce sens, je ne peux manquer de mentionner au moins trois grandes blessures qui affligent l'humanité en ce moment.

a. *L'effet dévastateur de la pandémie de COVID.*

L'arrivée de la pandémie a eu des effets dramatiques sur l'économie mondiale. De nombreux cycles de production se sont arrêtés et la fourniture de services a été réduite de manière exponentielle. Cependant, notre travail dans les Œuvres Sociales et les Services Sociaux a été amplifié par des situations telles que l'assistance aux malades, les chaînes de solidarité dans la distribution de nourriture et d'autres nécessités de base. Quant aux enfants et aux jeunes à risque, au moment de la pandémie, ils étaient déjà là ; c'était leur maison, nous ne pouvions pas les renvoyer et les laisser dans la rue. La Providence nous a donné la force de les accompagner et les ressources pour survivre en pleine crise.

Au moment où j'écris cette lettre, le fléau de la pandémie n'a pas encore disparu et le virus continue de muter. La pandémie

de COVID 19 a touché toutes les sphères et tous les niveaux sociaux : à la fois les sociétés de « bien-être » et les sociétés les plus pauvres et touchées par la misère. Aux premières appartiennent les plus riches et les plus puissants de ce monde qui ont également de meilleures chances d'accéder aux soins. Cependant, nous ne pouvons pas oublier que dans les endroits les plus pauvres et les plus délaissés – dans les pays considérés « en voie de développement » – la crise sanitaire causée par le COVID 19 continue d'être l'une des injustices sociales les plus aberrantes qui existent aujourd'hui et auxquelles de nombreuses populations sont soumises en raison de la négligence politique, de la corruption et du manque de solidarité d'une partie du monde vers l'autre (la plus grande et la plus pauvre).

b. La terrible guerre en Ukraine.

Comme je l'ai écrit par ailleurs, la guerre scélérate qui a conduit à l'invasion de l'Ukraine a brisé de nombreux rêves de paix qui avaient surgi au cours des dernières décennies. La destruction, les dégâts, les décès et les familles décimées par la perte de leurs proches sont la première conséquence de cette tragédie. Notre solidarité est avec tout le peuple ukrainien et, d'une manière particulière, avec nos frères et membres de la Famille Salésienne qui n'ont pas hésité dans leur mission à être des signes concrets de la présence de Dieu au milieu du peuple.

Nous avons vu de nombreux signes d'unité et de solidarité. Nos Provinces salésiennes en Europe (SDB et FMA) ont répondu admirablement, activant des plans pour accueillir des milliers de familles déplacées à cause des bombardements et des destructions. Dans de nombreux cas, des processus ont été mis en œuvre pour les relier aux systèmes sociaux des différents pays d'accueil et leur garantir un plus grand bien-être. Les maisons salésiennes des pays limitrophes de l'Ukraine, et pas seulement, ont servi de centres d'accueil et de distribution pour l'aide humanitaire provenant du monde entier. Nous avons vu comment, dans les différents endroits où nos confrères et consœurs ukrainiens sont ar-

rivés, la foi qui nous pousse à agir solidairement et à être une seule famille, a été célébrée et partagée.

c. Autres lieux de souffrance, de mort et de faim.

Ce serait une grave omission de ma part si je ne rappelais pas ici la réalité de la souffrance, de la mort et de la faim dans de nombreux autres endroits où la guerre entre sociétés sœurs, les guerres civiles et les groupes terroristes (dont beaucoup en Afrique) continuent d'être un fléau qui semble n'avoir pas de fin, et qui n'est pas visible dans les *médias* parce que cela se passe dans des zones qui ne répondent pas aux intérêts des groupes qui contrôlent le pouvoir économique à l'échelle mondiale. Là aussi, nos confrères et nos consœurs ainsi que d'autres membres de la Famille de Don Bosco sont présents avec des propositions de résurrection et de vie au milieu d'une culture de la mort.

4.3 Œuvres Sociales et Services Sociaux salésiens parmi les migrants et les réfugiés.

Dans son Message pour la *Journée Mondiale du Migrant et du Réfugié 2018*, le Pape François a écrit que « tout immigré qui frappe à notre porte est une occasion de rencontre avec Jésus Christ, qui s'identifie à l'étranger de toute époque accueilli ou rejeté. »⁴⁰ Il a souligné que face à ce drame de millions de personnes contraintes de quitter leurs terres à cause des guerres, de la pauvreté et de la violence, notre réponse commune pourrait s'articuler autour de quatre verbes : « accueillir, protéger, promouvoir et intégrer ». Comme l'a dit le CG 28, les migrants ne peuvent pas être un problème, ils sont pour nous, Salésiens d'aujourd'hui, une grande occasion de rencontrer Jésus.

Le Pape nous encourage à « toucher les blessures » du corps de ceux qui souffrent ; lorsque cela se produit, nous devenons

⁴⁰ PAPE FRANÇOIS, *Message pour la Journée Mondiale du Migrant et du Réfugié 2018*, « Accueillir, protéger, promouvoir et intégrer les migrants et les réfugiés », Rome, 15 août 2017.

vraiment sensibles à leur douleur et, en tant qu'hommes de foi et pasteurs de jeunes, nous sommes invités à ne pas rester immobiles face à ce drame. Le charisme salésien trouve tout son sens dans ce domaine du service pastoral et social qui grandit de plus en plus dans la Congrégation et dans lequel nous développons également des propositions d'accompagnement pour les différents types de migration, tant au sein de certaines nations que dans les migrations internationales dont s'occupe une bonne partie des Provinces.

À cet égard, je voudrais souligner notre attention sur la migration volontaire permanente pour des raisons économiques, professionnelles ou d'études. En outre, nous prenons également en charge les personnes en migration volontaire temporaire, en particulier les travailleurs qui entrent de manière saisonnière pour participer aux marchés du travail des pays développés. Nous accompagnons les migrations forcées de ceux qui fuient leur pays à cause des guerres, de la violence, des épidémies ou des catastrophes naturelles. Certains de ces migrants sont des réfugiés demandeurs d'asile politique et beaucoup d'entre eux sont contraints de rester pendant de longues périodes à attendre des réponses infructueuses des gouvernements. En ce sens, je voudrais remercier nos confrères pour l'excellent travail accompli dans les camps de réfugiés de Palabek en Ouganda, de Kakhuma au Kenya et de Juba (Soudan du Sud) où, malgré les circonstances difficiles, notre présence est un phare d'espérance pour toutes ces personnes.

Tous les migrants ont en commun la recherche du bien-être, le leur et celui de leurs familles qui sont souvent restées dans leur lieu d'origine et que l'on cherche généralement à regrouper. Cela nous amène à découvrir que la valeur « affective » dans la migration est l'une des composantes à prendre en compte lors de l'accompagnement pastoral d'une personne qui vient de loin. Nous devons nous demander ce que le migrant que nous voyons passer devant notre porte doit ressentir dans son cœur ; nous devons nous interroger sur sa solitude et les circonstances dans les-

quelles il a quitté sa maison, ses proches, son village et son peuple. Nous, Salésiens, ne pouvons pas considérer les migrations comme un « phénomène statistique » à analyser sur la base de chiffres ; au contraire, nous devons affronter ce drame avec l'espoir de générer de la vie en nous libérant de l'habitude du « politiquement correct ». L'Évangile ne connaît pas le « politiquement correct » !

En outre, des propositions sont mises en œuvre dans certaines Provinces salésiennes visant à offrir des alternatives annonciatrices de dignité pour les immigrants. Il est vrai qu'il est difficile et peu gratifiant de travailler avec les pauvres qui sont aussi d'une autre culture ou religion, qui ne parlent pas notre langue et qui peuvent porter en eux un lourd fardeau de ressentiment social. Mais on pourrait se demander quelles compétences a développées Don Bosco lorsqu'il a fait face à ces mêmes défis avec les garçons du Valdocco. Dans les différents contextes de nos Communautés Éducatives et Pastorales, nous pouvons nous demander ce que nous pouvons faire pour améliorer la condition des migrants dans nos villes. De cette façon, les paroisses, les écoles, les oratoires-centres de jeunes et les centres de formation professionnelle peuvent déterminer le nombre de migrants avec lesquels interagir et leur offrir un espace plus significatif où ils puissent grandir et mieux s'intégrer dans la société.

5. DURABILITÉ DES ŒUVRES SOCIALES ET DES SERVICES SOCIAUX.

Il est clair que la durabilité des projets et des actions dans le Secteur Social est importante pour pouvoir continuer à faire le bien. Les critères que les Organismes internationaux de coopération au développement indiquent lorsqu'ils réfléchissent à la durabilité de ces interventions sociales sont au nombre de trois : la durabilité est garantie si ces interventions ont la capacité de générer de l'équité sociale en fonction de leur mission, si elles

sont en mesure de garantir la durabilité écologique et si elles ont les ressources financières pour soutenir cette mission.

Dans nos présences, l'équilibre de ces trois critères doit être vérifié périodiquement par le noyau (animateur) de la CEP et doit répondre aux objectifs et indicateurs du PEPS. Dans tous les cas, nous sommes convaincus que travailler avec cette orientation est pleinement compatible avec la confiance et l'abandon en la Providence. Car bien faire les choses, avec une grande transparence et communiquer le bien qui est fait, ouvre la voie à la générosité des bienfaiteurs qui collaborent avec nous sur la base de la confiance et de la crédibilité. C'est un facteur très important. N'oublions pas d'être très exigeants avec nous-mêmes en termes de clarté, d'honnêteté et de transparence.

En effet, il appartient aux organes de gestion de chaque présence, projet ou programme dans le Secteur social (en fonction de la réalité de chaque lieu) d'assurer un compte-rendu transparent avec des critères de qualité, car de cela dépend, dans une large mesure, la capacité à négocier des ressources, à obtenir des contrats avec les différents organismes étatiques, la possibilité d'établir des accords interinstitutionnels et d'accéder à des projets nationaux et internationaux avec les agences de coopération. On pourrait même dire que dans la plupart des pays où nous travaillons comme défenseurs des droits de l'enfant, c'est précisément de cet élément-ci que dépend l'octroi de licences accréditant ou autorisant nos institutions à fournir le service.

Tout cet engagement nous amène à renforcer nos efforts dans la planification et dans la mentalité de projets, en totale harmonie avec ce qui nous est proposé dans *le Cadre de Référence pour la Pastorale des Jeunes*. Nous ne devons pas être paresseux mais bien organisés dans l'action apostolique, sans tomber dans l'efficacité stérile.

Chers frères et sœurs, ce travail est certes difficile, mais pas impossible. Pour cette raison, il est nécessaire de comprendre la logique du Secteur social ou du Tertiaire et de choisir judicieuse-

ment les profils des personnes qui rejoignent la mission et nous accompagnent dans les différentes tâches auxquelles nous devons répondre. Le soin attentif des ressources humaines implique d'être bien à l'écoute des personnes, de les accompagner dans une formation commune et de garantir la qualité du travail en donnant toujours la priorité aux destinataires de la mission. En assurant tout cela, nous serons toujours en mesure de prendre les décisions les plus appropriées.

Je crois donc pouvoir dire que durabilité et sens pastoral des œuvres salésiennes sont deux termes qui se complètent mutuellement.

5.1 La structure organisationnelle dans les activités de développement salésiennes

Lorsque nous avons une approche claire des rôles et des relations à établir dans ce domaine particulier de la mission salésienne, nous comprenons encore plus clairement la nécessité de partir d'une approche pastorale organique et procédurale, dans laquelle l'autorité est conférée sur la base du service des plus pauvres. Et c'est beaucoup plus important que d'occuper telle ou telle position.

Au niveau local, les responsables des œuvres sociales ou des programmes sociaux doivent veiller à ce que le service offert soit adéquat, c'est-à-dire que l'action éducative et pastorale réponde aux besoins des jeunes et de leurs communautés.

Au niveau provincial, les Bureaux de Planification et de Développement de chaque Province (OPDI) ou les Bureaux de Projets peuvent soutenir le travail des Œuvres Sociales et des Services Sociaux dans la formulation technique de ces processus.

La coopération au développement est un engagement de différents acteurs sociaux. Ces Bureaux ont évolué dans les Provinces, contribuant à fournir une mentalité de plus en plus organique et axée sur les processus, à la fois dans les Provinces et dans les communautés locales.

Il est en outre nécessaire, pour garantir la qualité et l'avenir de ces œuvres, de prendre soin des personnes, en étant toujours correct dans les rapports avec les travailleurs et avec toutes les personnes impliquées. À cette fin, nous devons d'abord veiller au respect de la législation du travail de chaque pays, en veillant à ce que les travailleurs reçoivent un salaire équitable, conforme à leurs performances, et qu'ils bénéficient de conditions de travail décentes. Et je le dis en particulier en pensant aux pays où les droits des travailleurs sont mal protégés et où les exigences légales sont plus faibles. Nous devons nous distinguer en tant que Congrégation Salésienne par un désir clair de vraie justice (qui va au-delà de la légalité essentielle) ; sinon, le bien que nous pouvons faire pour les garçons et les filles les plus vulnérables ne sera pas complet et il manquera toujours quelque chose.

Au niveau international, certaines institutions salésiennes présentes à l'ONU et à Bruxelles sont très importantes, ainsi que beaucoup de nos Organisations non gouvernementales pour la coopération au développement et nos Procures Missionnaires. Toutes ces institutions encouragent la participation de notre Congrégation Salésienne à la coopération pour le développement des peuples. Cette nouvelle culture de la collaboration, du don et de l'aide que nous essayons de générer conduit à son tour à des changements de mentalité dans les territoires et entre les personnes, contribue à assurer la durabilité des projets et donne également un sens plus charismatique à nos Œuvres Sociales et à nos Services Sociaux.

5.2 Processus de décision

Le modèle opérationnel salésien propose une structure organique dans l'animation et la gouvernance des Œuvres Sociales et des Services Sociaux, et désigne les équipes et les décideurs appelés à prendre les décisions les plus appropriées pour promouvoir une réponse réelle aux plus vulnérables de ce secteur.

De ce point de vue, j'aimerais faire quelques recommandations

que je considère importantes pour être plus significatives et durables dans ce contexte.

1. Nous devons avoir une vision du futur

Dans les Provinces où nous offrons des Services Sociaux, il est nécessaire de dépasser les individualismes et les territorialismes qui isolent les œuvres et empêchent le développement du Secteur Social. Il est nécessaire de se projeter dans le futur, de manière à garantir la voie vers la durabilité. J'ai insisté sur la nécessité d'avoir des équipes dédiées à l'observation des phénomènes sociaux et à la connaissance de la législation de chaque lieu pour connaître tout ce qui nous permet de toujours savoir où nous allons, afin de ne pas perdre présence, validité et signification au service de ceux qui ont besoin de nous.

2. Avoir une vision organique

Il est nécessaire de permettre au niveau de l'œuvre locale des Services Sociaux provinciaux et, si nécessaire, nationaux, de prendre les décisions nécessaires et, à cette fin, une délégation d'autorité appropriée s'avère indispensable.

Compte tenu du peu de connaissances, de la part de nombreux dirigeants, de la logique du Secteur Social et de la législation à laquelle ils doivent répondre, un sens profond du *leadership* institutionnel et de la *gouvernance* est nécessaire de toute urgence, c'est-à-dire une capacité collégiale à prendre des décisions (chacun selon ses propres responsabilités), selon un plan commun dirigé par des spécialistes du domaine en question.

Cette mesure de *gouvernance* atténue le risque que chaque maison ou chaque Province interprète différemment et de manière autonome des aspects d'intérêt commun. Ne pas prêter attention à cet aspect conduirait (oserais-je dire métaphoriquement) à la « pachydermie » institutionnelle, à marcher lentement, perdu dans des bureaucraties inefficaces, et à mettre en danger la chose la plus importante, à savoir le bon accomplissement de notre mission.

3. Toujours avec une vision d'ensemble.

Il est nécessaire de sauvegarder l'unité des critères et de s'engager dans une vision qui, tant pour les personnes que pour l'économie dans son ensemble, profite également aux programmes sociaux, en évitant la tentation d'avoir des œuvres économiquement riches et d'autres très pauvres qui pourraient échouer face à la négligence institutionnelle.

Lorsque la durabilité n'est pas atteinte par des accords avec des institutions publiques, les Provinces devraient chercher des moyens d'assurer la durée de vie de ces œuvres et de ces services inclus dans le POP ; des œuvres et des services qui ne sont jamais économiquement rentables, mais qui sont destinés aux « derniers », nos préférés.

Je considère qu'il est important que dans les Provinces, il y ait un référent pour les Œuvres Sociales : un membre de l'équipe de Pastorale des Jeunes, laïc ou religieux, avec des compétences adéquates à la fois dans la connaissance du Secteur et des politiques auxquelles répondre, et capable de travailler en équipe, pour assurer l'harmonie des Œuvres Sociales avec le Projet provincial, national et congrégationnel.

4. Et les yeux toujours fixés sur les jeunes

Comprendre que le centre de notre action n'est pas dans la gestion ou les structures, mais chez les jeunes, et que les structures ne sont que l'outil pour éduquer et évangéliser, cela nous aide à avoir le même regard que Don Bosco.

Lorsque les jeunes occupent nos cœurs, les préjugés personnels et institutionnels sont mis de côté et nous devenons plus courageux et créatifs dans la recherche des meilleures alternatives pour les accueillir. La compréhension des principaux phénomènes de pauvreté et d'exclusion des adolescents et des jeunes nous pousse à continuer à faire du contexte des Œuvres Sociales et des Services Sociaux salésiens un moyen concret et beau de donner notre vie pour les moins fortunés.

CONCLUSION

Chers frères, chères sœurs, Salésiens et laïcs, en union de pensée avec la Doctrine Sociale de l'Église qui, dans le magistère du Pape François, nous invite à redécouvrir et à renforcer la dimension sociale du charisme salésien,⁴¹ je veux vous inviter à être audacieux, courageux comme Don Bosco dans les choix en faveur des moins favorisés, des plus « difficiles », des rejetés, de tous ceux dont les droits sont violés. Notre créativité apostolique doit toujours avoir comme critère le bien de ceux pour qui nous sommes nés charismatiquement du cœur de Don Bosco.

Dans notre Famille Salésienne, nous trouvons des exemples stimulants d'une sainteté réalisée dans le cadre du social et en faveur des plus pauvres.

La proclamation imminente de la sainteté d'Artémide Zatti qui, en Argentine, a offert sa vie pour ceux qui étaient exclus du système de santé, simplement parce qu'ils étaient pauvres et ne pouvaient pas se permettre de se payer des soins, nous remplit d'une immense joie. Ce grand saint Salésien coadjuteur, immigré italien, exalte les valeurs les plus profondes de la miséricorde divine, et c'est un merveilleux témoignage que la présence de Dieu parmi son peuple déborde de générosité et d'accueil aimable pour générer la vie en abondance.

Avec Artémide Zatti, nous reconnaissons le grand don pour l'Église et pour notre Famille Salésienne de figures telles que la bienheureuse Marie Romero et son travail dans les « citadelles » des pauvres d'Amérique Centrale ; comme la bienheureuse Marie Troncatti et son engagement pour la santé et la défense de l'intégrité des tribus des missions en Équateur ; comme le vénérable Simon Srugi qui n'a pas hésité à travailler comme infirmier pour les malades les plus répudiés d'Israël ; et de la même manière nous nous souvenons du bienheureux Louis Variara qui fut l'apôtre des malades les plus oubliés et les plus isolés de Colombie où il fonda aussi la Congrégation des Filles des Sacrés-Cœurs de Jésus et de

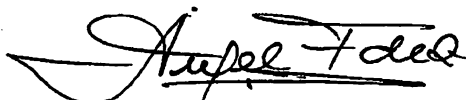
⁴¹ Cf. *Lettre du Pape François au CG28* in ACG 433, pp.57-68

Marie pour continuer à répandre la tendresse de Dieu parmi les plus faibles. En Amazonie, nous avons le témoignage du travail avec les cultures indigènes de Louis Bolla au Pérou et de Rodolphe Lukenbein au Brésil : des confrères qui étaient de véritables prophètes de la charité, de l'option pour les plus pauvres et de la sauvegarde de leur culture et de leur milieu naturel.

L'écologie intégrale, comme nous l'enseigne le Pape François, nous dit que « tout est connecté », et la sauvegarde de la création, de la « maison commune », est intimement liée à celle des communautés humaines : « Aujourd'hui, nous ne pouvons pas nous empêcher de reconnaître qu'une vraie approche écologique se transforme toujours en une approche sociale, qui doit intégrer la justice dans les discussions sur l'environnement, pour écouter tant la clameur de la terre que la clameur des pauvres. »⁴²

Notre chemin de sanctification au milieu des jeunes pauvres et abandonnés continue de s'enrichir par le dévouement de Salésiens et de laïcs qui, en choisissant de servir les plus pauvres et les exclus, et avec les méthodes d'action sociale que nous connaissons aujourd'hui, découvrent la pleine réalisation de leur vie, et l'espace sûr de la rencontre avec le Seigneur Jésus-Christ, le Seigneur de la vie en plénitude.

Je demande à notre Mère, Marie Auxiliatrice, de continuer à prendre sous son manteau protecteur les enfants et les jeunes, les familles et les communautés marginalisées et oubliées dans les périphéries humaines et sociales et, grâce à son cœur maternel, de continuer à susciter chez ses enfants salésiens et les laïcs avec qui nous partageons la mission, la même passion de Don Bosco pour le salut des âmes.



P. Ángel Fernández Artime, SDB
Recteur Majeur

⁴² Cf. FRANÇOIS, *Laudato si'*, n° 49.

BIBLIOGRAPHIE

- PAPE FRANÇOIS, *Encyclique Laudato Si'*. Sur la sauvegarde de la maison commune, Rome 24 mai 2015
- PAPE FRANÇOIS, *Encyclique Fratelli tutti*. Sur la fraternité et l'amitié sociale, Rome 3 octobre 2020
- PAPE FRANÇOIS, *Exhortation Apostolique Evangelii Gaudium*. Sur l'annonce de l'Évangile dans le monde d'aujourd'hui, Rome 24 novembre 2013
- FRANÇOIS, *Méditation du matin dans la chapelle Sainte Marthe*. Pour une culture de la rencontre, Rome 13 septembre 2016
- PAUL VI, *Encyclique Populorum progressio*. Sur le développement des peuples, Rome, 26 mars 1967
- CONSEIL PONTIFICAL POUR LA PROMOTION DE LA NOUVELLE ÉVANGÉLISATION, *Directoire pour la catéchèse*, LEV, Rome 2020
- SALÉSIENS DE DON BOSCO, *Chapitre Général 27*, Rome 2014
- SALÉSIENS DE DON BOSCO, *Chapitre Général 28*, Rome 2020
- DICASTÈRE POUR LA PASTORALE SALÉSIENNE DES JEUNES, *La Pastorale Salésienne des Jeunes. Cadre de référence*, Éditions SDB, Rome 2014³
- DICASTÈRE POUR LA PASTORALE SALÉSIENNE DES JEUNES, *Pastorale des Jeunes et Famille*, Éditions SDB, Rome 2021
- ALBERICH EMILIO, *La catéchèse aujourd'hui. Manuel de catéchèse fondamentale*, Elle Di Ci, Leumann (TO) 2021
- MEDDI LUCIANO, *Catéchèse et personne dans la perspective éducative*, dans *Catéchèse* (2011-2012)
- JEAN-MARIE PETITCLERC, *Les valeurs les plus significatives du Système Préventif*, dans AA. VV., *Système Préventif et Droits Humains*, Rome 2009

2. ORIENTATIONS ET DIRECTIVES

2.1 L'ENTRETIEN AVEC LE DIRECTEUR, L'ACCOMPAGNEMENT SPIRITUEL ET LES ADMISSIONS : QUELQUES ORIENTATIONS ET DIRECTIVES

Père Ivo COELHO

Conseiller Général pour la Formation

Nous assistons actuellement à une attention renouvelée pour l'accompagnement spirituel et la formation, tant dans l'Église que dans la Congrégation. Dans l'Église, les signes les plus récents en ce sens sont venus du Synode sur les Jeunes et de l'Exhortation Apostolique postsynodale du Pape François, *Christus vivit*.¹ Dans la Congrégation, nous avons eu l'enquête sur les jeunes Salésiens et l'accompagnement en 2017,² suivie de *Jeunes Salésiens et Accompagnement : Orientations et Directives* (2020).³ Nous célébrons actuellement l'année dédiée à François de Sales, un saint connu pour son enseignement et sa pratique de l'accompagnement spirituel. L'accompagnement spirituel est au cœur de notre charisme : il suffit de regarder l'expérience de Don Bosco et sa pratique pastorale avec ses jeunes et ses Salésiens.

Récemment, le Pape François a exprimé de sérieuses préoccupations quant à l'exercice du rôle d'autorité et à la manière dont est parfois utilisé ce qui est partagé confidentiellement avec le Supérieur.

¹ PAPE FRANÇOIS, *Exhortation Apostolique Postsynodale Christus vivit*, 25 mars 2019.

² Cf. M. BAY, *Giovani Salesiani e Accompagnamento: Risultati di una ricerca internazionale*, [Jeunes Salésiens et Accompagnement : Résultats d'une recherche internationale], LAS Rome 2018.

³ Dicastère pour la Formation-Dicastère pour la Pastorale des Jeunes, *Giovani Salesiani e Accompagnamento - Orientamenti e Direttive* (2019) [Jeunes Salésiens et Accompagnement : Orientations et Directives]. Cité dans ce texte avec le sigle GSA.

« ...Et je voudrais ajouter – hors texte – un mot sur le terme “for interne”. Cette expression ne s’emploie pas à la légère : elle est sérieuse ! Le for interne, c’est le for interne et cela ne peut pas sortir à l’extérieur. Et je dis cela parce que je me suis aperçu que, dans certains groupes au sein de l’Église, les responsables, les supérieurs – disons-le ainsi – mélangent les deux choses et prennent ce qui appartient au for interne pour les décisions qui concernent le for externe, et vice-versa. Faites attention, c’est un péché ! C’est un péché contre la dignité de la personne qui fait confiance au prêtre, qui exprime sa propre situation pour demander le pardon et ensuite on l’utilise pour régler les affaires d’un groupe ou d’un mouvement, peut-être – je ne sais pas, j’invente – peut-être même d’une nouvelle congrégation, je ne sais pas. Mais le for interne est le for interne. C’est quelque chose de sacré. Je tenais à le dire parce que cela me préoccupe. »⁴

Bien que nous soyons en train de réviser la *Ratio*, et sans entrer dans la complexité de la question du *for interne*, nous profitons de cette occasion pour réitérer et clarifier davantage ce qui a déjà été dit dans *Jeunes Salésiens et Accompagnement : Orientations et Directives* concernant l’entretien avec le Directeur, l’accompagnement spirituel personnel, la confidentialité et les admissions.⁵

⁴ Discours du Saint-Père François aux participants au 30^{ème} cours sur le *For interne* organisé par la Pénitencerie Apostolique - Salle Paul VI, vendredi 29 mars 2019.

⁵ Il est important de garder à l’esprit la richesse et la variété des formes d’accompagnement salésien qui est à la fois communautaire, relatif au milieu ambiant, personnel et individuel. Pour approfondir et distinguer ce que nous entendons, dans le milieu salésien, par accompagnement personnel, entretien, direction spirituelle de conscience, voir comment ils sont décrits dans GSA : 4.2 *Chiarire il significato di accompagnamento spirituale salesiano* (in particolare i numeri da 100 a 105) ; 4.7 *Il direttore, l’accompagnatore spirituale e il confessore : tre figure chiave* (numeri da 131 a 136). [4.2 Clarifier le sens d’accompagnement spirituel salésien : en particulier les nn. 100 à 105. 4.7 Le Directeur, l’accompagnateur spirituel et le confesseur : trois figures-clé : nn. 131 à 136).

1. Choix de l'accompagnateur spirituel

Nos Constitutions garantissent la liberté requise en matière de direction de la conscience,⁶ en établissant que, dans un entretien fraternel avec le supérieur, le confrère « en toute confiance, lui parle de sa vie et de ses activités et, *s'il le désire, de la situation de sa conscience.* » (C 70) Nos Règlements stipulent que « Les communautés de formation auront un Directeur et une équipe de formateurs spécialement préparés, surtout à la direction spirituelle qui, d'ordinaire, sera assurée par le Directeur en personne. » (R 78) À la suite de R 78, la *Ratio* déclare que le Directeur est le guide spirituel proposé, mais non imposé, aux confrères en formation (FSDB 2016, n. 233).

Le document *Jeunes Salésiens et Accompagnement : Orientations et Directives* apporte un changement significatif dans la façon dont la *Ratio* (2016) décrit le rôle du Directeur.⁷ Au lieu du texte qui décrit le Directeur comme « *le directeur spirituel proposé, mais non imposé, aux confrères en formation* » (FSDB 2016, n. 233), le nouveau texte, suivant C 70, dit simplement : « *Si le confrère le désire, le Directeur peut aussi offrir le service d'accompagnement spirituel personnel.* » (GSA 191)

De même, au lieu de parler du Directeur du postnoviciat qui « suit et aide les postnovices, en particulier par l'accompagnement personnel et l'entretien, *la direction spirituelle de conscience* et les conférences périodiques. » (FSDB 2016, 417),

⁶ *Perfectae Caritatis* 14. Voir aussi SCRIS, Bulletin officiel de la CIVCSVA (Congrégation pour les Instituts de Vie Consacrée et les Sociétés de Vie Apostolique), *La dimension contemplative de la vie religieuse* (1980) 11 ; can. 630 §1 ; et CIVCSVA, *Potissimum institutioni (Directives sur la formation dans les Instituts Religieux, 1990)* n. 63.

⁷ Cf. Ángel FERNÁNDEZ ARTIME, Recteur Majeur, *Présentation*, GSA p. 11 : « Chers confrères, je suis heureux de vous présenter *Jeunes Salésiens et Accompagnement : Orientations et Directives*, en le promulguant ad experimentum pour une période de trois ans. Il ne s'agit pas d'un supplément à la *Ratio (La Formation des Salésiens de Don Bosco)* et, en cas de discordances, ce document prévaut sur la *Ratio*. »

le texte révisé dit maintenant que le Directeur « suit et aide les postnovices particulièrement à travers l'accompagnement personnel et l'entretien, les conférences périodiques, et, *si le jeune confrère le désire, aussi la direction spirituelle de conscience.* » (GSA 191). GSA comprend aussi la tâche du Directeur du postnoviciat en continuité avec le service accompli par le Maître des novices, mais veut garantir en même temps au confrère en formation la pleine liberté de choisir son accompagnateur spirituel.

Il est vrai que la formulation « proposé, mais non imposé » laisse ouverte la porte de la liberté de choix de l'accompagnateur spirituel. La nouvelle formulation vise toutefois à éviter des situations d'abus où le Directeur exercerait une pression indue et s'imposerait de fait de manière voilée mais contraignante comme guide spirituel, avec des jeunes en formation qui, par peur ou pour se protéger des risques d'opinions négatives à leur égard, désigneraient le Directeur comme leur accompagnateur spirituel, sans les dispositions intérieures qui leur permettraient d'ouvrir réellement leur cœur.⁸ Garantir les conditions d'une authentique liberté de choix de l'accompagnateur spirituel permet, pour le présent et aussi pour l'avenir, de tirer le meilleur parti de cette aide d'une importance vitale pour sa propre formation qu'est l'accompagnement spirituel personnel, et d'éviter les risques d'abus psychologique et spirituel qui ne sont malheureusement pas rares même dans la vie religieuse.

Dans l'esprit du Système Préventif, le Directeur est invité à gagner la confiance des personnes qui lui sont confiées. Si tel est le climat formateur, il peut arriver que beaucoup choisissent librement le Directeur comme accompagnateur spirituel ; et le Directeur leur offrira volontiers le service d'un accompagnement spirituel personnel.⁹

⁸ Cf. GSA 57-60, 108, 119-130, 157, 192-193.

⁹ GSA 197 : « La figure charismatique et le rôle du Directeur salésien ne doivent être minimisés d'aucune manière. Au contraire, la valeur charismatique salésienne qui est intimement liée à sa figure doit être encore plus valorisée,

Plus une personne en formation se fait connaître de ses formateurs, mieux cela vaut pour elle et pour tous. La *Ratio* de l'Église (2016) affirme que le candidat a la responsabilité morale d'être sincèrement transparent et de partager honnêtement tout élément de son histoire et de sa vie qui pourrait avoir un impact sur son cheminement vocationnel. « Le processus de formation nécessite que le séminariste se connaisse et se laisse connaître grâce à une relation sincère et transparente avec les formateurs ».¹⁰ La confiance, cependant, doit se gagner ; elle ne peut pas être institutionnalisée. *Le Directeur doit faire des efforts, il doit « tâcher » de se faire aimer.*

Conformément à ces changements, les Provinciaux, les Directeurs et les autres formateurs garantiront une liberté réelle et effective de choix de l'accompagnateur spirituel, en prenant soin d'éviter toute forme de coercition, explicite ou implicite (GSA 190-196, 197).

Pour faciliter un véritable libre choix de l'accompagnateur spirituel, le Provincial (ou le « curatorium » dans le cas des maisons de formation interprovinciales) présentera également une liste de Salésiens (prêtres ou coadjuteurs) qui peuvent offrir le service d'accompagnement spirituel. La liste ne comprendra pas des membres du Conseil Local, mais si un confrère souhaite s'adresser librement à l'un d'entre eux, il peut le faire. Le confrère en formation peut choisir quelqu'un d'autre, en concertation avec le Provincial ou le Directeur.¹¹ Les Provin-

en lui demandant d'être, avec son équipe de formateurs, vraiment et pleinement les Salésiens qu'ils ont professé être. Garantir une authentique liberté dans le choix de l'accompagnateur spirituel ne peut se traduire par un abaissement des standards dans le choix des Directeurs. L'orientation à suivre est exactement à l'opposé : tous nos Directeurs, et à plus forte raison ceux de nos maisons de formation, sont appelés à exercer leur paternité et leur autorité de telle façon que les confrères soient attirés à leur ouvrir leur cœur, comme cela arrivait avec François de Sales et avec Don Bosco. »

¹⁰ Congrégation pour le Clergé, *Le don de la vocation presbytérale. Ratio Fundamentalis Institutionis Sacerdotalis* (2016) 45.

¹¹ Cf. GSA 196 : « L'accompagnateur spirituel doit-il être choisi parmi

ciaux et les « curatorium » ont le devoir de prendre soin de la préparation et de s'assurer de la disponibilité d'accompagnateurs spirituels bien préparés.¹²

1.1 Au noviciat et au prénoviciat

Au noviciat, le Maître des novices est l'accompagnateur spirituel qui le lie aux novices qui lui sont confiés (Can. 650 §2). En ce qui concerne les prénovices, le responsable est décrit comme analogue au Maître des novices et a la responsabilité particulière d'aider les prénovices à discerner leur vocation.¹³

Le responsable des prénovices est parfois différent du Directeur de la maison. Dans ce cas, selon la *Ratio*, c'est à ce responsable plutôt qu'au Directeur que les prénovices s'adresseront pour l'entretien fraternel (FSDB 2016, 345). Même au prénoviciat, cependant, GSA appelle à la liberté de choix de l'accompagnateur spirituel. Les raisons invoquées sont la nécessité de respecter le droit à la vie privée, la tradition salésienne selon laquelle la confiance se gagne et ne s'impose pas, et aussi la perception répandue du manque de confidentialité et du respect de la confidentialité qui a fortement émergé de l'enquête de 2017.

« Le libre choix de l'accompagnateur spirituel au prénoviciat est un point particulièrement délicat (...). Nous devons garantir avant tout

les formateurs de l'équipe communautaire et doit-il nécessairement être Salésien ? Dans ce cas aussi, le principe de base est le même : il vaut mieux mettre sa confiance dans la qualité salésienne des formateurs et de la communauté plutôt que dans une règle ou une directive. Toutefois, il est cependant important de s'assurer aussi de deux autres éléments : que l'accompagnateur choisi soit quelqu'un qui soit familier de notre charisme et notre spiritualité et qu'il soit possible de le (ou la) rencontrer régulièrement. Dans une relation caractérisée par la confiance réciproque, le Directeur sait comment dialoguer et faire le discernement avec le confrère en formation aussi en ce qui concerne le choix de son accompagnateur spirituel. »

¹² Cf. R 78. Cf. aussi *La dimension contemplative de la vie religieuse* 11, et *Potissimum institutioni* 63.

¹³ *La formation des Salésiens de Don Bosco. Ratio Fundamentalis Institutionis et Studiorum* (4^{ème} édition, 2016) 345, cité par le sigle FSDB.

que chez nos prénovices prévale l'authentique esprit de famille et la pratique du Système Préventif, surtout à travers un soin attentif pour la composition de l'équipe de formation et pour la préparation préalable des formateurs, et, en particulier, de celui qui est chargé des prénovices. Dans une atmosphère de confiance réciproque, il est possible d'obtenir la confiance des jeunes, en leur garantissant une liberté fondamentale dans le choix de leur accompagnateur spirituel. Le Provincial et le Délégué Provincial pour la formation apporteront leur contribution à orienter les prénovices au sujet du rôle délicat et crucial du responsable, spécialement en matière de discernement vocationnel.

Un point connexe est de garantir la liberté de choix de l'accompagnateur spirituel et de garantir que les membres de l'équipe de formation soient spécifiquement préparés pour l'accompagnement spirituel, et qu'il y ait au moins un confesseur parmi eux qui ne fasse pas partie du Conseil Local. » (GSA 195)

GSA nous rappelle l'importance cruciale du prénoviciat en matière d'accompagnement spirituel personnel, car pour un très grand nombre de prénovices, la première expérience d'accompagnement personnel se situe précisément à ce stade. La manière dont cette nouvelle relation d'aide est expérimentée et vécue aura évidemment de profondes répercussions sur l'accompagnement dans les étapes ultérieures de la formation (GSA 109-110). De plus, n'oublions pas que le discernement et la décision pour la vie consacrée salésienne ont lieu au prénoviciat et non au noviciat (FSDB 2016, 346). Il est donc extrêmement important que les Provinces choisissent et préparent des formateurs adaptés au prénoviciat.

L'attention au prénoviciat nous relie nécessairement aux diverses expériences d'accompagnement vocationnel qui la précèdent, comme l'aspirantat. La qualité de la relation d'aide et de soutien qui est offerte à chaque jeune a un impact très important non seulement sur le discernement initial, mais sur tout le cheminement vocationnel qui va suivre. Ce qui a été partagé dans les paragraphes précédents doit donc être gardé à l'esprit – avec les distinctions qui s'imposent – également par ceux qui sont plus directement impliqués dans l'accompagnement voca-

tionnel et dans les expériences liées à l'aspirantat. Pour ceux qui ont des tâches d'animation et de gouvernement dans la Province, le choix le plus sage serait de mettre les meilleurs formateurs précisément auprès de ceux qui font les premiers pas dans notre vocation salésienne.

2. Confidentialité

La confidentialité est une qualité des relations humaines ; c'est un cadeau que nous pouvons encore offrir aux gens, dans un monde où il reste si peu de secrets.¹⁴ La longue expérience en formation initiale nous enseigne l'importance d'offrir des espaces sûrs dans lesquels une personne peut prendre le risque d'explorer son moi intérieur et d'en parler sans crainte. La confidentialité est essentielle à cet égard. Là où il y a de la peur, il n'y a pas de formation.

Le sacrement de la Réconciliation est couvert par une confidentialité absolue. Une note de la Pénitencerie Apostolique déclare :

« Le confesseur ne peut, pour aucune raison, “ trahir en quoi que ce soit un pénitent, par des paroles ou d'une autre manière ” (can. 983, § 1 CIC), de même que “ l'utilisation des connaissances acquises en confession qui porte préjudice au pénitent est absolument défendue au confesseur, même si tout risque d'indiscrétion est exclu ” (can. 984, § 1 CIC). La doctrine a ensuite contribué à préciser ultérieurement le contenu du sceau sacramentel, qui comprend “ tous les péchés aussi bien du pénitent que d'autres personnes, connus par la confession du pénitent, aussi bien mortels que véniels, secrets ou publics, en tant qu'ils sont manifestés en vue de l'absolution, et donc connus du confesseur en vertu du savoir sacramentel ”. [V. De Paolis – D. Cito, *Le sanzioni nella Chiesa*, 2000, p. 345]. Le sceau sacramentel concerne donc tout ceux que le pénitent a accusés, même dans le cas où le confesseur ne concéderait pas l'absolution : si la confession était

¹⁴ Cf. Richard Gula, *Ethics in Pastoral Ministry*, Mahwah NJ: Paulist Press, 1996, 117.

invalide, ou que pour quelque raison l'absolution n'était pas donnée, quoi qu'il en soit le secret doit être gardé. »¹⁵

L'accompagnement spirituel personnel bénéficie également d'une confidentialité toute particulière, comme décrit dans la Note précitée :

« Dans la direction spirituelle, le fidèle ouvre librement le secret de sa conscience au directeur/accompagnateur spirituel, pour être orienté et soutenu dans l'écoute et l'accomplissement de la volonté de Dieu.

Ce domaine particulier également exige un certain secret *ad extra* inhérent au contenu même des entretiens spirituels et découlant du droit de toute personne au respect de son intimité (cf. can. 220 CIC). Bien que par "analogie" seulement avec ce qui a lieu pour le sacrement de la confession, le directeur spirituel prend part à la conscience du fidèle, en vertu de son rapport "particulier" avec le Christ, qui lui vient de sa sainteté de vie, et – s'il est prêtre – du sacrement de l'Ordre qu'il a reçu.

Pour comprendre la réserve particulière reconnue à la direction spirituelle, il faut considérer l'interdiction, confirmée par le droit, de demander non seulement l'avis du confesseur, mais aussi celui du directeur spirituel pour l'admission aux Ordres ou, à l'inverse, pour le renvoi du séminaire des candidats au sacerdoce (cf. 240, § 2 CIC ; can. 339, § 2 CCEO). De la même manière, l'Instruction *Sanctorum Mater* de 2007, relative aux enquêtes diocésaines et éparchiales dans les Causes des Saints, interdit d'admettre le témoignage non seulement des confesseurs, afin de préserver le sceau sacramentel, mais aussi des directeurs spirituels du Serviteur de Dieu, également pour tout ce qu'ils auraient appris dans le domaine de la conscience, hors de la confession sacramentelle.

Cette nécessaire réserve sera d'autant plus "naturelle" pour le directeur spirituel, qu'il apprendra à reconnaître et à "s'émouvoir" devant le mystère de la liberté du fidèle qui, par son intermédiaire, s'adresse au Christ ; le directeur spirituel devra concevoir sa mission et sa vie exclusivement devant Dieu, au service de Sa gloire, pour le bien de la personne, de l'Église et pour le salut du monde entier. »¹⁶

¹⁵ *Note de la Pénitencerie Apostolique sur l'importance du for interne et l'inviolabilité du sceau sacramentel*, 29 juin 2019, 1^{ère} partie : Sceau sacramentel : <http://www.penitenzieria.va/content/penitenzieriaapostolica/it/tribunale-del-foro-interno/magistero-e-biblioteca-di-testi/nota1.html> (25.05.2022).

¹⁶ *Note 2^{ème} partie.*

Comme le fait remarquer ce texte, le Droit Canonique interdit de solliciter l'avis du directeur/accompagnateur spirituel à l'occasion de l'admission aux Ordres ou du renvoi du séminaire. Dans notre tradition – peut-être sur la base des dispositions du can. 630 §1 sur la discipline de l'Institut (« Les Supérieurs reconnaîtront aux membres la liberté qui leur est due pour ce qui concerne le sacrement de pénitence et la direction de conscience, restant sauve la discipline de l'Institut ») – nous avons toujours permis au Directeur de participer aux processus d'admission au niveau local, même lorsqu'il est l'accompagnateur spirituel de certains des candidats à l'admission.

Cette disposition reste inchangée dans GSA, même si des mesures ont été prises pour garantir une véritable liberté de choix de l'accompagnateur spirituel, comme indiqué ci-dessus. Le document insiste également sur le fait que, si le Directeur est l'accompagnateur spirituel, il ne peut se référer ou faire se référer à ce qu'il apprend à ce titre, sans le consentement libre et explicite de la personne qui s'est confiée à lui. En fait, il ne peut même pas se servir de telles informations dans le processus d'élaboration de son propre jugement intérieur et par conséquent pour ce qui concerne sa participation lors des votes secrets du Conseil de la maison.¹⁷

Même l'entretien fraternel avec le Directeur comporte un très haut niveau de confidentialité, selon une tradition qui remonte au Manuel du Directeur de Paul Albera. Cette position a été réaffirmée dans les éditions suivantes du Manuel jusqu'à la dernière, *Animation et Gouvernance de la Communauté - Le service du Directeur Salésien*,¹⁸ ainsi qu'en GSA.

¹⁷ Cf. *Critères et normes de discernement vocationnel salésien. Les admissions* (2000) [cité avec le sigle CN] 21, cité ci-dessous dans la partie 3.2.

¹⁸ Cf. *Manuel du Directeur du Père Paul Albera* 131 ; *Le Directeur salésien* (1986) 264 ; *Animation et gouvernance de la communauté - Le service du Directeur salésien* (2020) [cité ici par AnGC] 74 ; et GSA 155.

« L'entretien fraternel avec le Directeur est en soi protégé par un très haut niveau de confidentialité dans tous les documents de l'Église et de la Congrégation, conformément à ce qui est exigé aujourd'hui pour de nombreuses professions d'aide (comme les "cabinets conseil"). Qu'il nous suffise de citer la *Ratio* : " L'accompagnement formateur à ses divers niveaux exige de ceux qui prêtent ce service... (de) s'en tenir aux critères de prudence et de justice qui, selon les cas, requièrent de la discrétion ou un respect absolu du secret professionnel et du secret sacramental " (FSDB 264). Comme le dit le P. Paul Albera, il existe une corrélation tellement étroite entre la réserve et la confiance que même un seul léger relâchement dans la première cause la perte presque complète et immédiate de la seconde.

Même les choses externes, si elles sont communiquées au Directeur lors de l'entretien, comme, par exemple, des questions de santé ou des difficultés personnelles, sont considérées comme confidentielles, parce que chacun a le droit à sa bonne renommée et à sa vie privée. Elles cessent d'être des questions confidentielles si le Directeur en prend connaissance ensuite par le for externe ; toutefois, il serait opportun que le Directeur communique au confrère concerné que ce fait est aussi connu par d'autres, au niveau externe.

En outre, parce qu'un des buts de l'entretien est le bon fonctionnement de la communauté, le Directeur a toujours la possibilité, avec la permission du confrère, d'intervenir sur la base des informations reçues. » (GSA 155)

AnGC et GSA notent cependant que *la confidentialité qui couvre l'accompagnement spirituel personnel et l'entretien fraternel n'est pas absolue*, mentionnant les circonstances graves qui peuvent prévaloir sur elle.

« Cependant, la confidentialité concernant l'entretien avec le Directeur, ainsi que la rencontre avec l'accompagnateur spirituel, n'est pas absolue, comme l'est le sceau du sacrement de la Réconciliation. En effet, il existe des circonstances graves qui peuvent suspendre l'obligation de confidentialité, comme, par exemple, le cas d'abus de mineurs, de meurtre ou de suicide. »¹⁹

¹⁹ GSA 155 (et AnGC 74). Bien noter que ce paragraphe a été ajouté après le CG28, et qu'il manque donc dans les exemplaires AnGC imprimés en 2019.

Lorsqu'un bien suprême comme la vie elle-même est menacé, le devoir de tout mettre en œuvre pour le protéger prime sur la sauvegarde de la confidentialité.

Dans le Droit Canonique et dans le Droit Propre des Instituts Religieux, nous trouvons également des références à des situations qui peuvent devenir un empêchement à l'admission et à la profession. Certaines d'entre elles sont mentionnées au Can. 643 qui énonce les conditions qui rendent le noviciat invalide.

Can. 643

§ 1. Est admis invalidement au noviciat :

- 1) qui n'a pas encore dix-sept ans accomplis ;
- 2) le conjoint tant que dure le mariage ;
- 3) qui est actuellement attaché par un lien sacré à un Institut de Vie Consacrée ou incorporé à une Société de Vie Apostolique, restant sauves les dispositions du can. 684 ;
- 4) qui entre dans l'Institut sous l'influence de la violence, de la crainte grave ou du dol, ou que le Supérieur reçoit sous une semblable influence ;
- 5) qui aurait dissimulé son incorporation dans un Institut de Vie Consacrée ou une Société de Vie Apostolique.

§ 2. Le Droit Propre peut établir d'autres empêchements concernant même la validité de l'admission ou apposer des conditions à celle-ci.

Le dernier point cité (can. 643 §2) signifie que nous devons également tenir compte des *contre-indications absolues* indiquées dans *Critères et Normes*.

Nous expliquons donc en quel sens la confidentialité qui recouvre l'accompagnement spirituel personnel et l'entretien fraternel n'est pas absolue.

1. Contrairement au confesseur, qui ne peut en aucun cas révéler ce qu'il a appris au cours de la confession sacramentelle, même si le pénitent le dispense de cette obligation, le Directeur et l'accompagnateur spirituel peuvent, s'ils y sont autorisés par la personne concernée, révéler à d'autres les informations acquises au for interne non sacramentel en raison

de leur fonction (supérieur religieux) ou de la relation de confiance et de confidentialité (accompagnateur spirituel). Mais ils ne peuvent, de leur propre initiative et sans l'autorisation « libératoire » de l'intéressé, faire connaître à d'autres ce qu'ils ont appris au for interne non sacramental. Le Directeur peut, et parfois doit, agir sur la base de ce qu'il a appris au cours de l'entretien, pour le bien du confrère et de la communauté, mais il ne peut pas révéler ce qu'il a appris au cours de l'entretien sans la permission du confrère.²⁰

Cela n'enlève rien au grave devoir du Directeur et de l'accompagnateur spirituel de parler clairement au candidat de toute question qui nécessite un conseil très clair et de l'exhorter à prendre la bonne décision.

Dans l'entretien avec le Directeur où il y aurait des situations connues à l'extérieur, et qui doivent être abordées, concernant des relations avec d'autres, des engagements de la vie religieuse, communautaire ou missionnaire, c'est le Directeur lui-même qui peut, et souvent doit, prendre l'initiative d'en parler, en faisant explicitement référence au fait qu'il s'agit de quelque chose de connu, également connu de l'extérieur. Le fait que le Directeur « a aussi une responsabilité directe envers chaque confrère : il l'aide à réaliser sa vocation personnelle et le soutient dans le travail qui lui est confié » (C 55) comporte également le devoir de sa part de corriger et d'intervenir pour le bien de la personne concernée et de tous. On saisit ici la diversité et la valeur propre qu'ont l'entretien avec

²⁰ Penser, par exemple, à des problèmes de santé ou à des situations familiales qui impliquent ou nécessitent des changements dans le rythme ordinaire de la vie et dans la répartition des tâches au sein de la communauté. Il ne faut pas oublier le droit fondamental de toute personne à la protection de sa bonne réputation, à quoi s'associe le respect de la vie privée de plus en plus protégé dans la législation civile et aussi dans le Droit Canonique : « Il n'est permis à personne de porter atteinte d'une manière illégitime à la bonne réputation d'autrui, ni de violer le droit de quiconque à préserver son intimité. » (Can. 220 CIC).

le Directeur et l'accompagnement spirituel qui visent toujours à contribuer au bien des personnes mais avec des approches distinctes.

2. Le Directeur et l'accompagnateur spirituel ne sont pas tenus de répondre s'ils sont interrogés par un juge sur ce qu'ils auraient appris au for interne non sacramentel. Dans les deux cas, le Directeur et l'accompagnateur spirituel sont tenus au secret puisqu'ils exercent le ministère sacré. Le canon 1548 §2 prévoit cette exception dans le but de protéger et de promouvoir la confiance placée par les fidèles dans les services d'accompagnement formateur et d'accompagnement spirituel, garantissant que les personnes puissent s'ouvrir en toute confiance.²¹

Les parties citées sont toutefois tenues de répondre *si elles ont reçu des informations d'autres sources sur d'éventuels abus, ou si elles formulent une opinion à ce sujet, basée sur des raisons fondées, des preuves, la réputation, des indiscretions, etc.*²²

²¹ Cf. D. SALVATORI, *Il dovere di rispondere al giudice e il dovere del segreto come causa esimente: la ratio dei can. 1531 § 2 e 1548 § 2 nel rapporto deontologico fra giudice e interrogato*, Quaderni di diritto ecclesiale 26 (2013) 73. [Le devoir de répondre au juge et le devoir du secret comme cause exonérée : la Ratio des canons 1531 §2 et 1548 §2 dans le rapport déontologique entre juge et personne interrogée, Cahiers de Droit ecclésial 26 (2013) 73.]

²² Le Can. 1548 §2 affirme :

§ 2. Restant sauves les dispositions du can. 1550, § 2, n. 2, sont soustraits à l'obligation de répondre :

- 1) les clercs, pour les choses qui leur ont été révélées à l'occasion de leur ministère sacré; les magistrats civils, les médecins, les sages-femmes, les avocats, les notaires et toutes les personnes tenues au secret professionnel, y compris au titre de conseils donnés, pour tout ce qui relève de ce secret.

La direction spirituelle des fidèles est une forme d'exercice du ministère sacré. Cependant, il est toujours possible pour la personne concernée de dégager le Directeur et l'accompagnateur spirituel de l'obligation de garder le secret.

Ce principe est également réitéré dans *Vos estis lux mundi* art. 3 §1 qui concerne précisément l'obligation de dénonciation :

Étant saufs les cas prévus aux canons 1548 § 2 CIC [voir plus haut] et 1229 § 2 CCEO, [« Sont soustraits à l'obligation de répondre : 1° les clercs, pour les choses qui leur ont été révélées à l'occasion de leur ministère sacré... »], chaque

3. Cependant, il existe également des circonstances où il est nécessaire de préserver un bien supérieur, comme la vie de la personne impliquée dans un dialogue confidentiel, ou la vie

fois qu'un clerc ou qu'un membre d'un Institut de Vie Consacrée ou d'une Société de Vie Apostolique a connaissance d'une information sur des faits visés à l'article 1 [délits contre le sixième commandement commis avec violence ou sous la menace ou par abus d'autorité, contre un mineur ou une personne vulnérable, ou le crime de pédopornographie, ou les omissions visant à interférer avec les enquêtes civiles ou canoniques sur ces crimes] ou des raisons fondées de penser qu'a été commis l'un de ces faits, il a **l'obligation de le signaler sans délai à l'Ordinaire du lieu** où se seraient produits les faits, ou à un autre Ordinaire parmi ceux dont il est question aux canons 134 CIC [« § 1. Par Ordinaire, on entend en droit, outre le Pontife Romain, les Évêques diocésains et ceux qui, même à titre temporaire seulement, ont la charge d'une Église particulière ou d'une communauté dont le statut est équipé au sien selon le can. 368, ainsi que ceux qui y jouissent du pouvoir exécutif ordinaire général, c'est-à-dire les Vicaires généraux et évêques ; de même pour leurs membres, les Supérieurs majeurs des instituts religieux cléricaux de droit pontifical et des sociétés cléricales de vie apostolique de droit pontifical, qui possèdent au moins le pouvoir exécutif ordinaire. »] et 984 CCEO [« §3 Les Supérieurs majeurs dans les Instituts de Vie Consacrée, qui sont munis du pouvoir ordinaire de gouvernement, sont eux aussi Hiérarques, mais pas Hiérarques du lieu »,] sauf ce qui est établi par le §3 de cet article [§3. « Quand le signalement concerne l'une des personnes visées à l'article 6 (Cardinaux, Patriarches, Évêques et Légats du Pontife Romain, clercs qui sont ou ont été préposés à la conduite pastorale d'une Église particulière ou d'une entité assimilée, latine ou orientale, y compris d'Ordinariats personnels, Modérateurs suprêmes d'Instituts de Vie Consacrée ou de Sociétés de Vie Apostolique), il est adressé à l'Autorité déterminée aux termes des articles 8 et 9 (Art. 8 : Procédure applicable en cas de signalement portant sur un Évêque de l'Église Latine. Art. 9 : Procédure applicable à l'égard des Évêques des Églises Orientales). »]

Art. 4 §1 stipule : « Le fait d'effectuer un signalement selon l'article 3 ne constitue pas une violation de l'obligation de confidentialité. »

Il faut donc faire la distinction entre « informations ou raisons fondées » d'abus possibles dont un clerc ou un religieux a connaissance (informations) ou signale (sur la base d'indices, de réputation, de rumeurs, etc.) et « les choses qui ont été révélées » à un prêtre dans l'exercice de la direction spirituelle (« à l'occasion de leur ministère sacré ») ou à un religieux non clerc accompagnateur spirituel, ou à un supérieur religieux (« tenus au secret professionnel »).

Dans le premier cas, *Vos estis lux mundi* impose au clerc ou au religieux l'obligation de dénoncer. **Cette obligation n'existe cependant pas dans le second cas, comme le dit expressément le Motu proprio** : « Étant saufs les cas prévus aux canons 1548 § 2 CIC et 1229 § 2 CCEO ».

d'autrui, ou le risque d'abus sexuels sur mineur, et dans ces cas, ce bien supérieur l'emporte sur le mandat de sauvegarder un autre grand bien, à savoir la confidentialité.

Mais ce sont là des cas extrêmes et se comprennent à la lumière de la loi suprême de l'Église, le salut des âmes, placée en conclusion et comme fin du Code de Droit Canonique : « Dans les causes de transfert, les dispositions du can. 1747 seront appliquées, en observant l'équité canonique et sans perdre de vue le salut des âmes qui doit toujours être dans l'Église la loi suprême. » (Can. 1752).

Lorsque les circonstances n'impliquent pas de situations extrêmes de danger pour la vie ou d'abus, l'esprit de la loi est de préserver le plus possible la valeur de confidentialité, qui consiste à sauvegarder la dignité de la personne et la confiance fondamentale implicite dans les relations qui exigent précisément cette confidentialité.

En résumé : Le rôle du Directeur de la communauté et celui de l'accompagnateur spirituel sont à la fois distincts et convergents. Les mêmes contenus peuvent entrer en conversation avec l'un ou avec l'autre, mais pas dans la même perspective et pas nécessairement avec la même profondeur d'ouverture de la conscience. Cependant, les deux rôles sont des médiations ecclésiales nécessaires au discernement vocationnel et au cheminement formateur.

Lorsque dans l'accompagnement spirituel personnel ou dans l'entretien avec le Directeur, des informations sont obtenues sur des situations qui affectent fortement l'orientation vocationnelle, l'accompagnateur ou le Directeur sont tenus en conscience de parler clairement au candidat et de l'inciter à prendre la bonne décision ; mais ils ne peuvent saisir les autorités compétentes que s'ils ont le consentement libre et explicite de la personne concernée. La seule exception est le cas où il existe un risque sérieux de mise en danger de la vie (comme dans le cas d'abus sur mineurs, d'homicide ou de suicide).

Les formateurs doivent également être attentifs aux lois civiles des pays où ils travaillent. Ces lois peuvent exiger que les supérieurs religieux et les accompagnateurs spirituels signalent certains faits. Dans ce cas, il faut s'en tenir à la position prise par l'Église à travers le Magistère Pontifical et les Conférences Épiscopales compétentes, et ces obligations légales doivent être clairement et régulièrement connues de tous, non seulement dès le début de la période de formation, mais encore au cours du processus d'accompagnement vocationnel salésien.

Évidemment, la formation des Directeurs et des accompagnateurs spirituels pour le service d'accompagnement est de la plus haute importance. Ils doivent être capables d'aider le confrère en formation à affronter la réalité de sa vie et de son histoire, et à prendre des décisions cohérentes. Et pour cela, ils ont besoin d'une connaissance adéquate des enseignements de l'Église et de la Congrégation, d'un renforcement efficace de leurs compétences et capacités, et du souci de leur propre croissance personnelle intégrale. Il faudra apprendre comment la relation d'accompagnement repose sur trois piliers qui la définissent de manière déterminante : le respect de l'intimité, la capacité à garder les secrets et la confiance.

Il y aura toujours une tension entre le respect dû au caractère sacré de la conscience de chacun d'une part, et la sauvegarde du bien de la Congrégation et de l'Église d'autre part. En même temps, il faut reconnaître qu'aucune loi ne pourra jamais circonscrire toutes les variantes que la vie réelle fait sans cesse ressortir. Par conséquent, la mention du risque d'homicide, de suicide et d'abus sur mineurs, loin d'exempter du discernement, requiert au contraire un discernement plus poussé et plus approfondi de la part de ceux qui sont confrontés à la situation concrète. Les termes « jurisprudence » et « juridiction » indiquent à la racine ce besoin constant de médiation et de discernement pour dire ce qui est juste ici et maintenant en s'inspirant de la norme et en évaluant tout à fait concrètement ce

qui est affronté. L'application perspicace demande évidemment de la maturité et de l'expérience de la part de ceux qui exercent le service d'accompagnement et qui se montrent aussi disponibles à être accompagnés à leur tour et à rechercher qui pourrait (leur) proposer une aide pour superviser la situation.

L'expérience de la rencontre de nombreuses communautés de formation initiale dans les différentes Régions de la Congrégation montre que là où s'établit un climat de confiance mutuelle et où s'expérimente un accompagnement personnel qui touche le cœur, il est beaucoup plus probable que des situations complexes puissent être affrontées et résolues entre ceux qui sont en formation initiale et ceux qui sont appelés à les accompagner. Au contraire, là où prévaut un climat de contrôle et la volonté d'identifier et d'éradiquer ce qui est considéré comme contraire à la vie salésienne, l'effet probable est la fermeture (sur soi) et le manque de sincérité. Adopter pleinement le modèle de formation du Système Préventif est certes très exigeant, mais il porte des fruits qui ne pourraient être obtenus autrement. Nous savons qu'à la base il n'y a pas seulement un choix méthodologique mais la fidélité à notre identité charismatique.

Évidemment, le même chemin exigeant – faire confiance et la mériter – requis des formateurs est également exigé de ceux qui vivent les phases de leur formation initiale. Ceux qui n'ont pas cette honnêteté et cette disponibilité de base ne sont pas faits pour notre Congrégation et il vaut mieux qu'ils s'orientent le plus tôt possible vers d'autres choix de vie.²³

²³ GSA 170 : « La communauté et les formateurs ont leur rôle important et nous savons qu'il n'existe pas de communautés ni d'accompagnateurs parfaits. Mais rien ne peut remplacer ce qui appartient à la libre réponse de chacun. Même le meilleur accompagnateur ne sera en mesure d'aider quelqu'un qui n'est pas prêt à s'ouvrir, à partager sincèrement son expérience et à engager un processus de croissance. De la même façon, si les motivations fondamentales d'une personne ne sont pas sincères et que la dissimulation soit délibérément adoptée comme une manière de "survivre", le préjudice causé au discernement et au processus de formation est incalculable, et c'est une grave responsabilité que la personne assume elle-même. »

3. Les admissions

3.1 La demande

Jusqu'en juin 2007, les numéros 104-105 de *Critères et Normes* (2000) parlant de la demande d'admission au noviciat, à la profession temporaire et à la profession perpétuelle, aux ministères, au diaconat et au sacerdoce exigeaient des candidats qu'ils déclarent avoir le consentement de leur Directeur (mais non celui de leur accompagnateur spirituel et de leur confesseur). En effet, dans *Critères et Normes* 105, on peut lire :

« Il convient que *la demande*, adressée au Provincial par l'intermédiaire du Directeur, tout en respectant la forme personnelle, *contienne les éléments suivants* :

- nom et prénom du requérant et date de présentation de la demande ;
- référence au dialogue tenu avec le Directeur et mention de son accord pour la demande ;
- référence au discernement pratiqué et à la demande d'avis du directeur spirituel et du confesseur ;
- l'objet de la demande, exprimé d'une façon claire, à savoir : l'entrée au noviciat, la première profession temporaire ou son renouvellement, la profession perpétuelle, les ministères et les Ordres ;
- exprimer qu'on a bien conscience de l'acte public que l'on va poser, qu'on le pose en toute liberté, et en donner la motivation fondamentale. »

Dans une lettre du 24 juillet 2007, le Conseiller pour la Formation a communiqué, au nom du Recteur Majeur, une modification du texte ci-dessus :

« *Décision*. Pour éviter des interprétations restrictives ou juridiquement contraignantes concernant la liberté dans la demande d'admission, le Recteur Majeur et le Conseil Général ont accueilli la demande d'éliminer, au numéro 105 de *Critères et normes* l'expression "et son accord pour la présentation" ; mais ils confirment que l'expression "référence au dialogue avec le Directeur" soit conservée dans ce numéro.

Motivation. Dans le processus d'admission, c'est le candidat en formation qui doit d'abord discerner s'il se considère apte à la vocation

salésienne. Dans le discernement, il reçoit l'aide du Directeur, du confesseur ainsi que de l'accompagnateur spirituel au cas où celui-ci serait différent de la personne du Directeur. Ces personnes, l'ayant accompagné, se trouvent dans la situation appropriée pour lui offrir leur avis positif ou négatif. Il appartient alors à l'individu de prendre ces conseils en considération avec sérieux, d'assumer sa responsabilité devant Dieu et de décider en conscience de faire ou non sa demande. Il n'est donc pas nécessaire d'avoir l'accord du Directeur pour présenter sa candidature. »²⁴

Celui qui a l'intention de présenter une demande pour les vœux, les ministères ou les Ordres, doit donc, avant de poser sa candidature, demander l'avis de son Directeur, de son accompagnateur spirituel et de son confesseur, et déclarer, dans sa demande, l'avoir fait ; mais il n'est pas obligé de s'expliquer sur les avis qu'il a pu recevoir, et surtout il n'est pas obligé de déclarer qu'il a le consentement du Directeur ou des autres. La charge de la décision de soumettre la demande incombe à l'intéressé et non à ceux qui ont été consultés.

Le Directeur et les autres, pour leur part, doivent faire connaître leur opinion sincère au candidat et, s'ils ne sont pas le Directeur, encourager la personne à partager cette opinion avec le Directeur.

Si avant la réunion du Conseil Local traitant des admissions, le Directeur estime qu'un individu n'est pas éligible à l'admission ou n'est pas prêt à ce moment-là à soumettre sa candidature, « il y a un grave devoir de conscience à dire avec une clarté charitable et sérieusement à la personne concernée, qu'elle ne peut pas et ne doit pas – même pour son propre bien – avancer (dans sa démarche) » (L. RICCERI, ACG 281, 49). *Toutefois, il ne peut empêcher l'intéressé de prendre sa propre décision et de présenter sa demande. Si la demande est déposée, le Directeur ne peut divulguer en Conseil l'avis donné à l'intéressé et doit agir comme dans tout autre cas (voir paragraphe 3.2 ci-dessous).*

²⁴ F. CEREDA, 24 juillet 2007, prot. 07/0505.

Cela s'applique également au Conseil lui-même : si le Conseil estime qu'une personne ne devrait pas demander son admission, le Directeur a le droit de l'en aviser, mais il doit également préciser que la personne reste libre de prendre sa décision.

L'une des raisons pour lesquelles le dépôt de la demande ne devrait pas être empêché est que l'autorité responsable de l'admission est le Provincial. Le Conseil Local a un rôle consultatif. Le Conseil Provincial a un rôle consultatif au plus haut niveau, qui implique son consentement à bulletin secret. Une fois le consentement donné, l'admission relève de la responsabilité du Provincial. Cela signifie que le Provincial ne peut pas admettre une personne sans le consentement de son Conseil, mais il peut refuser l'admission même si son Conseil a donné son consentement. L'autorité d'admission n'est pas collégiale, elle est confiée à la personne du Provincial.²⁵

3.2 Le Directeur qui assure le service d'accompagnement spirituel

Nous avons déjà dit qu'à la demande d'un confrère, le Directeur offre volontiers le service d'accompagnement spirituel personnel (GSA 197). Le Directeur rencontre donc tous les confrères, surtout ceux en formation initiale, pour l'entretien fraternel ou rendement de compte, et peut aussi être le guide spirituel de certains d'entre eux.

Conformément à notre tradition, le Directeur continue de participer au processus d'admission au niveau local. Dans cette façon d'opérer qui est la nôtre, il y a une tension entre le fait d'être formateurs et accompagnateurs de communautés selon le style salésien et ce qui se rencontre dans la sagesse et la pru-

²⁵ Cf. can. 641 CIC. Cf. aussi *Le Projet de vie des Salésiens de Don Bosco* (1986) p. 745: « L'admission revient au Provincial. C'est un acte formel de son autorité personnelle et non de son Conseil dont le consentement est néanmoins requis. »

dence de l'Église – une tension que ces orientations et directives cherchent à intégrer et à faire fructifier.

Nous avons également indiqué que le Directeur ne peut pas partager avec le Conseil ou avec qui que ce soit d'autre les informations reçues au cours de l'entretien fraternel ou de l'accompagnement spirituel, avec les précisions mentionnées au point 2 ci-dessus. Nous rappelons encore que le Directeur ne peut ni divulguer ni faire usage de ce qu'il sait uniquement à travers l'entretien fraternel ou l'accompagnement spirituel, ni même le vote secret avec le Conseil de la maison, sauf autorisation du candidat concerné. *Critères et Normes* (2000) est explicite sur ce point :

« En ce qui concerne le “secret professionnel” il faut rappeler que le Directeur ne peut pas utiliser, même lors des votes secrets du Conseil de la maison, ce qu'il a appris à travers “l'entretien”. Il ne peut s'en servir que si le confrère donne son accord librement et explicitement. » (CN 21)

Une note explique le « secret professionnel » : « En termes juridiques, il est parfois appelé “secret confié” ou de conscience, parce qu'il est remis (“confié”) à la conscience de la personne en raison de la fonction qu'elle exerce. » (CN 21, note 41)

Une deuxième note mentionne *Le Directeur Salésien* (1986) 264 :

« L'entretien est protégé, par sa nature, par un secret “rigoureux”. Le Directeur doit veiller à ne pas faire part aux uns des défauts des autres, même lorsqu'il s'agit de choses qu'il connaît peut-être déjà par d'autres moyens. Il doit donner la preuve à ses subordonnés qu'il est capable de garder le secret de ce qu'ils viennent lui confier. Une petite indiscretion à ce sujet suffirait à diminuer, et peut-être même à détruire complètement, la confiance qu'ils ont placée en lui. »

« Pour des raisons inhérentes à ta fonction, le Provincial peut te demander un avis sur tel ou tel confrère. Si c'est le cas, tu donneras les informations objectivement et avec un grand sens des responsabilités. Mais leur source sera exclusivement la conduite externe du confrère concerné et ce que d'autres auraient pu rapporter à son encontre. Les confidences de l'entretien sont protégées par un secret rigoureux : *nihil, umquam, nulli*. » (NC 21, note 42)

Il est clair que le Directeur et son Conseil, lors de l'examen

des demandes d'admission, doivent se fier uniquement à ce qu'ils ont connu au for externe (GSA 156). Cela exige naturellement qu'ils soient véritablement et activement présents auprès des candidats/confrères en formation initiale, dans le sens le meilleur et le plus profond du mot « présence ». Le partage informel de la vie est extrêmement révélateur, parfois même plus que ce qui se dit au cours de l'entretien fraternel ou dans l'accompagnement spirituel.

3.3 Le rôle du Conseil Local

Lorsqu'un Conseil traite des admissions, il est très important de garder à l'esprit la perspective sous-jacente qui régit le processus de discernement. La question fondamentale à laquelle il faut répondre dans le secret de la conscience est la suivante : à partir d'une perception globale de la vie du candidat, est-il appelé à ce pour quoi il postule et y est-il adapté ? Ce n'est pas le moment d'aborder tel ou tel problème particulier ou de corriger tel ou tel défaut, comportement ou faiblesse – cela doit se faire dans le cadre de la vie quotidienne et de la correction fraternelle et lors des évaluations trimestrielles. Le moment de l'admission est un discernement devant Dieu sur le parcours vocationnel global d'un de ses enfants, et donc une responsabilité très exigeante devant Dieu, l'Église, la Congrégation et le candidat/confrère lui-même.

Comme nous l'avons déjà dit, notre pratique prévoit que le Directeur (ou le responsable des prénovices ou des confrères qui font des études supérieures pendant la période de la formation initiale), même lorsqu'il est accompagnateur spirituel personnel, continue à faire partie du processus d'admission au niveau local. Il convient de répéter que – sauf s'il a le consentement libre et explicite de l'intéressé, et qu'il est préférable également de le mentionner par écrit – le Directeur ne peut partager avec le Conseil ou avec qui que ce soit d'autre les informations qu'il n'a reçues que par le biais de l'entretien fraternel ou l'accompagnement spirituel. Il ne peut non plus se servir de

ces informations pour porter son propre jugement sur l'aptitude de la personne à être admise (CN 21). « Il exprime son opinion exclusivement sur la base de ses propres observations et de celles de son Conseil » (GSA 156).

Le rôle du Conseil Local en matière d'admissions est *consultatif*. Puisqu'il est obligatoire d'entendre son avis à ce moment-là, la validité de l'acte exige que soit demandé l'avis de tous (cf. Can. 127 §1 CIC). Après que les membres auront exprimé leur avis sur l'aptitude du candidat, en le justifiant, il faut que le jugement sur l'aptitude soit exprimé synthétiquement par un vote secret positif ou négatif (équivalant à un avis favorable sur l'aptitude ou à un avis défavorable). Cette pratique préserve la liberté de chaque Conseiller et évite les pressions indues des autres membres.

La qualité de membre du Conseil comporte pour chaque Conseiller l'obligation d'exprimer son avis. Autrement dit, l'abstention n'est pas possible. « Tous ceux dont le consentement ou l'avis est requis sont tenus par l'obligation d'exprimer sincèrement leur sentiment, et si la gravité des affaires le demande, d'observer soigneusement le secret, obligation que le Supérieur peut exiger. »²⁶ Accepter d'être membre d'un Conseil implique ce niveau de responsabilité. Ceux qui ne se sentent pas prêts pour cette mission feront mieux de ne pas accepter la proposition d'en faire partie ou s'ils le sont déjà, de demander à en être déchargés.

Au moment de l'admission, l'avis du Conseil Local doit donc être exprimé non seulement par un jugement écrit, mais aussi par un vote secret.

La pratique consistant à décider auparavant comment voter doit absolument cesser car elle invalide toute la raison d'être du vote secret.

Ces orientations et directives peuvent devenir véritablement efficaces lorsque nous serons en mesure d'investir dans la

²⁶ Can. 127 §3 CIC cité in AnGC p. 216, à la note 3 : « Selon cette règle, l'abstention n'est pas légitime ».

formation et dans l'acquisition de compétences spécifiques des membres des Conseils tant au niveau local que provincial.

4. Transmission des données personnelles

Au cas où un confrère poursuivrait sa formation initiale dans une autre maison ou une autre phase de formation (y compris ceux qui sont envoyés dans des communautés de formation interprovinciales et ceux qui optent pour les missions *ad gentes*), son Provincial transmettra au Directeur de la nouvelle maison ou phase de formation une copie du jugement au moment de l'admission et toute autre information pouvant aider « les responsables de la phase à connaître les confrères en formation. »²⁷ Parmi ces éléments figurent les scrutins trimestriels. Il est très important de saisir la distinction claire entre l'aide à la croissance que l'on propose avec l'évaluation trimestrielle et l'acte juridique que l'on pose avec un jugement d'admission.²⁸

Les différentes étapes de la formation sont complémentaires les unes des autres. Cela a des conséquences sur les formateurs, les confrères en formation et sur l'unité du processus de formation en tant que tel. La communication efficace entre for-

²⁷ FSDB 2016, 298 : « Au début surtout d'une phase de formation, le Provincial incitera les responsables de la phase à connaître les confrères en formation et favorisera tout le long du processus de formation la meilleure communication possible des informations appropriées. »

²⁸ GSA 168 : « Il importe de souligner que l'évaluation n'est pas en elle-même un processus de discernement lié à l'admission d'un candidat à la phase suivante. Les admissions sont des actes juridiques qui impliquent la Province et pas seulement le Conseil de la maison, tandis que le but principal des évaluations périodiques est de favoriser la croissance vocationnelle de ceux qui la reçoivent, à travers les contributions qualifiées offertes par les membres du Conseil Local. Le scrutin formatif est une évaluation du cheminement du jeune confrère en formation. Utilisé dans la formation initiale pour personnaliser le cheminement de formation, il est un moyen à valoriser par le Directeur et l'accompagnateur spirituel pour l'accompagnement personnel du jeune en formation. »

mateurs des différents niveaux devrait être un signe distinctif de cette complémentarité progressive de tout ce qui est mis en place pour favoriser des processus de croissance.

Le confrère en formation initiale est encouragé à être le premier à assumer la responsabilité d'intégrer l'aide reçue à travers les évaluations périodiques dans son projet de vie personnel, et de le valoriser comme un itinéraire de croissance vocationnelle, à partager comme une aide efficace pour sa croissance avec son Directeur et avec l'accompagnateur spirituel qu'il a choisi, surtout à l'occasion du passage vers une nouvelle communauté ou une nouvelle étape de formation.

Au moment des admissions, surtout celles concernant un engagement définitif, comme la profession perpétuelle et les ordres sacrés, il est important de garder à l'esprit tout le parcours de vie salésienne déjà vécu par le confrère.²⁹ Il devient donc important de prendre en considération le discernement qui a eu lieu au cours des phases précédentes, à travers les admissions, les scrutins et le dialogue avec la Province d'origine, dans le cas de communautés interprovinciales (cf. CN 108). Ce qui a été dit sur la discrétion et le respect de la bonne réputation s'applique évidemment aussi à la manière de traiter ces informations qui, faisant cependant partie d'un processus de discernement effectué par les Conseils Locaux et Provinciaux, ne relèvent pas du for interne.

Un grand soin devra être apporté au stockage et à la transmission des fiches d'information, des dossiers, des rapports ou de tout document contenant des données personnelles telles que celles mentionnées ci-dessus, en évitant qu'elles ne soient laissées dans des espaces communs ou librement accessibles, même pendant les réunions des Conseils. La même diligence et

²⁹ FSDB 2016, 518 : « L'admission à la profession perpétuelle se fera sur la base d'une évaluation de tout le processus de formation, en évaluant les motivations du sujet et son identification avec le projet vocationnel salésien. »

le même soin doivent être apportés à la transmission et au stockage sous forme numérique, en évitant toute violation éventuelle de la vie privée et de la confidentialité.

5. Directives

1. **Choix de l'accompagnateur spirituel.** *Pour faciliter un véritable libre choix de l'accompagnateur spirituel, le Provincial (ou le « curatorium », dans le cas de maisons de formation interprovinciales) présentera une liste de Salésiens (prêtres et coadjuteurs) qui peuvent exercer le service d'accompagnement spirituel, ou des membres de la communauté ou des personnes facilement accessibles, non membres du Conseil Local, sachant que le candidat peut, en concertation avec le Provincial ou le Directeur, choisir quelqu'un d'autre. Le Directeur et les autres membres du Conseil Local peuvent également être sollicités pour le service d'accompagnement spirituel si le candidat/confrère le souhaite.*
2. **Demande d'admission.** *Dans la demande d'admission, le candidat est tenu de déclarer qu'il a consulté son Directeur, son confesseur et son accompagnateur spirituel ; il n'est pas tenu de dire qu'il a leur consentement. Le Directeur et les autres, à leur tour, sont tenus de donner un avis sincère au candidat sur son aptitude à la phase requise. Cependant, ils ne peuvent empêcher la personne de prendre sa décision et de soumettre sa demande. Si sa demande est présentée, le Directeur ne peut divulguer, même au Conseil, ce qu'il a communiqué à l'intéressé, et doit agir comme dans tout autre cas. De même, le Conseil Local peut informer le candidat d'un éventuel avis négatif, mais ne peut l'empêcher de déposer sa candidature.*
3. **Admissions - rôle du Directeur.** *Le Directeur ne peut pas partager les informations reçues lors de l'entretien fraternel ou de l'accompagnement spirituel, avec le*

Conseil ou avec qui que ce soit d'autre, sauf les exceptions indiquées ci-dessus au paragraphe « 2 : Confidentialité ». Il ne peut même pas se servir de ces informations pour son propre jugement, au moment du vote, sur l'aptitude de la personne qui demande l'admission.

- 4. **Admissions - rôle du Conseil.** Lors de l'admission, le Conseil Local exprimera son avis par bulletin secret, et un texte exhaustif et bien rédigé, bien que synthétique, sur l'aptitude globale du candidat. La pratique consistant à décider à l'avance du mode de scrutin rend le vote invalide et doit être absolument exclue.*
- 5. **Transmission d'informations.** Lorsqu'un candidat/confrère passe à une autre phase de la formation, tant dans sa propre Province qu'ailleurs, son Provincial enverra au Directeur de la nouvelle maison de formation une copie des jugements d'admission et autres informations pouvant favoriser la connaissance et l'accompagnement du candidat/confrère concerné, y compris les évaluations périodiques. Cela permettra d'effectuer, au moment de l'admission, un discernement qui regarde toute la période de la vie salésienne et le parcours de formation de la personne concernée (cf. CN 108).*
- 6. **Formation des formateurs.** Les Provinciaux et les organismes d'animation, tels que les Centres de Formation régionaux, organiseront des cours de formation pour les nouveaux Directeurs, pour tous les Directeurs en guise de mise à jour de temps à autre, et pour les membres des Conseils Locaux et Provinciaux. Durant ces cours, seront présentées les orientations et directives de cette lettre. Durant ces cours aussi, les orientations et lignes directrices de cette lettre seront présentées et feront l'objet d'une étude personnelle et d'un partage en groupes.*

2.2 L'EXPÉRIENCE DE L'ORIENTATION VOCATIONNELLE SALÉSIENNE : ITINÉRAIRE DE FORMATION

Père Miguel Angel GARCÍA

Conseiller Général pour la Pastorale des Jeunes

Père Ivo COELHO

Conseiller Général pour la Formation

1. Objet du document

On a désiré écrire ce texte pour avoir un cadre de référence commun qui **permette l'accueil et l'orientation vocationnelle des jeunes souhaitant connaître de plus près la vie salésienne mûrir et discerner leur vocation**. À ces jeunes, nous voulons offrir le contexte, les conditions et un itinéraire d'accompagnement.

Le document s'articule en sept points. En premier lieu, est proposée, en ordre chronologique, une synthèse des principales références issus des documents postconciliaires de la Congrégation. Viennent ensuite un panorama de la pratique de la Congrégation dans les différentes Régions (salésiennes) et une prise en considération de l'origine des candidats. Une importance particulière est attachée au profil des jeunes entrants, au parcours de formation pour l'accompagnement et le discernement et, enfin, à l'environnement et aux conditions appropriées que la maison salésienne doit garantir. Une proposition pédagogique est proposée sur les temps et les modalités d'accompagnement de cette expérience, et enfin, un approfondissement par rapport au thème de l'animation vocationnelle dans la Province.

Les présentes réflexions s'appuient sur quelques références essentielles de l'Église et de la Congrégation.¹ Elles ne sont pas un

¹ *Constitutions et Règlements de la Société de saint François de Sales ; Chapitre Général des Salésiens de Don Bosco (CG) ; La Formation des Salésiens de Don Bosco : Ratio Fundamental Institutionis et Studiorum (2016) ; Actes du Conseil Supérieur (ACS) et Actes du Conseil Général (ACG) ; PAPE FRANÇOIS,*

simple recueil de sources, ni une nouvelle proposition de celles-ci dans une synthèse habile, ni leur interprétation. Le parcours, ainsi documenté, met très clairement en évidence la valeur de la continuité, du discernement et de l'attention assumée et progressivement mûrie des différentes expériences de l'orientation vocationnelle salésienne. **Ce document traite de la compréhension, de l'approfondissement et de l'enrichissement des expériences actuelles de l'orientation vocationnelle salésienne.** Dans la rédaction des indications qui suivent, a été prise en compte la carte de la réalité de l'Aspirantat et de ses différentes expressions dans toutes les Régions de la Congrégation (juillet 2021).

2. L'orientation vocationnelle dans les documents post-conciliaires de la Congrégation

La lecture du cheminement de la Congrégation nous permet de découvrir la persistance de la réflexion sur la réalité des aspirants. Des stimuli sont offerts, de nouveaux défis sont posés auxquels les Provinces tentent habituellement de trouver des solutions novatrices et mises à jour. Reconstruire le fil de l'histoire n'est pas superflu, au contraire, il nous amène à nous accorder sur une réalité très importante dans le domaine de la promotion et de l'orientation vocationnelle.

La réflexion de la Congrégation sur l'orientation vocationnelle s'est cristallisée dans les Constitutions et Règlements (1984). Les Chapitres Généraux ont approfondi et construit un patrimoine très riche, intégrant les lettres des Recteurs Majeurs et les initiatives des Provinces. Ainsi reconnaît-on d'abord la vocation chrétienne à laquelle sont appelés tous les baptisés (C 37) ; c'est pourquoi non

Exhortation Apostolique postsynodale Christus vivit (2019) ; Synode des Évêques, XV Assemblée Générale Ordinaire : Les Jeunes, la foi et le Discernement vocationnel. Document final (2019) ; La Pastorale Salésienne des Jeunes. Cadre de Référence (2014) (CdR) ; Jeunes Salésiens et accompagnement. Orientations et Directives (2019) (JSA) ; Orientations sur l'expérience de l'Aspirantat (2011).

seulement les vocations religieuses ou sacerdotales, pour lesquelles un soin particulier est nécessaire, mais aussi les vocations laïques ont été conçues comme des « vocations apostoliques » (C 28).

D'une manière ou d'une autre, on a insisté sur le fait que la Pastorale des Vocations est le couronnement de la Pastorale des Jeunes, « son principe unificateur »,² parce que la mission salésienne vise à aider les jeunes à découvrir leur vocation.³

En différentes occasions, la conception de l'animation vocationnelle comme simple « recrutement » de vocations a été rejetée, confirmant le double aspect de l'animation vocationnelle, à la fois général et spécifique. D'une part, une attention constante est nécessaire pour découvrir et accompagner par des initiatives différenciées et appropriées les vocations à un engagement particulier dans la société et dans l'Église ; mais il faut aussi avoir conscience d'une responsabilité particulière dans l'éveil d'une invitation explicite à une vocation de service spécial ou de consécration, en particulier au charisme salésien sous ses multiples formes.⁴

Pour cette raison, on affirmera que le premier objectif de la promotion vocationnelle est de créer une « culture vocationnelle » dans chaque milieu salésien.⁵ Par les rapports, la communication, les activités et les projets, cette culture stimule une vision de la vie comme don et comme service, en proposant des attitudes qui favorisent le développement vocationnel pour arriver à une proposition explicite également de vie consacrée et sacerdotale.

La Congrégation n'a jamais cessé d'insister sur le soin particulier des contextes, importants et indispensables, à partir desquels il est fondamental d'aider les jeunes à discerner leur vocation et à y répondre consciemment. Ces espaces de formation sont appelés

² CG28 p. 25 dans l'édition française.

³ CGS 374 ; C 37 ; cf. CG23 247.

⁴ Cf. J.E. VECCHI, *Éducateurs passionnés, experts et consacrés pour les jeunes. Lettres circulaires du P. Juan E. Vecchi* (Rome, LAS, 2013) 644. 649

⁵ Dans sa lettre de 2000, « *Voici le temps favorable* » (ACG 373), le Père Juan Vecchi introduit cette expression, utilisée par le Pape Jean-Paul II. Cf. CG26, n. 53.

« Aspirantats », puis « communautés de proposition », « groupes de recherche », entre autres modalités.⁶ En ce sens, l'enseignement des Recteurs Majeurs et des Chapitres Généraux a demandé au fil des ans le renouvellement de ces propositions d'orientation vocationnelle,⁷ définies dans les Règlements comme des « Centres salésiens d'orientation vocationnelle » (cf. R 16 et 17).

Une planification sérieuse de la *pastorale des vocations* est également nécessaire,⁸ dans le chemin de foi proposé par la Pastorale des Jeunes. Cette perspective est soulignée, ces derniers temps, dans les *Lignes de programmation du Recteur Majeur pour la Congrégation Salésienne après le CG 28* : « Nous devons promouvoir une pastorale des jeunes qui les accompagne en vue de leur maturation personnelle, de leur croissance dans la foi ».⁹ Cela exclut que le processus vocationnel soit un moment « laissé en dernier », « aléatoire », « élitiste » ou « exceptionnel », mais qu'il soit l'épine dorsale de tout le chemin de foi.¹⁰ Le *Cadre de Référence de la Pastorale Salésienne des Jeunes* (2014) insère la dimension vocationnelle dans le PEPS Provincial non pas comme un ajout, mais comme une dimension interne et substantielle ; il approfondit également les options significatives de discernement vocationnel incluses dans l'itinéraire d'éducation à la foi,¹¹ sans renoncer aux vocations de consécration spéciale.

« Le CG21 (1978) a donné à la Congrégation le premier document capitulaire à présenter une direction organique de renouveau pour la pastorale salésienne de la vocation. »¹² À cette occasion, il a déjà été dit qu'il s'agissait d'une méthodologie formatrice destinée aux jeunes ayant plus de sensibilité, de disponibilité et

⁶ Cf. E. VIGANÒ, *Lettres circulaires du Père Egidio Viganò aux Salésiens* (Rome, Direction Générale Œuvres de Don Bosco, 1996) 1225 ; cf. CG26, n. 72.

⁷ Cf. L. RICCI, *Lettres circulaires...* 657-64.

⁸ *Ibidem*, 645-57.

⁹ CG28, p. 25 dans l'édition française.

¹⁰ Cf. E. VIGANÒ, *Lettres circulaires ...* 1206.

¹¹ Cf. CdR pp. 247. 248.

¹² CG21, 574.

de richesse spirituelle, et qui nécessitent une attention différenciée et particulière. De plus, il est affirmé que « les Provinces, et non les communautés ou les individus »¹³ sont responsables de certaines conditions : la définition d'objectifs clairs, un projet éducatif et l'accompagnement en groupes ou en communautés,¹⁴ où il y a des personnes témoignant d'une vie salésienne authentique.

La communauté salésienne est « un lieu privilégié de proposition et d'accompagnement de la vocation ». Cependant, nous ne devons pas oublier que le sujet de la pastorale salésienne des jeunes, où culminent le discernement vocationnel et les choix de vie, est la Communauté Éducative et Pastorale, une communion de différentes vocations.¹⁵

Au fil des ans, la Congrégation a développé une réflexion sur l'orientation de l'éducation des jeunes à la foi. Elle a identifié l'orientation vocationnelle comme sa dimension fondatrice et qualifiante.¹⁶ Dans cet engagement vocationnel, certains aspects se soutiennent et se complètent : d'une part, l'orientation offerte à tous les jeunes dans le cadre du discours éducatif ; d'autre part, une attention constante à la découverte et à l'accompagnement par des initiatives différenciées et appropriées des vocations d'engagement particulier dans la société et dans l'Église, afin que les jeunes puissent faire un choix conscient et libre (C 109) ; enfin, une responsabilité particulière envers le charisme salésien sous ses multiples formes, par le discernement et le soin des germes de vocation salésienne, consacrée et séculière, présents chez les jeunes. Pour mettre en œuvre ce dernier aspect, l'expérience d'orientation vocationnelle salésienne sera confrontée à la vie consacrée salésienne.¹⁷

¹³ CG21, 118.

¹⁴ R 16 ; cf. CG26, n. 72.

¹⁵ CG24, nn. 141.180

¹⁶ Cf. CGS 374 et 692 ; CG21, 110ss ; CG23, 149 ss et 247.

¹⁷ Cf. CG26, nn. 54, 58, 69 ; La lettre de F. ATTARD - F. CEREDA, « Orientations sur l'expérience d'aspirantat », 27 juillet 2011, rappelle que ces propositions sont essentiellement une expérience d'accompagnement (nn. 1 et 14) et de discernement sur la vocation consacrée salésienne (n. 15).

Beaucoup de ces thèmes sont largement développés dans la lettre « *L'expérience d'aspirantat...* » (2011).¹⁸ En plus de la nature et du but de l'aspirantat, sont présentées les dimensions de la formation salésienne, la valeur et l'urgence de l'accompagnement et du discernement. En fin de compte, le texte clarifie, d'une part, les conditions à assurer ; de l'autre, les différentes formes. Dans la même introduction, il souligne que l'accompagnement vocationnel des candidats à la vie consacrée salésienne fait partie de la pastorale des jeunes et relève donc de la responsabilité du Secteur de la Pastorale des Jeunes, en étroite collaboration avec le Secteur de la Formation.

3. Expressions différentes d'une seule définition

a. - Les Règlements de notre Congrégation utilisent le nom d'« Aspirantat » pour définir **l'accompagnement des jeunes qui manifestent des aptitudes pour la vie religieuse et qui leur permettent de connaître leur vocation**. Dans cette expérience de vie, les jeunes approfondissent, vérifient et mûrissent les signes vocationnels qui se présentent dans leur vie et qui les dirigent vers la possibilité d'un choix de la vie religieuse salésienne, non encore fait de manière publique et consciente (cf. *R* 17).

Cette expérience, menée à travers une grande variété de formes et de modalités, ne doit pas être considérée simplement comme une structure externe, mais comme **un itinéraire de maturation** qui permet aux jeunes impliqués de vivre des expériences ciblées d'accompagnement et de discernement vocationnel. En effet, la dimension d'éducation à la foi du Projet Éducatif et Pastoral Salésien éduque à vivre dans une perspective vocationnelle. C'est aussi le résultat d'un bon parcours éducatif et pastoral : amener la personne à faire l'expérience d'une foi mûre,

¹⁸ La lettre de F. ATTARD - F. CEREDA, « Orientations sur l'expérience d'aspirantat », naît en réponse aux lignes directrices du CG26, n. 73, élaborée par les Secteurs de la Pastorale des Jeunes et de la Formation.

et donc à réaliser le projet que Dieu a pour sa vie. En d'autres termes, l'orientation vocationnelle constitue le sommet et le couronnement de notre action éducative et pastorale non pas dans le sens d'un terme du cheminement dans la foi, mais comme « une donnée présente partout, qui caractérise chaque domaine où nous intervenons et chaque étape. » (CG23, n. 247). Comme déjà souligné ci-dessus, le CG23 avait dit qu'il y avait eu une « longue réflexion » dans la Congrégation pour aborder la nouvelle situation et les formes traditionnelles et nouvelles de promotion vocationnelle, en pointant vers « toutes sortes de nouvelles expériences. » (CG23, n. 249)

Citons d'abord le n° 329 de la *Ratio* (révisée en 2009) en référence au prénoviciat : « Cette première étape de formation [prénoviciat] présuppose que le prénovice ait eu précédemment une expérience et une période appropriées de croissance dans la vocation et de maturation humaine et chrétienne, d'accompagnement, d'expérience communautaire, d'exercice dans la pastorale salésienne, dont on ne peut pas se passer. »

Le *Cadre de Référence pour la Pastorale des Jeunes* aborde la dimension vocationnelle : « Ce processus permet au jeune de prendre une décision sereine et personnelle, libre et motivée, tout en accomplissant des expériences dans une communauté où il se forme selon le charisme en approfondissant la connaissance et en s'y conformant progressivement. »¹⁹

b. - Cette période, **qui peut tendre à être orientée vers le prénoviciat, est définie de diverses manières**, généralement comme « aspirantat », même si le terme varie selon les lieux, les cultures et les sensibilités.

Déjà dans les années 80 et 90, dans certaines Provinces, des structures sont progressivement apparues qui ont remplacé la dénomination, parfois avec de nouvelles modalités par rapport aux

¹⁹ *Cadre de Référence pour la Pastorale des Jeunes*, Rome 2014, chap. VI, 2.4.a (Appelés à la vie et à la foi), p. 156.

aspirantats classiques : « communauté de proposition », « communauté d'accueil vocationnel », « maison d'orientation », « centre d'orientation pour les vocations salésiennes » (R 17), « communauté d'accueil », « programme *Venez et voyez* », « aspirantat externe » (il y a des candidats qui, en raison de circonstances sociales, culturelles, politiques ou familiales, ne peuvent pas être immédiatement insérés dans une communauté). D'autres noms utilisés avant ces années-là sont « aspirantat scolaire » (jeunes engagés dans des études préuniversitaires), « aspirantat missionnaire », « aspirantat pour vocations autochtones ».

Telle est la réalité actuelle et telles sont les différentes nomenclatures dans notre Congrégation.²⁰

DIFFÉRENTS TYPES D'ASPIRANTATS DANS LES RÉGIONS (2021)							
	RAFM	RAMI	RAMS	RASE	RASS	RECN	RMED
Accompagnement systématique		6					
Aspirantat scolaire	1			3	19		
Aspirantat après l'école / l'université	7		5	5	6		
Insertion dans la communauté			5			6	
Aspirantat missionnaire					2		
Communauté de proposition		6				4	9
Volontariat vocationnel		10			2		
Aspirantat externe	3		1	3		2	
Aspirantat pour les vocations autochtones			1				

À plusieurs reprises et avec insistance, la nécessité est apparue de donner vie à une réflexion approfondie sur les **écoles apostoliques** où tant de confrères sont engagés et qui touchent un grand

²⁰ RAFM = Région Afrique et Madagascar ; RAMI = Région Interamérique ; RAMS = Région Sud Amérique ; RASE = Région Asie Est-Océanie ; RASS = Région Asie Sud ; RECN = Région Centre-Nord ; RMED = Région Méditerranée.

nombre de destinataires (dans la Région Afrique et Madagascar et dans la Région Asie Sud).²¹ Il y a un besoin de vérification et de renouvellement, et il est urgent et important que les personnes les plus impliquées dans ce domaine aux niveaux local, provincial et régional fassent partie de ce processus, en renforçant les orientations déjà déterminées au niveau de la Congrégation – comme celles mentionnées ici sur l’animation vocationnelle – et en approfondissant le contexte pédagogique des études relatives à l’âge et aux caractéristiques des structures de type scolaire sur lesquelles se base ce service éducatif et pastoral.

c. - En tout cas, cet environnement accueillant pour les jeunes qui souhaitent entreprendre un chemin de discernement vocationnel **n’est pas une étape supplémentaire à la formation** : il se veut un environnement « caractérisé par une recherche plus intense des projets de vie, un moyen valable pour aider les jeunes à discerner leur vocation particulière et à y répondre de manière consciente », ²² un pont naturel entre la pastorale des jeunes et la formation salésienne.

4. Provenance des candidats

a. - Il s’agit d’une **expérience nécessaire**, d’autant plus que ces jeunes en recherche viennent de milieux hétérogènes, avec des âges, des situations familiales, des niveaux de maturité personnelle, des expériences de vie, de foi et de culture très différents ; ils proviennent de réalités salésiennes différentes et avec une connaissance variée de Don Bosco.

» Cette expérience particulière commence pour les jeunes qui ont déjà entrepris *un chemin de maturation dans la foi* ²³ et

²¹ Déjà en 1965, les capitulaires du CG19 (Partie III - ASPIRANTS) insistaient sur le fait que « les écoles apostoliques ne doivent être considérées ni comme des aspirantats ni comme pré-aspirantats. »

²² CG20, 662.

²³ C 6, 28, 37 et R 9.

d'*orientation vocationnelle*,²⁴ ordinairement dans les processus de Pastorale Salésienne des Jeunes, tels que : les week-ends vocationnels, les camps et groupes vocationnels, l'accompagnement d'un Salésien dans une maison, l'accompagnement du coordinateur de l'animation vocationnelle de la Province, ou le fruit d'expériences de volontariat.

- » D'autres jeunes attirés par le charisme de Don Bosco, *qui n'ont pas vécu dans une Communauté Éducative et Pastorale Salésienne*, ont également commencé cette expérience. Ces jeunes font confiance au charisme salésien comme charisme ouvert à l'Église dans sa totalité et entreprennent dans la liberté un cheminement vocationnel qui peut avoir des résultats différents.

b. - À tous ces candidats, la Province offre un accompagnement spécifique à travers une proposition concrète qui réponde le mieux aux **besoins de leur histoire et de leur situation personnelle**.

Ces structures s'adressent principalement aux étudiants universitaires ou aux jeunes du secondaire. Cependant, certaines Provinces ont maintenu des structures pour des aspirants adolescents et préadolescents, avec un style plus similaire à la structure du « petit séminaire » : mêmes heures d'étude pour tous, moins de contact avec le monde extérieur et peu de pratique pastorale en raison de l'âge.

5. Certains aspects du profil d'entrée

a. - Dans cette perspective formatrice, il devient essentiel de créer les conditions les **plus appropriées pour que la person-**

²⁴ R 16 : « Les centres d'orientation vocationnelle accueillent et accompagnent les jeunes qui se sentent appelés à un engagement dans l'Église et dans la Congrégation. On peut aussi réaliser ce service par l'organisation de rencontres locales ou régionales, la formation de groupes spécifiques ou l'insertion de jeunes dans l'une de nos communautés. »

ne puisse accomplir le passage du discernement. En fait, cette période de « premier accueil » devient une expérience qui peut prendre des configurations très flexibles et varier en ce qui concerne le lieu et la durée, également en fonction du candidat. Il faut, en effet, que le jeune ait un rythme de formation en fonction de sa maturité personnelle et de son parcours vocationnel, sans le confondre avec d'autres étapes.

La première condition à prendre en compte pour être admis à l'Aspirantat est que le jeune entre dans cette expérience lorsqu'il s'interroge explicitement, devant Dieu, sur une éventuelle vocation salésienne consacrée. En d'autres termes, il doit avoir **exprimé le désir et la volonté** de discerner le projet de Dieu dans le charisme salésien, et **donc être prêt à parcourir le chemin pour vérifier** si cette attraction initiale est vraiment un appel de Dieu et **pour discerner s'il a les aptitudes** à l'accueillir. Dans tous les cas, le jeune doit rester ouvert à d'autres issues vocationnelles.

Il convient de préciser que la figure de l'accompagnateur n'a d'autre intérêt que d'aider le jeune à découvrir devant le Seigneur ce à quoi il est appelé et, s'il s'agit d'une vocation de consécration spéciale, à entamer le processus ; si c'en est une autre, pour l'orienter. *Il ne s'agit pas de la fonction d'identifier ou d'écarter les vocations religieuses*, mais d'un service (l'aboutissement de l'accompagnement pastoral) d'aide à l'identification de sa propre vocation et d'orientation vers celle-ci.

b. - Après cette prémisse, certaines conditions sont importantes, c'est-à-dire quelques points qui dessinent le **profil d'entrée du jeune** qui entend vivre l'expérience en suivant ce critère de l'Église : « Pour accomplir sa propre vocation, il est nécessaire de développer, de faire pousser et grandir tout ce que l'on est. Il ne s'agit pas de s'inventer, de se créer spontanément à partir de rien, mais de se découvrir soi-même à la lumière de Dieu et de faire fleurir son propre être. » (*Christus Vivit* 257) :

» vérification d'un mode de vie sain (physique et psychologique), au sens large ;

- » présence d'une expérience personnelle de Dieu qui lui a permis de percevoir son appel d'une manière ou d'une autre (non pas qu'il soit déjà clair) ; il est souhaitable qu'il ait déjà participé à des expériences d'orientation vocationnelle ;
- » disponibilité pour un accompagnement personnel ;
- » engagement et fidélité démontrés dans son travail (étude personnelle, activité apostolique, service à la communauté) ;
- » capacité d'interagir et d'établir des relations positives avec les autres ;
- » disponibilité au travail apostolique avec les jeunes, en particulier avec les plus pauvres ;
- » indications par rapport à l'âge. Certaines Provinces préfèrent les jeunes âgés de 17-18 ans et plus ; pour les candidats de plus de 35 ans, le parcours est accompagné pour en vérifier la faisabilité ; d'autres Provinces accueillent des adolescents âgés de 14 à 17 ans.

6. L'itinéraire de formation pour l'accompagnement et le discernement

La maturation de la personne advient, à ce stade, en favorisant certains aspects qui deviennent des objectifs spécifiques à poursuivre. Il s'ensuit que le grand travail des formateurs consiste à accompagner le jeune pour identifier et mettre en œuvre les dynamiques intérieures qui le conduisent à harmoniser et à vivre *non pas en tant que spectateur ou de manière juxtaposée mais en tant que protagoniste, ces différentes dimensions*.²⁵

²⁵ « Le Synode propose avec conviction (...) d'offrir aux jeunes une expérience d'accompagnement en vue du discernement. Cette expérience – dont la durée doit être fixée selon les contextes et les opportunités – peut être qualifiée de temps destiné à la maturation de la vie chrétienne adulte. Elle devrait prévoir un éloignement prolongé par rapport aux relations et aux milieux habituels et être construite autour d'au moins *trois piliers indispensables* : une expérience de *vie fraternelle commune avec des éducateurs adultes qui soit centrale, sobre et*

a. - La **maturité humaine** est la base de la croissance vocationnelle du jeune. Celle-ci tend vers l'objectif de l'équilibre psychique et émotionnel et de la croissance harmonieuse et intégrale, en accordant une attention particulière à la prise de conscience d'éventuelles fragilités psychologiques et au lancement de processus sûrs pour les surmonter. Dans l'expérience de l'Aspirantat, le jeune commence à mûrir :

- » Un contact authentique et profond avec soi-même et, par conséquent, une bonne capacité, sérénité et maturité à savoir se lire et se déchiffrer honnêtement, ses sentiments et ses désirs, les dispositions du cœur, les dons reçus et les éventuelles blessures.
- » D'autres occasions sont offertes de lire les dynamiques de la vie communautaire et les éléments de la maturation affective, par exemple : la capacité de respecter les autres, d'écouter et d'accueillir les points de vue des autres, de ne pas utiliser les autres à ses propres fins, de prendre soin des autres en grandissant dans l'empathie.
- » La capacité de saisir le noyau central de la motivation de ses actions, au-delà des aspects les plus externes et émotionnellement contingents, tels que, par exemple, les nouveaux équilibres familiaux.

b. - Le domaine de la **relation avec Dieu et de l'engagement spirituel** doit être retracé en gardant à l'esprit quelques références :

- » La découverte et l'acceptation de la véritable primauté de Dieu et de sa logique évangélique dans la vie du chrétien.²⁶ Dans

respectueuse de la maison commune ; *une proposition apostolique forte et significative* à vivre ensemble ; une offre de *spiritualité enracinée dans la prière et dans la vie sacramentelle*. » (Document Final du Synode sur les Jeunes, 28 octobre 2018, n. 161).

²⁶ « L'incidence de la foi sur la vie, ou son insignifiance pratique, se manifeste aujourd'hui dans certains domaines de l'existence personnelle et de la culture, qui deviennent du même coup son banc d'essai. Il ne s'agit pas de points particuliers, mais d'"espaces" où se rencontrent la signification, la force et le caractère conflictuel de la foi. » (CG23, 181).

cette ligne est placée la familiarité avec le Seigneur, l'introduction à la vie de foi et d'amitié avec Jésus²⁷ à travers le soin de la prière et de la liturgie.

- » Disponibilité à se laisser aider et, par conséquent, ouverture à la pratique de l'accompagnement personnel et à la *prise de responsabilité* dans les décisions. C'est un processus qui, d'une part, doit vérifier certaines étapes de l'aptitude vocationnelle ; d'autre part, doit approfondir les motivations vocationnelles du jeune qui réalise le parcours (les besoins, les désirs, les intérêts, les pulsions internes et externes qui incitent le jeune à ce choix).
- » De plus, la dimension expérientielle de la spiritualité salésienne des jeunes doit être privilégiée par rapport à la dimension théorique dans la lecture de la foi dans la vie quotidienne et dans la réflexion sur les expériences vécues.

c. - Pour le jeune qui discerne une vocation d'éducateur et d'évangéliste des jeunes, certains éléments de la **dimension intellectuelle** sont souhaitables :

- » Attention à la vie quotidienne en tant que lieu où la continuité et la constance se manifestent en prenant soin de ses engagements dans les études ou le travail, de ses devoirs personnels, des services requis, des tâches ménagères.

L'acquisition d'habitudes de réflexion et de partage, ainsi que la capacité de réfléchir sur des situations et d'évaluer de manière critique la réalité environnante.

- » Maturation dans la capacité de percevoir les valeurs évangéliques et vocationnelles selon l'Évangile et la spiritualité salésienne des jeunes, plutôt que de les ramener à ses schémas cognitifs antérieurs.

d. - « Le jeune s'entraîne à la générosité et à la disponibilité. Ce sont les deux attitudes qui engendrent la joie : pour avoir plus

²⁷ CV, 250.

de vie, il faut la donner. »²⁸ Pour cette raison, sa **croissance éducative et pastorale** comprend :

- » Initiation à l'activité apostolique, vécue de manière expérientielle et réinterprétée en accompagnement, en privilégiant les moments de l'assistance typiquement salésienne, et de l'animation systématique et continue d'un groupe. Cette initiation éducative et pastorale devient l'occasion d'écouter les besoins des jeunes, pour connaître Don Bosco et le Système Préventif, pour découvrir les dimensions et les caractéristiques de l'animateur salésien.
- » Désir de soumettre sa propre action pastorale à l'examen minutieux des autres.
- » Flexibilité dans les rôles plutôt que pastorale sur mesure.

L'attention portée à la dimension intellectuelle du parcours ne doit pas être *un fardeau excessif en termes d'études académiques, avec peu d'occasions de travailler sérieusement sur soi-même.*

7. L'environnement et les conditions appropriées que la maison salésienne doit assurer

Comme nous l'avons vu, c'est la période où la Congrégation offre une expérience aux jeunes en recherche, en prenant soin de l'accompagnement et du discernement personnel, selon les critères indiqués. **Le but ultime du processus est la décision vocationnelle.** Chaque Province propose une maison salésienne (ou plusieurs) où les jeunes se voient offrir la précieuse opportunité de la vie fraternelle, entre Salésiens et jeunes d'un même âge, dans la simplicité de la vie quotidienne où ne manquent pas les engagements scolaires, les tâches domestiques, les relations interpersonnelles, les propositions apostoliques selon le charisme de Don Bosco et une offre de spiritualité qui aide à combiner foi

²⁸ CG23, 152.

et vie : « À celui qui s'oriente vers la vie salésienne, on offrira le milieu et les conditions qui lui permettront de connaître sa vocation et de mûrir comme homme et comme chrétien. »²⁹

Il faut espérer que ce type d'expérience sera vécu, en particulier, par les jeunes qui abordent la vie fraternelle pour la première fois dans les communautés salésiennes et qui n'ont pas fréquenté nos milieux de vie apostolique.

Pour y parvenir, quatre conditions sont requises :

a. - **L'environnement communautaire est vivant et ouvert**, simple et familier, joyeux mais engagé. Les relations d'amitié et de familiarité se démarquent. Les jeunes peuvent partager avec la communauté (mais pas dans une structure ordinaire de la vie religieuse) quelques moments de prière, de spiritualité, d'activité et d'amitié. C'est-à-dire un environnement familial où il existe des conditions propices pour une période de temps au cours de laquelle ces jeunes peuvent découvrir, assumer et suivre de manière responsable leur projet de vie.

La vie communautaire est une occasion précieuse d'apprendre la fraternité dans les relations, la confrontation avec les éducateurs, la coresponsabilité dans les services, la générosité dans le don de soi. Pour une maturation plus facile, le dialogue est certainement à privilégier à l'imposition, le témoignage à la simple observation, la coresponsabilité à l'infantilisme, l'intériorisation des motivations à la simple exécution des tâches, le respect de la personne et de ses processus dans un accompagnement personnalisé à la massification et à l'anonymat.

b. - **L'Aspirantat est une expérience d'accompagnement**. Le jeune se voit d'abord offrir un *accompagnement communautaire*. C'est un ensemble de relations, un environnement, un climat favorable et une pédagogie, qui sont propres au Système Préventif et qui vont de la présence étroite des Salésiens en charge

²⁹ C 109.

de l'Aspirantat à la confrontation, à l'orientation, au soutien dans le parcours vocationnel et formateur.³⁰

En plus de cet accompagnement, il est important d'initier le jeune à *l'accompagnement personnel* : spirituel, vocationnel, pastoral, dans les études. En ce sens, on parle d'une relation interpersonnelle de « dialogue vocationnel », d'un accompagnement attentif et immédiat, par rapport à chacun des quatre domaines de l'itinéraire de formation indiqué ci-dessus. Seul un chemin d'accompagnement personnel peut faciliter une identification adéquate des objectifs de croissance et de conscience de ce que signifie vivre une vocation apostolique.

Cependant, l'accompagnement de ces jeunes doit leur apporter des connaissances et les encourager à faire l'expérience de leurs propres contingences, besoins, désirs, faiblesses et blessures. Par conséquent, une grande attention doit être accordée à la dimension humaine de la personne. À cette fin, il est nécessaire d'aborder certains aspects qui « touchent » l'humain : la différenciation de soi (la capacité de maintenir son sens de soi, son identité, ses pensées et ses émotions dans la relation avec les autres), la maîtrise de soi (le contrôle de ses sentiments, de ses comportements, à travers la compréhension de ses réactions, de ses émotions, de ses sautes d'humeur) et l'auto-évaluation (liée à son estime de soi).

C'est un processus qui doit être vérifié de différentes manières : entretien, observation de l'expérience par les formateurs, description des fruits par la personne.

C'est un processus qui doit d'une part *vérifier* – l'appel de Dieu, l'ouverture et la disponibilité vocationnelle, la spécificité d'une option et l'adéquation à celle-ci – et d'autre part *approfondir* les motivations du jeune. Si la maturation vocationnelle se

³⁰ « Il est toujours mieux de vivre la foi ensemble et d'exprimer notre amour dans une vie communautaire, en partageant avec d'autres jeunes notre affection, notre temps, notre foi et nos préoccupations. L'Église propose beaucoup de lieux divers pour vivre la foi en communauté, car tout est plus facile ensemble. » (CV, 164).

poursuit vers la vie consacrée salésienne, l'aspirant est orienté vers le prénoviciat.

c. - L'efficacité de l'expérience dépend en grande partie de **l'équipe d'accompagnement** : Salésiens et autres (laïcs, experts) choisis comme responsables de cette expérience, particulièrement préparés à la tâche difficile d'offrir aux candidats un accompagnement personnalisé pour leur croissance humaine et chrétienne. En effet, « le climat de famille, d'accueil et de foi, créé par le témoignage d'une communauté qui se donne avec joie, est le milieu le plus propice à la découverte et l'orientation des vocations. »³¹

Il est préférable d'avoir *une équipe hétérogène qui comprenne des Salésiens prêtres et des Salésiens coadjuteurs*, précisément pour promouvoir la connaissance et la mise en valeur des deux formes de vocation consacrée salésienne.

Quelques indications importantes : au sein de la communauté, il doit y avoir une personne clairement indiquée comme point de référence pour le jeune ; les confrères de référence, à la discrétion de l'animateur vocationnel, doivent être invités aux réunions de la Commission d'animation vocationnelle.

d. - **Relations avec la famille** : conscient de l'importance de la famille, le jeune entretient avec elle des liens adéquats et, à partir du choix vocationnel qu'il entend faire, apprend à établir de nouvelles relations familiales. Normalement, aucun jeune ne commence l'Aspirantat sans un contact préalable avec sa famille. Les parents doivent être encouragés, si possible, à visiter la communauté salésienne en participant à certains moments significatifs. En ce sens, il est conseillé de commencer à reconnaître et à aborder d'éventuels problèmes familiaux dans l'accompagnement de ces jeunes.

³¹ C 37.

8. Les délais temporels et les méthodes

Les délais temporels et les méthodes de la proposition sont variables, selon l'âge du jeune, le cheminement suivi et les traditions provinciales. D'autre part, certaines conditions peuvent être considérées comme des points fixes :

Les délais temporels ne sont pas trop structurés (tant en ce qui concerne la vie quotidienne, qui doit être adaptable au parcours du jeune, qu'en ce qui concerne le cadre général des expériences vocationnelles), mais convenus avec le jeune en fonction de son parcours personnel et des possibilités qui le lieraient encore à des engagements d'études ou de travail professionnel. Quoiqu'il en soit, pendant cette période, les jeunes poursuivent leurs études universitaires/leurs engagements professionnels.

Compte tenu de la diversité des parcours personnels, nous aimons penser la communauté comme une expérience ouverte qui implique de multiples formes de permanence, un **parcours progressif d'insertion** qui commence par :

- » un premier contact occasionnel ou un contact sporadique,
- » puis des périodes de séjour limitées dans des temps considérés comme significatifs pour la vie de la communauté ou du jeune lui-même,
- » pour passer ensuite à des choix de plus en plus importants.

Il est, en outre, nécessaire de promouvoir des rencontres périodiques dans le but de **faire se rencontrer les jeunes avec d'autres jeunes qui vivent un parcours vocationnel**, par exemple : journées ou week-ends au cours desquels le jeune vit une expérience de prière et de partage avec d'autres jeunes (prénovices, novices, etc.) ; des camps de formation vocationnelle dans lesquels se rencontrent soit des jeunes qui ont commencé le cheminement de l'Aspirantat, soit des jeunes qui ont l'intention de commencer ce type d'expérience. Il est très important d'organiser toutes ces initiatives de manière systématique et progressive, au niveau local et zonal, dans un plan d'animation vocationnelle au sein du PEPS provincial.

Étant un moment spécifique de connaissance et d'approfondissement, d'accompagnement et d'expérience de la vie et de la mission salésiennes pour vérifier et mûrir cette orientation initiale, il devient très intéressant de mettre ces jeunes en contact avec d'autres communautés salésiennes.

Généralement certaines Provinces rapportent des expériences d'au moins six mois d'Aspirantat vécus de manière stable, qui s'avèrent suffisants **pour faire un premier discernement parvenant à répondre à une question initiale** : suis-je prêt à entamer un processus d'accompagnement/discernement *avec une réelle orientation vers la vie religieuse salésienne au prénoviciat* ?

9. Animation vocationnelle dans la Province

a. - L'animation vocationnelle doit être le principe inspirant et le sommet de la Pastorale des Jeunes. Toute pastorale, et en particulier la pastorale des jeunes, est radicalement vocationnelle : cette dimension constitue son principe inspirant et son débouché naturel. En d'autres termes, **l'animation vocationnelle découle de la pastorale des jeunes comme un souffle et une expression concrète de sa vitalité**. Pour cette raison, l'animation vocationnelle provinciale offre une mentalité, une sensibilité, mais aussi une pédagogie. La pastorale des jeunes, dans la mesure où elle rend explicite sa dimension vocationnelle, trouve les grandes motivations pour sa relance : elle redécouvre la vie comme don, comme « être pour », dans une perspective libératrice et fascinante parce qu'elle se trouve devant le plan surprenant et magnifique de Dieu.

L'accompagnement vocationnel personnel n'est pas un privilège pour les bons ou une exception pastorale : il doit être un outil de formation normal, offert à tous. C'est pourquoi l'accompagnement personnel des jeunes, d'un point de vue vocationnel, est un devoir de la pastorale envers tous les jeunes et un droit pour chaque jeune !

Le *Projet Éducatif et Pastoral* local et provincial doit aider les confrères et les laïcs coresponsables de la mission salésienne à former une « culture vocationnelle », ³² c'est-à-dire une sensibilité, une façon de penser et, surtout, une manière de « voir » les nombreux enfants et jeunes qu'ils approchent chaque jour. Si tout cela est vrai, il est facile de comprendre comment l'animateur vocationnel provincial et les cheminements provinciaux sont au service de cette responsabilité locale et non comme une alternative ou à la place de celle-ci.

La promotion de l'animation vocationnelle est une tâche essentielle de la Pastorale des Jeunes :

- » Garantir l'orientation et l'accompagnement de tous les jeunes parce que la proposition vocationnelle, dès l'enfance, est incluse dans l'itinéraire d'éducation à la foi, comme point de convergence de tous les efforts éducatifs et d'évangélisation.
- » Prendre acte que la promotion vocationnelle ne vise pas simplement le recrutement d'agents pastoraux, ni un moment isolé ou sectoriel, mais plutôt une activité liée à l'être même de l'Église et donc aussi intimement insérée dans la Pastorale des Jeunes. ³³
- » Créer les conditions appropriées (un véritable chemin d'accompagnement ; des communautés accueillantes, engagées et

³² Le CG27, parlant de la prophétie de la fraternité, nous rappelle qu'« il est nécessaire d'accompagner les jeunes, de marcher avec eux, de les écouter, de les provoquer, de les "bousculer" pour qu'ils sortent du confort dans lequel ils se sont installés, de réveiller leur désir, de leur expliquer ce qu'ils vivent, pour les conduire à Jésus, en privilégiant toujours la liberté pour qu'ils puissent répondre à l'appel du Seigneur de manière libre et responsable. » Il est nécessaire de créer un climat de confiance, de faire sentir aux jeunes qu'ils sont aimés tels qu'ils sont et pour ce qu'ils sont. [...] La relation personnelle avec les jeunes de la part des personnes consacrées est irremplaçable. » Le troisième point des *Lignes de programmation* du CG28 invite lui aussi à vivre le « sacrement salésien de la présence » selon lequel « la gratuité de la présence sauve la Congrégation de toute obsession militante et de tout réductionnisme technico-fonctionnel. »

³³ Voir, par exemple, RICCI 645-57; CG26, n. 58; CHÁVEZ, *Lettres circulaires* 1039; GSA 183.

ouvertes à tous les jeunes qui cherchent un sens à leur vie, etc.) pour que chaque jeune puisse découvrir, assumer et suivre sa vocation de manière responsable.

- » Proposer aux jeunes les différents parcours vocationnels sans oublier ni sous-estimer l'invitation vocationnelle explicite à la vie consacrée ou sacerdotale.
- » Stimuler un environnement familial avec des témoignages vocationnels significatifs.

b. - En ce sens, comme le confirme clairement la lettre « *L'expérience de l'Aspirantat* » (2011), « il est souhaitable que ces Orientations soient reprises par le Délégué Provincial pour la Pastorale des Jeunes, afin qu'il puisse accompagner les animateurs vocationnels provinciaux avec leur Commission et revoir la partie du Projet Éducatif et Pastoral Provincial qui concerne l'animation vocationnelle provinciale. Dans ce Projet, il est également nécessaire d'identifier un modèle d'animation vocationnelle locale, qui implique les Communautés Salésiennes et les Communautés Éducatives et Pastorales. Un tel travail nécessite également une collaboration étroite avec le Délégué Provincial pour la Formation. »

Cet accompagnement au niveau provincial par les Délégués et ceux qui ont la responsabilité de l'animation et de la gouvernance de la Province est d'autant plus important lorsque la prise en charge des aspirants est confiée « intégralement » aux communautés locales (quelle que soit la manière dont est définie l'expérience dans les différents contextes). S'il n'y a pas une bonne planification et une vérification minutieuse, il y a un risque que ce qui se passe soit en fait sans aucun lien ni avec la Pastorale des Jeunes, ni avec la Formation, ni avec les Directives de la Province et de la Congrégation. Il ne suffit pas de définir dans un document comme celui-ci quelles sont les conditions d'un bon accompagnement. Il est nécessaire de traduire en actes toutes les mesures au niveau provincial, puis au niveau local, pour s'assurer qu'elles sont effectivement mises en pratique.

10. Conclusion

Nous croyons fermement qu'accepter sa vocation et l'assumer, par les jeunes, est le processus éducatif par excellence vers lequel tendent tous les efforts et les efforts de toute Communauté Éducative et Pastorale. Une orientation vocationnelle complète est donc le chemin sûr vers la pleine maturité humaine et la source du vrai bonheur. C'est pourquoi toute la pastorale des jeunes est conçue, mise en œuvre et vérifiée sur la base de cet objectif : accompagner chaque jeune sur le chemin de la disponibilité à occuper la place que le Seigneur lui assigne dans la construction du Royaume.

Aujourd'hui, nous ressentons plus que jamais le défi et l'urgence de « créer une culture vocationnelle dans chaque milieu afin que les jeunes découvrent la vie comme un appel, et que toute la pastorale salésienne devienne véritablement vocationnelle. » (CG 24, 50) En ce sens, la dimension vocationnelle³⁴ est véritablement transversale à toutes nos propositions. Bien qu'elle se présente avec son propre projet spécifique, elle représente le noyau de toute proposition pastorale et doit donc être présente dans chaque contexte. En ce qui concerne la confrontation avec la vie consacrée salésienne, nous pensons qu'il est urgent d'offrir aux jeunes ces expériences d'orientation vocationnelle qui *enflamment le désir et orientent le cœur*.

³⁴ Pour cette dimension, voir *Cadre de Référence*, 152-154.

4.1 Chronique du Recteur Majeur

Principaux événements de la chronique du Recteur Majeur de février à juin 2022.

JANVIER 2022

Le mois de **janvier** voit le Recteur Majeur engagé pour la session plénière du Conseil Général (7-28). Quelques autres points marquants :

1 - Les Journées de Spiritualité de la Famille Salésienne à Turin-Valdocco (13-16) dédiées au 400^{ème} anniversaire de la mort de saint François de Sales, avec la participation en ligne d'environ 10 000 personnes, et la présence de 150 représentants des 32 Groupes de la Famille Salésienne. Dans cette 40^{ème} édition des Journées, le Recteur Majeur laisse un message substantiel de bonté et de liberté centré sur la figure du Saint Patron : « C'est la bonté, a-t-il dit, qui nous distingue en tant que Salésiens et ce n'est que dans la liberté que nous pouvons nous rapprocher de Dieu, » avant d'inaugurer l'exposition consacrée à notre saint Patron...

2 - Madrid. Le 75^{ème} anniversaire de la fondation de la Maison

Saint Dominique Savio à Madrid. Devant 300 éducateurs d'écoles et de plateformes sociales, le Père rappelle les grandes valeurs de l'éducation chrétienne avec la réponse salésienne. Toujours à Madrid, le Recteur Majeur inaugure le Centenaire de l'œuvre salésienne dans le quartier de Tétouan. S'adressant ensuite aux animateurs pastoraux des paroisses, il a déclaré : « Nous sommes des paroisses aux portes ouvertes, nous construisons des ponts. Nous devons continuer à travailler en « vases communicants » entre les réalités pastorales de l'œuvre : paroisse, centre de jeunes, école et plateformes sociales.

3 - L'Assemblée de l'IUS (Institutions Universitaires Salésiennes), le 25, où le Père rappelle, entre autres, la valeur du respect de la personne, de l'honnêteté et de l'attention aux plus faibles.

4 - La rencontre des deux Conseils Généraux (SDB - FMA), le 26, où le P. Ángel déclare dans son homélie : « On attend de nous que nous soyons capables de penser et d'offrir ce que nous pouvons pour ce présent que nous avons à vivre. Nous sommes appe-

lés à donner le meilleur de nous-mêmes, à mettre toutes nos énergies, nos compétences, notre sagesse, dans la paix, cette paix qui est fruit de la présence de Dieu. Nous sommes unis par la volonté de partage, de collaboration et de communion. »

5 - Après la visite à la Communauté San Tarcisio de Rome (le 28) le Recteur Majeur se rend à Turin pour **les célébrations en l'honneur de Don Bosco** (30-31). Il envoie un message aux jeunes des différentes Provinces et préside la messe retransmise pour la deuxième année consécutive par la RAI, messe comptant parmi les téléspectateurs le Pape François qui l'a déclaré à l'Angélus.

FÉVRIER

Du 4 au 9 février, nous trouvons le Recteur Majeur en **Équateur** où il prêche, à Quito, **la retraite spirituelle** à 77 Salésiens (Provinciaux et Conseillers) de 13 Provinces avec, comme thème, la vérification du CG28 et l'Étrenne dédiée à saint François de Sales. L'occasion aussi pour lui de nombreuses rencontres : l'Archevêque de Quito, les FMA et le MSJ.

Le P. Fernández Arttime s'est ensuite rendu au **Brésil** où, à Sao

Leopoldo, il a prêché **la retraite spirituelle** à plus de 70 confrères (4-9 février) : « Il s'agit d'une expérience sans précédent qui cherche à rapprocher les Conseils Provinciaux du dixième Successeur de Don Bosco et à les encourager, en particulier en cette période où, en raison de la pandémie, la présence et la proximité des valeurs profondes salésiennes ont été affectées ». Le Recteur Majeur a également eu l'occasion, le 17 février, de rencontrer en ligne les Radios Salésiennes du Brésil. Quelles sont les attentes des Radios ? « Fidélité à notre précieux charisme, à Don Bosco et priorité en particulier aux plus pauvres et à ceux qui ont moins d'opportunités. »

Du 22 au 28 février, le Père se retrouve à Rome où il rencontre, le 26, les employés de l'Université Pontificale Salésienne.

MARS

Du 1^{er} au 3 mars, le Recteur Majeur tient un **Conseil permanent** son Vicaire, le Père Stefano Martoglio, et les Conseillers de Secteur. Après une rencontre avec le **Service de Communication** ANS, il se rend au Cameroun (le 17) où, entre autres, il prêche **la retraite spirituelle** à Yaoundé,

au Siège de la Conférence Épiscopale, pour la Région Afrique-Madagascar à 96 Salésiens de 14 Provinces et Vice-Provinces du continent en présence du Conseiller Régional, le Père Alphonse Owoudou. Le prédicateur a souligné que les confrères participants sont responsables du charisme de Don Bosco ainsi que de l'animation et du gouvernement. Il a également souligné le grand potentiel de la Région où, comme toujours, l'Esprit Saint est le véritable protagoniste et Marie est également présente et accompagne. Pendant son séjour au Cameroun, le Père a rencontré la **Famille Salésienne**, reçu **sept professions religieuses** et visité le Scolasticat de Théologie.

Quittant le Cameroun le vendredi 25 mars, le P. Fernández Artime est arrivé en **Guinée Équatoriale** où il est resté jusqu'au 30 pour visiter les trois œuvres présentes dans le pays, y rencontrant jeunes et confrères.

AVRIL

Du 4 au 13, réunion à Rome du **Conseil intermédiaire**, avec rencontre, au Sacré Cœur, avant le Triduum Pascal, des diacres salésiens résidant à Gerini.

Du jeudi 21 au vendredi 29 avril, le Recteur Majeur retourne sur le continent africain pour visiter la Zambie et le Zimbabwe, qu'il avait visités en partie en 2016. À Hwange (Zimbabwe), il bénira la première pierre de la nouvelle école technique. Un moment important de la visite a été la célébration du 40^{ème} anniversaire de la présence salésienne en Zambie en tant que Province.

MAI

Le 6 mai, poursuivant ses visites, le Recteur Majeur s'est rendu en **Thaïlande** où, du 7 au 12, il a rencontré pour la **retraite spirituelle** le Provinciaux et les Conseillers Provinciaux de la Région Asie - Océanie (73 participants).

Du 13 au 19, il visite les Maisons de la **Province Saint-Paul de Thaïlande** qui recouvre trois pays : la Thaïlande, le Cambodge et la République Populaire du Laos, avec un total de 110 confrères et 17 communautés. La présence de la Famille Salésienne est riche et variée. Une visite spéciale a été réservée à la maison salésienne de Bagsak qui s'occupe de tous les enfants touchés par le tsunami du 26 décembre 2004, tandis que, le 18 mai, le Père a visité l'école

de Saeng Thong Vitthaya pour encourager les enseignants et les éducateurs à témoigner de l'amour chrétien dans un environnement musulman. Auparavant, le Recteur Majeur avait également visité la **Maison Générale des Servantes du Cœur Immaculé de Marie**, le **Mémorial du Tsunami** et reçu la **Profession** de dix jeunes Salésiens.

À son retour à Turin, les 21 et 23 mai, il participe à la **Consulte Mondiale de la Famille Salésienne**, puis, le 24, à la **fête de Notre Dame Auxiliatrice** en célébrant l'Eucharistie dans la Basilique et en participant à la Procession. Et du 25 au 27, il participe à Sacrofano (Rome) à l'Assemblée de l'Union des Supérieurs Généraux.

Le 28 mai, les nouveaux locaux du Centre National des Œuvres Salésiennes ont été inaugurés et bénis à Rome, en présence également de la Mère Générale des FMA Chiara Cazzuola : « Je suis convaincu, a déclaré le P. Ángel après avoir visité tous les bureaux, qu'avec ce que nous faisons ensemble, nous réalisons un beau rêve. »

Le 29 mai, le Recteur Majeur retourne à Turin-Valdocco où il prévoit de rester comme Siège en at-

tendant l'achèvement des travaux au Sacré Cœur à Rome.

JUIN

Du 1^{er} au 30 juin, la **session plénière du Conseil Général** a lieu à Turin. Parmi les questions que cette du Conseil doit aborder figurent les nominations des Supérieurs du Timor Oriental (TLS) et de l'Inde-Panjim (INM) ainsi que la présentation et l'étude des nombreux rapports sur les Visites.

Le 4 juin, le Recteur Majeur se rend en Hongrie à Budapest pour la bénédiction et le placement du reliquaire avec les restes du **bienheureux Étienne □andor**, Salésien coadjuteur martyrisé par le régime communiste en 1953 et récupéré d'une fosse commune. En cette même occasion, le Père a reçu quelques **professions religieuses** de jeunes Salésiens et quelques **promesses** de Coopérateurs, avant de participer au cours pour les Provinciaux Salésiens nouvellement nommés.

Le dimanche 12, le Recteur Majeur va à Chiari pour participer à la conclusion du Procès Diocésain de la Cause de Canonisation du P. **Silvio Galli**, avant d'aller à Moncalieri (le 17) pour célébrer une messe au monastère de la Visita-

tion et y vénérer les reliques de saint François de Sales à l'occasion du 400^{ème} anniversaire de sa mort. Puis, il se rend présent à Pérouse (le 20) pour célébrer le Centenaire de la présence salésienne.

De retour à Turin-Valdocco, le 24, la **Fête de la Reconnaissance** est célébrée en souvenir de celle qui a été faite en l'honneur de Don Bosco, le jour de la fête de saint Jean Baptiste. De nombreux confrères de Rome et du Piémont y participent.

Du 26 juin au 3 juillet, avec le Conseil Général, le Successeur de Don Bosco participe à la retraite spirituelle à Annecy, en France, prêchée par le P. Morand Wirth, historien bien connu de saint François de Sales.

JUILLET

Jusqu'au 26 se poursuivent les sessions du Conseil Général.

4.2 Chronique des Conseillers Généraux

Le vicaire du Recteur Majeur

Après la session d'hiver du Conseil, le Vicaire du Recteur Majeur, le P. Stefano Martoglio, s'est rendu en Sardaigne pour assister aux funérailles du Père Franco Pirisi, décédé prématurément et subitement des suites d'une grave maladie.

De retour à Rome, le 30 janvier, il va à Novara pour la fête de saint Jean Bosco avec les confrères et toute la famille salésienne et les enfants de nos écoles dans la cathédrale de la ville. Et le 31 janvier, dans la Basilique du Sacré-Cœur, il préside la concélébration eucharistique en la solennité de Don Bosco, retransmise en direct sur TV2000.

Dans les dix premiers jours de février, le Vicaire a fait la Visite canonique à la communauté de Rome « Sacré-Cœur » afin de planifier de préparer avec les confrères les travaux à venir dans la maison du Siège Central. Le temps consacré aux Visites canoniques des maisons dépendant directement du Recteur Majeur a duré environ quatre semaines.

Du 9 au 16 mars, le P. Stefano

s'est rendu à Zagreb, en Croatie, pour une visite d'animation et d'accompagnement de la Province, permettant une connaissance et des rencontres avec le Conseil Provincial, les Directeurs, les jeunes confrères et d'autres réalités pastorales de la région de Zagreb.

De retour à Rome, le Vicaire a pris part à la session intermédiaire du Conseil Général qui s'est tenue du 4 au 13 avril. Après quoi, a commencé le grand chantier de restructuration des bâtiments du Siège Central, ce qui a nécessité le transfert de certains confrères vers d'autres communautés et le placement de collaborateurs laïcs dans d'autres structures pour la poursuite des services essentiels à la Communauté.

Après Pâques, le Père Stefano se rendit de nouveau à Turin Valdocco où il a participé à quelques événements:

- La célébration du 150^{ème} anniversaire de la fondation de l'Institut des Filles de Marie Auxiliatrice du 24 au 26 avril à Mornèse, Turin et Nizza Monferrato.
- La participation, le 29 avril, à Udine, à une belle rencontre à l'Institut Salésien « G. Bearzi » en présence du Président de la République Italienne, M. Sergio Mattarella, qui a voulu visiter la

maison salésienne et rencontrer les parents de Lorenzo Parelli, un jeune élève de notre Centre de Formation Professionnelle décédé tragiquement en janvier lors d'un stage dans le cadre du parcours de formation professionnelle.

Les premiers jours de mai voient le Vicaire du Recteur Majeur participer aux célébrations de la paroisse de Saint Joseph Ouvrier à Turin-Rebaudengo et de l'Institut Monterosa à Turin pour le Centenaire de l'œuvre.

Les 6 et 7 mai, le P. Martoglio a pris la parole lors de la réunion des Provinciaux de la Région Europe-Centre Nord, à la maison provinciale de Vienne (Autriche), avant de partir pour Istanbul (Turquie) le 13, pour célébrer, avec les confrères de la communauté de Turquie, une messe à la mémoire du Père Franco Pirisi.

D'Istanbul, le Vicaire du Recteur Majeur a repris son voyage vers le Venezuela où il demeure du 15 au 26 mai. Un voyage d'animation au nom du Recteur Majeur, pour accompagner la belle présence des confrères et de la Famille Salésienne dans cette terre merveilleuse et ainsi éprouvée par la situation qu'ils vivent.

De retour du Venezuela, le P.

Stefano s'est rendu directement au Valdocco pour la session d'été du Conseil Général.

Le Conseiller Général pour la Formation

Le 13 janvier 2022, lors des **Journées de la Spiritualité Salésienne** au Valdocco, l'*Année Albera* s'est terminée et l'*Année François de Sales* a commencé. Une exposition sur Saint François de Sales a été inaugurée par le Recteur Majeur au *Musée Maison Don Bosco* (Valdocco). Les traductions en quatre langues du livre d'André Ravier, *Saint François de Sales* (LDC 2021) – édition suivie par le P. Aldo Giraudo, avec des contributions du P. Morand Wirth et du P. Wim Collin – ont été achevées et diffusées en format PDF numérique début février 2022. Les deux premières vidéos sur saint François de Sales, d'une série de cinq préparées par le P. Michele Molinar, Vicaire du Supérieur ICP, en collaboration avec le Bureau de la Communication Sociale et celui de la Pastorale des Jeunes de cette Province, ont également été diffusées en cinq langues.

Du 3 au 4 février, le Conseiller pour la Formation, le P. Ivo Coelho, a présidé le « *Curatorium* » de

Jérusalem, avec quelques sessions également proposées en ligne pour faciliter la participation des Provinciaux.

Du 14 au 19 février, le P. Coelho s'est rendu dans la Province AFC où il a visité le prénoviciat de *La Cité des Jeunes* à Lubumbashi, le noviciat de Chem-Chem à Ruashi, et a participé au « *Curatorium* » du scolasticat de Théologie, à Lubumbashi, et du postnoviciat, à Kansebula. Il a également eu une réunion avec les Directeurs des maisons de et autour de Lubumbashi, ainsi qu'avec le Conseil Provincial.

Du 14 au 27 mars, le P. Ivo a effectué la **Visite Extraordinaire** à la Vice-province de Malte (MLT), avant de participer, du 4 au 13 avril, à la session intermédiaire du Conseil Général au Siège Central de Rome. S'en est suivie, pour le Conseiller, l'animation de la retraite spirituelle des confrères à Leeds (Grande Bretagne), du 17 au 22 avril.

Les 29 et 30 avril, les **Journées de la Communication Sociale** pour les jeunes en formation initiale de la Famille Salésienne ont eu lieu à l'UPS, sous la direction du Secteur de la Communication Sociale et de la Faculté de Communication Sociale de l'Université.

Le 2 mai, le Conseiller a visité le noviciat de Genzano (Rome) où il a rencontré les novices des deux noviciats en Italie de Genzano et Colle Don Bosco (Becchi), et les deux équipes de formateurs.

Du 10 au 12 mai, le Secteur de la Formation a animé la session de formation continue pour les Salésiens formateurs, session qui s'est tenue à l'UPS au premier semestre pour 11 confrères de 8 Provinces.

Le 20 mai, le P. Coelho a participé à un événement à l'Université Pontificale Grégorienne pour commémorer les 50 ans de la publication de la *Méthode en théologie* de Bernard Lonergan, où il a donné une conférence.

En outre, le Secteur de la Formation a poursuivi le travail de révision de la *Ratio*, avec diverses réunions en ligne. Depuis décembre 2021, un groupe de rédacteurs assistés par d'autres confrères de différentes Provinces du monde (une cinquantaine de personnes, Salésiens et laïcs) a travaillé sur diverses parties du texte, et à la fin du mois de mars 2022, a remis le travail au Secteur. Les prochaines étapes du travail de rédaction du texte sont maintenant confiées aux membres du Secteur, avec l'aide d'autres si nécessaire.

Les 18 et 19 mai s'est tenu le « *Curatorium* » du Noviciat de Ghodjomé et le Postnoviciat de Lomé, AOS – Togo. Et du 20 au 24 mai, s'est déroulée la rencontre des novices d'Europe au Colle Don Bosco et au Valdocco.

Le Secteur de la Formation a fait le choix de s'installer au Valdocco pour la durée des travaux de rénovation du Siège Central de Rome.

Le Conseiller Général **pour la Pastorale des Jeunes**

En janvier, la présentation officielle du livret sur la paroisse et les sanctuaires confiés aux Salésiens a eu lieu, via la plateforme Zoom, par le Conseiller pour la Pastorale des Jeunes, le P. Miguel Angel García Morcuende.

Après la rencontre à Fatima (Portugal) des Délégués à la Pastorale des Jeunes des deux Régions salésiennes d'Europe (8-12), le Conseiller a participé en ligne à des journées de formation avec des Salésiens et des laïcs responsables de différentes Provinces d'Europe, d'Asie et d'Amérique Latine sur la Pastorale des Jeunes et la Communication...

Le Conseiller est intervenu aussi à la session de formation en ligne

avec les nouveaux Délégués de la Famille Salésienne à l'école, promue par le Secrétariat de la Famille Salésienne (Valdocco, 19 janvier)... Des réunions de coordination et de planification pour la mise en œuvre de DBTech Europe se tiennent à des dates différentes entre janvier et avril... De plus, le P. Miguel Ángel a prêté son concours à diverses manifestations salésiennes internationales à Rome : DB International, IUS (Instituts Universitaires Salésiens).

Puis, du 16 février au 30 avril, le Père a effectué une *Visite Extraordinaire* dans la Province « San Luis Beltrán » à Medellín, en Colombie, qui tenait en même temps son Chapitre Provincial, avant de prendre une part active à l'École des Délégués Provinciaux pour la Pastorale des Jeunes organisée au Valdocco (du 4 au 18 mai), avec la présence de 46 représentants de toutes les Régions Salésiennes.

Au cours de ces cinq premiers mois de 2022, les rencontres de coordination avec le DB International se sont poursuivies régulièrement. Les préparatifs se poursuivent en vue du Congrès International des Œuvres et des Services Sociaux qui se tiendra au Valdocco à la fin du mois de septembre de cette année.

Le Conseiller Général pour les Missions

Lors de la session d'hiver du Conseil Général, du 14 au 17 janvier 2022, le P. Alfred Maravilla, Conseiller Général pour les Missions, se trouvait en Tunisie pour rencontrer les confrères et en apprendre davantage sur les œuvres salésiennes à Tunis et à La Manouba (banlieue de Tunis).

Le 26 janvier, il a participé au Conseil d'Administration du « Réseau Don Bosco », qui s'est tenu au Sacré-Cœur de Rome, et, le 29 janvier, il est parti effectuer la Visite Extraordinaire dans la Province des Philippines Nord (FIN) qui a débuté le 8 février. Le Père a donc effectué les rencontres et réunions d'usage, dont certaines en ligne et, évidemment la visite des 25 maisons.

Au cours de la visite, le P. Maravilla a eu, entre autres, l'occasion de s'adresser à la plupart des étudiants des centres professionnels (EFTP), car les étudiants étudiaient toujours à domicile en ligne. Il a aussi fait des visites de courtoisie aux communautés des FMA et des Sœurs de la Charité de Jésus. Bien qu'il n'ait pas pu visiter la nouvelle communauté de Kuching, en Malaisie, en raison des restrictions liées au CO-

VID-19, il a rencontré en ligne les confrères et l'Archevêque de Kuching pour discuter des moyens de développer notre présence missionnaire dans le pays.

Le 30 avril, le P. Alfred préside la profession perpétuelle des 10 étudiants en théologie au sanctuaire national de Marie Auxiliatrice à Parañaque. Le 20 mai, avec le Conseiller Régional pour l'Asie Est-Océanie, le P. Joseph Phuoc, il a rencontré le Conseil Provincial pour lui présenter ses observations et recommandations. Le lendemain, après l'Eucharistie de clôture, avec le P. Gerry Martin, Provincial, et le Conseiller Régional, le Visiteur présente aux confrères les observations et les recommandations pertinentes.

Le matin du 24 mai, le Conseiller pour les Missions préside la profession perpétuelle de deux coadjuteurs au sanctuaire diocésain de Marie Auxiliatrice à Canlubang, Laguna. Dans l'après-midi, il a participé au couronnement pontifical de la statue historique de Marie Auxiliatrice apportée aux Philippines en 1922 par le Délégué Apostolique, Mgr Guglielmo Piani, SDB. Ce fut son dernier acte par lequel il termina sa visite extraordinaire à la FIN, avant de partir pour Rome au milieu de la nuit.

À son arrivée à Rome, il s'installe temporairement à l'UPS et donne une conférence sur l'urgence et l'importance de la « première annonce » aux membres du Chapitre Général des Missionnaires d'Afrique (Pères Blancs), à l'invitation de leur Supérieur Général. Dans l'après-midi du 31 mai, il part pour Turin-Valdocco pour la session d'été du Conseil Général.

Le Conseiller Général pour la Communication Sociale

Après la session plénière d'hiver du Conseil Général le Conseiller pour la Communication Sociale, le P. Gildasio Dos Santos Mendez, se rend en Pologne pour une visite d'animation dans la Province de Varsovie où il a rencontré les Délégués à la Communication des quatre Provinces du pays. Après une visite à la TV publique – où le chef de la rédaction catholique est un Salésien –, une réunion avec les responsables nationaux des écoles salésiennes de Pologne, une brève visite à la Procure Missionnaire et au Siège du Centre Missionnaire Salésien à Varsovie, il a pu encourager les volontaires qui s'occupent des secours pour l'Ukraine.

Du 4 au 10 avril, le Père a par-

ticipé, au Sacré-Cœur de Rome, à la session intermédiaire du Conseil Général, avant de se rendre à Barcelone (Espagne) pour une visite à la maison d'édition EDEBÉ, puis à Séville pour participer à la réunion des Provinciaux de la Région Méditerranée, leur présentant le projet de communication de la Congrégation et la programmation du Secteur de la Communication pour la Région Méditerranée.

De retour à Rome, le Père Gildasio a participé (28-29 avril) à l'UPS – avec les responsables SDB et FMA concernés – à la session de formation à la Communication pour les jeunes en formation de la Famille Salésienne présents en Italie. Puis ont suivi (3-6 mai) des réunions en ligne avec les Référénts des Délégués à la Communication des six Régions suivantes : Amérique Sud, Inter-amérique, Afrique-Madagascar, Asie Sud, Asie Est-Océanie et Europe Centrale, pour préparer les réunions des Délégués à la Communication et à la Formation, qui auront lieu à partir du mois d'août, dans les différentes Régions de la Congrégation.

Après différentes activités tant ans le domaine de la Communication en Italie et à l'étranger que

de la Pastorale (dont une récollection aux confrères de Rome-Testaccio), le Père Gildasio se retrouve au Valdocco pour participer à la fête de Marie Auxiliatrice avec une partie de l'Équipe de Communication. Le 28 mai, il assiste à l'inauguration du « Centre national des Œuvres Salésiennes » (CNOS), à Rome avant de repartir à Turin pour la session plénière d'été du Conseil Général.

L'Économe Général

Fin janvier 2022, l'économe général, m. Jean-Paul Muller, a eu plusieurs réunions avec les Conseils d'Administration de diverses Fondations, Projets de l'ONG missionnaire, membres du Parlement Européen, Procure Missionnaire : en Suisse, en Belgique et en Allemagne.

En février, l'Économe Général et son équipe ont commencé à organiser le « Congrès de l'Économie SDB » qui se tiendra à l'UPS de Rome en septembre 2022, auquel participeront les Économes Provinciaux, les Responsables des Procures Missionnaires et les Responsables des PDO (Bureaux de Planification et de Développement)...

Le 16 du mois, il a rencontré l'Archevêque Majeur des Églises Gréco-Ukrainiennes à Rome. Le

22, dans un discours avec les dirigeants du Conseil Pontifical pour la Culture du Vatican, il a discuté du thème de l'intelligence artificielle et de l'impact sur l'éducation des jeunes. Quelques jours plus tard, il a rencontré le président du Conseil des Conférences Épiscopales d'Europe (CCEE) pour un dialogue sur la situation de l'Église en Europe.

Puis ce fut le déménagement des Services de l'Économat et de la Fondation Don Bosco qui ont quitté le Siège Central du Sacré Cœur, en raison des travaux de rénovation, pour élire domicile provisoire dans des bureaux en ville...

Après avoir participé à des Conférences et à des réunions variées avec les autres Conseillers de Secteur, M. Muller s'est rendu en Pologne pour suivre et coordonner les interventions de soutien en faveur du peuple ukrainien, durement touché par la guerre avec la Russie. Plus tard à Rome, il a participé et organisé quelques moments de prière pour la paix en Ukraine et a suivi la prise en charge des réfugiés, en particulier des jeunes mères avec leurs enfants dans les différentes Provinces d'Europe, mais aussi ailleurs...

Après avoir redéfini les respon-

sabilités dans les services de l'Économat (à Rome) en raison de son séjour à Turin pour les réunions du Conseil Général, Jean-Paul Muller a pris part à la session intermédiaire du Conseil Général...

À signaler, le 24 avril, l'accueil d'un groupe d'employés dans les œuvres salésiennes d'Autriche pour leur donner une conférence sur les structures de la Congrégation et aussi pour leur offrir une visite guidée des lieux de Don Bosco à Rome, avant de participer, à Séville (Espagne), à la réunion des Provinciaux de la Région Méditerranée.

Le 11 mai, à l'invitation du Patriarcat, l'Économe Général a participé à une conférence sur la situation en Terre Sainte après les violences à Jérusalem entre les différents groupes d'habitants. Il a poursuivi le travail pour le soutien des personnes souffrant de la guerre en Ukraine tout au long du mois, c'est pourquoi il a rencontré les dirigeants des ONG salésiennes et a eu plusieurs réunions en présence et en ligne avec des Fondations et des Associations Internationales pour demander de l'aide...

Le 17, avec son équipe, Jean-Paul Muller a tenu la réunion de formation avec les Économes Pro-

vinciaux nouvellement nommés. Du 19 au 26 mai, il s'est rendu dans la Vice-province de l'AFM et a eu l'occasion de rencontrer les différents membres des communautés présentes en Afrique du Sud, au Lesotho et en Eswatini.

À la fin du mois de mai, l'Économe Général se retrouve à Turin afin de participer pour la session d'été du Conseil Général qui a commencé le 1^{er} juin.

Le Conseiller pour la Région Afrique et Madagascar

Le P. Alphonse Owoudou, Conseiller Régional pour l'Afrique et Madagascar, a quitté Rome le 29 janvier 2022 pour se rendre en Afrique de l'Ouest pour l'installation de deux nouveaux Provinciaux. Le 2 février, à la paroisse Saint-Antoine de Padoue à Zogbo (Cotonou), il a célébré l'installation du Père Jésus-Benoit Badji. À cette occasion, il effectue une visite rapide des infrastructures qui pourraient accueillir temporairement le nouveau Supérieur et les Services provinciaux de l'AON (Afrique Occidentale Nord).

Le samedi 5 février, c'était au tour du Père Denis Soro d'être installé à son siège à Ashaiman (Accra), au Ghana. Après cette vi-

site des deux nouveaux lieux, le Père Alphonse s'est arrêté à Lomé pour faire le point sur la situation inédite du Postnoviciat d'Akodessewa, récemment divisé en deux lieux distincts, dont le second est situé derrière le noviciat de Gbodjomé. Après ce bref voyage en Afrique de l'Ouest, le Régional s'est déplacé à Kansebula (RDC), du 16 au 18 février, pour présider la session 2022 du « *Curatorium* », avec le P. Ivo Coelho, Conseiller Général pour la Formation, et les Provinciaux et Formateurs.

Le 18 février, le Régional s'est rendu à la Vice-province ACC pour la *Visite Extraordinaire* qui a débuté par une rencontre avec le Supérieur, le P. Manolo Jiménez et son Conseil au siège de Masina 2, à Kinshasa (RDC), et s'est poursuivie avec les visites, les rencontres, les recollections et les réunions habituelles... À noter en particulier une brève visite de la nouvelle présence FMA à Makana, et la visite à Massengo, siège provisoire du noviciat... Le 12 mars, le Régional a conclu la *Visite Extraordinaire* des confrères de la région de la République du Congo en rencontrant les trois Directeurs le matin et l'assemblée des confrères l'après-midi.

Le 14 mars, avec les membres

du Conseil Provincial et le Provincial ACC, le Régional s'est envolé pour le Cameroun où s'est déroulée la retraite spirituelle pour toute la Région Afrique et Madagascar, prêchée par le Recteur Majeur, le P. Ángel Fernández Artime. Le matin du 17 mars, il a présidé le « Curatorium » des deux maisons de formation interprovinciales de Yaoundé : à savoir le scolasticat de Théologie Saint-Augustin et le Centre de Formation Spécifique pour les Coadjuteurs.

Après la retraite, le Père Alphonse s'est rendu au Nigeria pour l'installation du nouveau Provincial ANN, le Père Jorge Mario Crisafulli, qui a eu lieu le dimanche 27 mars à Iju (Lagos).

Le 29 mars, il est retourné à Kinshasa pour poursuivre la Visite Extraordinaire dans la zone de la RDC. Après la visite à la future communauté de Tshikapa, le Père a aussi visité l'œuvre salésienne de Lukunga, la plus ancienne de Kinshasa, avant de rejoindre le Recteur Majeur lors d'une visite à la Vice-province ZMB, en passant par Palabek (Province AGL) pour y découvrir le projet salésien en faveur des réfugiés soudanais... En Zambie, il a participé à la célébration des 40 ans de présence salésienne, avec le Recteur Ma-

jeur et l'Évêque Salésien de Kabwe, Mgr Clément Mulenga.

De retour en RDC, le Régional entame la dernière série de visites des œuvres à Kinshasa... La conclusion générale de la Visite Extraordinaire a été célébrée successivement par la réunion des Directeurs de la zone de la RDC (13 mai), et avec le Conseil Provincial et l'Assemblée des confrères (14 mai matin et après-midi).

À la suite de la Visite Extraordinaire de l'ACC, le P. Alphonse s'est rendu au Togo pour présider un « Curatorium » spécial de deux jours (18-19 mai) dans la nouvelle Province de l'AOS (Afrique Occidentale Sud) pour les maisons de formation du Togo et du Ghana, avec, comme objectif, de proposer au Recteur Majeur quelques perspectives d'avenir et pour analyser les réponses des postnovices et des stagiaires à un extrait du questionnaire 2017 sur l'accompagnement et la formation.

Après ce « Curatorium » le Régional a rendu visite aux confrères de la Maison Don Bosco d'Akodessewa, et s'est également rendu à Gbodjomé – toujours au Togo – pour rencontrer les novices, et voir les possibilités de restructuration de ce second siège occupé depuis le

début de cette année par les postnovices de la troisième année avec une équipe de trois formateurs.

Partant de Lomé, le 28 mai, le Régional a entrepris le voyage pour se rendre au nouveau Siège de Turin.

Le Conseiller pour la Région Asie-Est Océanie

Le 28 janvier 2022, à l'issue de la session d'hiver du Conseil Général, le Conseiller Régional d'Asie Est-Océanie, le P. Joseph Nguyen Thinh Phuoc, s'est envolé pour le Timor Oriental pour la consultation en vue de la nomination du nouveau Supérieur. Il a pu ainsi célébrer la fête liturgique de saint Jean Bosco à Dili présidée par l'Archevêque Salésien Virgile Do Carmo Da Silva (actuellement Cardinal).

Après une longue période de restriction Covid, il a pu enfin rencontrer tous les Salésiens de sa Région, particulièrement les confrères en formation initiale ainsi que divers Groupes de la Famille Salésienne. Les confrères ont répondu à la consultation et ont pu se rendre compte de la croissance de la Vice-province.

Le 21 mars, le P. Joseph s'est rendu en Papouasie-Nouvelle-Guinée-

Îles Salomon (PGS) pour 45 jours de *Visite Extraordinaire*. Malheureusement, le gouvernement des Îles Salomon a fermé les frontières en raison de la restriction Covid. Le Régional n'a donc fait qu'une visite en ligne dans les deux communautés résidant dans les Îles. Il a ensuite conclu la visite avec la participation du Supérieur et de son Conseil, le 12 avril, et le lendemain, il a participé au Chapitre Provincial de la Vice-province.

Le Triduum de Pâques a été célébré par le Régional au Vietnam (VIE) car il lui a été demandé de revenir pour signer des documents juridiques. Il en a profité pour visiter le noviciat (14 novices), le postnoviciat (47 postnovices) et le scolasticat de Théologie (19) et le prénoviciat (18 en première année et 14 en deuxième année).

Le 24 avril, le P. Joseph s'est rendu en Indonésie (INA) pour visiter quelques présences significatives de la Vice-Province : la maison provinciale, le postnoviciat (16 postnovices avec 3 confrères coadjuteurs), l'aspirantat et quelques écoles techniques du pays.

Le point culminant de ces déplacements estivaux a été la retraite spirituelle prêchée par le Recteur Majeur aux Provinciaux/Supé-

rieurs et à leurs Conseils en Thaïlande, du 7 au 10 mai (77 Salésiens). Après la retraite, le Régional a accompagné le Recteur Majeur pour des visites d'animation dans différentes communautés du pays. Un événement historique pour les Salésiens en Thaïlande a été la présidence par le Recteur Majeur de la première profession religieuse de 10 novices.

Le 18 mai, le Père s'est envolé pour Manille, aux Philippines, et a séjourné dans la communauté de andor (maison de formation pour les coadjuteurs de la Région) pour rencontrer les confrères en formation spécifique. Le 21 mai, il a participé à la conclusion de la Visite Extraordinaire effectuée par le P. Alfred Maravilla, Conseiller Général pour les Missions.

Dans la soirée du 21 mai, le Régional s'est envolé pour Phnom Penh pour faire une autre visite d'animation à la Délégation Salésienne du Cambodge. À 14 ans de la visite précédente, il a pu assister à l'énorme changement / transformation de la société et aux grands succès des missions salésiennes dans le pays qui ont retrouvé de la vigueur après la période la plus tragique de l'histoire du pays (1975-1990). Il est à noter qu'en avril dernier, la première

vocation locale a fait sa profession religieuse perpétuelle et deux confrères missionnaires *ad gentes* commenceront leur formation spécifique de 4 ans à Parañaque (Philippines).

Le 30 mai, le Régional est retourné à Turin pour participer à la session plénière d'été du Conseil Général.

Le Conseiller pour la Région Asie Sud

Après la session d'hiver du Conseil Général, le 29 janvier 2022, le Conseiller Régional pour l'Asie Sud, le P. Biju Michael, s'est rendu à Bangalore, en Inde. Après la quarantaine prévue, le 4 février, il a présidé la cérémonie d'installation du nouveau Provincial d'Hyderabad (INH), le P. Thomas Santiagu, avant d'effectuer la *Visite Extraordinaire* de la Province de Dimapur...

Le 18 février, le Régional s'est rendu à Delhi pour participer aux célébrations du Jubilé d'Argent de la Province qui ont eu lieu le 19 février, et a rencontré le Nonce apostolique. Le 22 février, il a présidé une réunion régionale des Directeurs et des Responsables des maisons de l'Arunachal Pradesh oriental à Tinsukia... Retour à

New Delhi, siège de la SPCSA (Conférence des Provinces Salésiennes) pour assister aux réunions de l'Assemblée et du Conseil de la SPCSA qui se sont tenues en ligne (27-28 février).

Le 2 mars, le Régional s'est rendu à Goa pour commencer la consultation en vue de la nomination du nouveau Provincial de Panjim. Il en a profité pour tenir des réunions (consultation des confrères, Chapitres Provinciaux) et visites significatives (à des Évêques, à des écoles salésiennes), et ce, jusqu'au 31 mars...

Le 1er avril, le Père Biju est revenu à Rome pour participer à la session intermédiaire du Conseil Général où il a présenté un rapport sur la Région Asie Sud. À son retour dans la Province de Dimapur, il a poursuivi les visites d'usage des différentes œuvres... avant de se rendre à Shillong pour assister à l'inauguration du Chapitre Provincial, le 11 mai. À noter que, le 23 mai, il reçoit la profession perpétuelle de trois confrères (Dimapur) et, le 24 mai, la première profession de treize jeunes au noviciat de Zubza.

Après la rencontre avec le Conseil Provincial (26 mai), l'assemblée des confrères et la ré-

union des Directeurs et responsables des communautés de la Province à Dimapur (27 mai), le Régional a conclu la Visite Extraordinaire par la célébration de l'Eucharistie. Le 29 mai, il retourne à Rome via Delhi et, le 30 mai, il arrive à Turin pour les réunions du Conseil Général dès le 31 mai.

Le Conseiller pour la Région Amérique Cône-Sud

Au terme de la session d'hiver du Conseil Général, le Conseiller Régional pour l'Amérique Cône Sud, le P. Gabriel Romero, est parti pour le Brésil où il célèbre la fête de saint Jean Bosco à Recife (31 janvier), avant d'y célébrer, le 2 février, la profession perpétuelle d'un Salésien de BRE et dans la soirée, au même endroit, de présider la célébration de l'ouverture du nouveau noviciat dans la ville de Jaboatão (Recife), avec 15 novices des Provinces brésiliennes de BSP, BRE et BPA.

Du 13 au 19 février, le Père Gabriel a participé à la retraite spirituelle prêchée par le Recteur Majeur, pour tous les Provinciaux et Conseillers Provinciaux à São Leopoldo (Porto Alegre-Brésil) et à la rencontre avec les Provinciaux de la Région, également avec le Recteur Majeur.

Les 21 et 22 février à Asunción (Paraguay), le Régional a rencontré le Provincial et son Conseil et rendu visite au Nonce Apostolique, avant de commencer la *Visite Extraordinaire* de la Province de São Paulo, au Brésil (23 février-26 mai) avec les visites, les entretiens et les réunions d'usage pour 128 confrères, 18 maisons avec 11 collègues (dont un absolument gratuit), le Centre Universitaire UNISAL, 14 paroisses, 2 sanctuaires, des œuvres sociales, des patronages-centres de jeunes et des cours de formation professionnelle.

Il a rencontré deux fois le Conseil Provincial et deux fois tous les Directeurs salésiens. Il s'est également entretenu avec 6 Évêques diocésains, avec les Provinciales des Filles de Marie Auxiliatrice, avec la Mère Provinciale des Sœurs de la Charité de Jésus. Il a également rencontré des Responsables de divers Groupes de la Famille Salésienne dont certains sont nés là-bas, comme « Canção Nova » [Chant Nouveau].

Le 6 mai, le Père Gabriel a participé au « Curatorium » du Postnoviciat de Córdoba, visité les maisons provinciales de cinq Provinces: ARN, ARS, CIL, PAR, URU, et les maisons de formation qui se trouvent dans la Province

de São Paulo: scolasticat de Théologie Pie XI (Lapa) et le Postnoviciat à Lorena. Il a également participé aux réunions du Réseau Salésien du Brésil (RSB) et de la Conférence des Provinces du Brésil (CISBRASIL).

Le 27 mai, le Régional rentre à Turin pour la session d'hiver du Conseil Général.

Le Conseiller pour la Région Europe Centre-Nord

La session plénière d'hiver du Conseil Général achevée, le 28 janvier 2022, le Conseiller Régional pour l'Europe Centre-Nord, le P. Roman Jachimowicz, a entrepris la *Visite Extraordinaire* de la Province « Saint Hyacinthe de Cracovie (PLS) pour la période du 3 février au 23 avril 2022, avec les visites des communautés, entretiens et réunions d'usage... À noter particulièrement la célébration du 5 mars au scolasticat de Théologie (Cracovie) durant laquelle le Père a conféré le ministère du lectorat à des confrères des 4 Provinces polonaises.

En outre, le 13 mars, le P. Roman a participé à Varsovie (PLE) à la réunion de Communication Sociale avec la présence du Conseiller pour la Communica-

tion Sociale, le P. Gildasio Dos Santos Mendes. Et le 19 mars il a pris part à la réunion concernant la répartition des fonds pour l'Ukraine et, le 20, à la réunion de la Conférence des Provinces de Pologne, toujours à Varsovie, avant de se rendre en Ukraine, début avril, pour y rencontrer le Provincial Mykhaylo Chaban, visiter les communautés salésiennes et se rendre compte de la situation des confrères...

Le 23 avril a vu la conclusion de la Visite Extraordinaire avec la réunion des Directeurs, la conclusion du Chapitre Provincial au scolasticat de Théologie de Cracovie et la réunion avec le Conseil Provincial à la maison provinciale.

Les 5 et 6 mai, le Régional a participé à la réunion en ligne du Secteur de la Communication Sociale, avant de visiter les Maisons de Formation en Pologne. Puis, du 6 au 8 mai, il a présidé la rencontre des Provinciaux de la Région Europe Centre-Nord à Vienne (AUS) en présence du Vicaire du Recteur Majeur (P. Stefano Martoglio), le Délégué du Recteur Majeur pour la Famille Salésienne (P. Joan Lluís Playà), le Délégué Mondial pour les Salésiens Coopérateurs et les Anciens Élèves (Coadjuteur Dominique Nguyen), le collabora-

teur pour les Missions (P. Pavel Ženišek) et deux collaborateurs laïcs (Italie et Espagne) du Secteur de la Pastorale des Jeunes.

Le 20 mai, au sanctuaire marial de Twardogóra, le Régional a présidé la célébration eucharistique avec l'installation du nouveau Provincial de Wrocław (PLO), le P. Bartłomiej Pola ski. Et le 30 mai, il rentre à Turin-Valdocco pour la session d'été du Conseil Général (1^{er} - 25 juin).

Au cours de cette période (3-5 juin), le P. Roman a accompagné en Hongrie le Recteur Majeur Ángel Fernández Artime en Hongrie qui a béni la nouvelle urne abritant les reliques du bienheureux Étienne andor, retrouvées et identifiées en 2019. Le reliquaire a été porté en procession solennelle et placé à l'autel de Marie Auxiliatrice dans l'église du Clarisseum, où le jeune coadjuteur martyr a vécu une grande partie de sa vie religieuse au service des jeunes, en tant que maître typographe et éducateur aimé et estimé par les confrères et les jeunes.

Du 26 juin au 3 juillet, à l'occasion du 400^{ème} anniversaire de la mort de saint François de Sales, le Conseil Général a participé à la retraite spirituelle prêchée par le P. Morand Wirth, SDB, au

« Centre Jean XXIII » à Annecy (France).

Le 23 juillet, le Régional, le Vicaire du Recteur Majeur, le P. Stefano Martoglio, le Conseiller de la Formation, le P. Ivo Coelho, le Régional pour la Région Méditerranée, le P. Juan Carlos Pérez Godoy, se sont rendus dans la Province de Pologne-Varsovie (PLE) pour une réunion concernant les noviciats en Europe et en particulier dans la Région Europe Centre-Nord.

Le Conseiller pour la Région Interamérique

Fin janvier 2022, le Conseiller Régional d'Interamérique, le P. Hugo Orozco, aurait dû partir pour Haïti en vue de l'installation du nouveau supérieur, le P. Morachel Bonhomme, mais un soir avant le départ, il a appris qu'il était positif au test COVID 19 : il a donc dû annuler le voyage et prendre quelques jours d'solement en attendant que le test soit négatif.

Du 5 au 10 février, le Père a participé à la retraite spirituelle prêchée à Cumbayá (Équateur) par le Recteur Majeur aux Provinciaux et à leurs Conseils. À la fin de la retraite, il a eu l'occasion, avec les Provinciaux de la Région,

de conclure la rencontre annuelle correspondant au cycle précédent, comme convenu précédemment.

Du 15 février au 26 mai, le P. Hugo, au nom du Recteur Majeur, a effectué la *Visite Extraordinaire* de la Province du Sacré-Cœur en Équateur. Il a passé 92 jours dans le pays et visité et dialogué avec 23 communautés, 132 Salésiens, 33 volontaires, 10 économes laïcs, 4 Évêques salésiens ainsi que différents protagonistes de la CEP.

Du 4 au 13 avril, le Père a participé au Conseil intermédiaire à Rome, pour présenter le rapport de l'étude sur la Région Interaméricaine, dans le cadre de l'itinéraire préparatoire de la prochaine Visite d'Ensemble.

Le 14 avril, il est arrivé dans la communauté salésienne de Sampierdarena, à Gênes, pour accompagner la pastorale des *Jours Saints* avec la communauté latino-américaine (Équatoriens et Péruviens) qui participe activement à la paroisse Saint Jean Bosco et Saint Gaétan.

Le 28 mai, le Régional se retrouve à Turin pour le Conseil Général de l'été 2022.

Le Conseiller pour la Région Méditerranée

À l'issue du Conseil Général d'hiver, le Conseiller de la Région Méditerranée, le P. Juan Carlos Pérez Godoy, s'est rendu à Catane pour poursuivre, dès le 29 janvier 2022, la *Visite Extraordinaire* la Province Sicilienne « Saint Paul » (ISI) avec la reprise des rencontres, visites et entretiens d'usage. Entre autres : communauté du scolasticat de Théologie de Messine-Saint-Thomas jusqu'au 5 février ; solennité de saint Jean Bosco, le 31 janvier ; présentation de l'Étrenne du Recteur Majeur – en présence et en ligne – à la Famille Salésienne dans la Maison des FMA de Messine.

À signaler particulièrement sa participation à la Consulte Provinciale de la Famille Salésienne (2 février) et au « *Curatorium* » des maisons de Formation dépendant de la Région : Messine, Turin-Crocetta, Colle Don Bosco, Nave, Genzano, Rome-San Tarcisio...

À noter aussi un séjour en Tunisie (Tunis et Manouba en banlieue) pour une visite d'animation et de connaissance de la communauté salésienne (5-11 avril), avant de retourner à Catane célébrer le Triduum Pascal. Le

18 avril, avec le Conseil Provincial le matin et avec les Directeurs l'après-midi, le Régional a conclu la *Visite Extraordinaire* dans cette Province sicilienne.

Du 21 au 29 avril, le P. Juan Carlos se trouve en Espagne pour participer à Sanlúcar la Mayor (Séville) aux différentes réunions de la Conférence ibérique, de la Région Méditerranée et de la CIS (Conférence des Provinces Salésiennes d'Italie) ...

Le 30 avril, avec le Provincial du Moyen-Orient (MOR), le Père s'est rendu en Israël et en Palestine pour poursuivre sa *Visite Extraordinaire* dans cette Province jusqu'au 16 mai. Le 13, il a pu participer avec le Consul Italien et d'autres Autorités locales à l'inauguration d'un parc pour enfants construit sur le terrain de notre maison à Crémisan avec la coopération italienne et le VIS. Après quelques jours pour terminer le compte rendu de la Visite, et une belle réunion en ligne avec toutes les communautés de la Province, la Visite a pu prendre fin (20 mai).

Le Portugal accueille alors le Régional pour une visite d'animation et de connaissance de certaines maisons. Le Père y a célé-

bré la solennité de Notre Dame Auxiliatrice à Lisbonne présidant la Messe avec les jeunes, les éducateurs et tout le personnel. Le 28 mai, il a visité la Maison Salésienne de Malaga, participant à la procession de Marie Auxiliatrice et le 30 au matin, il a fait une interven-

tion à la rencontre des deux Centres Nationaux de Pastorale des Jeunes, Madrid et Rome.

Après cette réunion, le P. Juan Carlos retourne à Turin, via Rome, pour la session d'été du Conseil Général qui débute le 31 mai.

5.1 Nomination du nouveau Secrétaire Général

Au cours de la session plénière d'hiver du Conseil Général, le Recteur Majeur, le P. Ángel Fernández Artime, avec l'accord de son Conseil, a nommé le nouveau Secrétaire du Conseil Général. Il s'agit du P. Guido Garino, Salésien de la Circonscription Spéciale du Piémont et de la Vallée d'Aoste (ICP), qui prendra ses fonctions à partir du mois d'août 2022.

Le P. Guido Garino, né à Turin le 26 octobre 1969, a fréquenté le noviciat salésien de Pinerolo-Monte Uliveto, où il a émis sa première profession le 8 septembre 1997 ; il a ensuite prononcé ses vœux perpétuels le 12 septembre 2004 au Colle Don Bosco, et complété, par la suite, toute sa formation philosophique et théologique à l'Université Pontificale Salésienne de Rome, avant d'être ordonné prêtre le 3 juin 2006 par le Cardinal Severino Poletto, dans la basilique Notre Dame Auxiliatrice de Turin.

Diplômé en Droit de l'Université de Turin (2003) et Docteur en Droit Canonique à l'Université Pontificale du Latran (2013),

il a rejoint en 2009 le Tribunal Ecclésiastique Piémontais, d'abord en tant que Promoteur de Justice et Défenseur du Lien, puis en tant que Juge Interdiocésain et Métropolitain, de 2011 à 2022.

Professeur de Religion au Lycée Salésien de Turin-Valsalice (2008-2011), il a également été responsable du Foyer Universitaire du Valdocco (2013-2017). Toujours au Valdocco, au sein de la communauté « Saint François de Sales », il a occupé les postes de Vicaire, d'Économe et de Catéchiste du Centre de Formation Professionnelle.

En 2017, il a été envoyé comme Vicaire paroissial à la paroisse « Saint Jean Bosco » de Rivoli-Cascine Vica, une banlieue ouvrière de Turin où, l'année suivante, il est devenu Curé de la paroisse et, par la suite, Modérateur de l'Unité Pastorale.

Le P. Guido Garino succède au P. Stefano Vanoli qui était Secrétaire du Conseil Général depuis 2015, et qui a également été Régulateur Chapitre Général 28 de la Congrégation (2020).

Le nouveau Secrétaire entrera officiellement en fonction à compter du 1^{er} août 2022.

5.2 Nouveaux Provinciaux Salésiens

Voici, dans l'ordre alphabétique, quelques données sur les Provinciaux nommés par le Recteur Majeur avec son Conseil au mois de juin 2022.

1. *PIRES GUTERRES Anacleto, Supérieur de la Vice-province du Timor Oriental (TLS)*

Le 21 juin 2022, le Recteur Majeur, P. Ángel Fernández Artime, avec son Conseil, a nommé le P. *Anacleto PIRES* Supérieur de la Vice-province « Saint Calixte Caravario » du Timor Oriental (TLS) pour la période 2022-2028. Il succède au P. Apolinário Maria Neto Ornai qui a dirigé la Vice-province ces six dernières années.

Né le 20 août 1967 à Afaloicai, Baguai, près de Baucau (Timor Oriental), Anacleto Pires a émis sa première profession le 13 juin 1992. Profès perpétuel le 24 mars 2000 à Parañaque (Philippines), où il a fait ses études de Théologie, il y a été ordonné prêtre le 8 décembre 2001.

De 2002 à 2008, le Père a été nommé à la tête de l'Institut ASALES à Fatumaca où il avait

étudié avant son entrée au noviciat. Il a ensuite été Directeur de la communauté de Los Palos de 2008 à 2013, tout en étant vicaire paroissial et en charge des prénovices.

De 2013 à 2015, il a été envoyé à l'UPS de Rome, pour étudier la spiritualité salésienne. À son retour dans son pays natal, il s'est vu confier la tâche de Maître des Novices, qu'il a occupée de 2015 à 2021, année où il a été choisi comme Directeur du Postnoviciat des Comores, à Dili. Pour la Vice-province TLS, il a été Délégué pour les vocations, de 2006 à 2014, et membre du Conseil Provincial depuis 2019.

2. *TELLES Clive Justin, Provincial de la Province d'Inde Panjim (INP)*

Le 21 juin 2022, le Recteur Majeur, P. Ángel Fernández Artime, avec son Conseil, a nommé le P. *Clive TELLES* Provincial de la Province « Saint José Vaz » d'Inde Panjim (INP) pour la période 2022-2028. Il succède au P. Felix Fernandes qui a dirigé la Vice-province ces six dernières années.

Né le 20 août 1976, Clive Telles a émis sa première profes-

sion le 24 mai 1996 au terme de son noviciat à Nashik, et a été ordonné prêtre le 18 décembre 2006 à Goa, au terme de ses études de théologie effectuées à l'Institut « Jnana Deepa » à Pune. Il est titulaire d'un baccalauréat en anglais et d'une maîtrise en éducation.

Le P. Telles a servi la Province INP comme Conseiller Provincial pendant six ans dont les trois derniers comme Vicaire et Délégué à la Pastorale des Jeunes.

Il a été modérateur du Chapitre Provincial puis Délégué de la Province au CG28.

En tant qu'éducateur, le Père a été enseignant et a occupé des postes administratifs dans diverses écoles de la Province dans les trois États de Goa, du Maharashtra et du Karnataka. Au moment de sa nomination, il était Vicaire Provincial et Directeur de l'école secondaire « Don Bosco » de Panjim, Goa.

5.3 Confrères défunts (1^{ère} liste janvier-juin 2022)

« La foi au Christ ressuscité soutient notre espérance et maintient vivante la communion avec nos frères qui reposent dans la paix du Christ. Ils ont dépensé leur vie dans la Congrégation et plusieurs ont même souffert jusqu'au martyre, par amour du Seigneur. [...] Leur souvenir nous stimule à poursuivre notre mission avec fidélité » (C. 94).

NOM ET PRÉNOM	LIEU DU DÉCÈS	DATE	ÂGE	PROV.
P ADAYADIEL James	Auckland (Nouvelle-Zélande)	22.06.2022	90	AUL
P AIMAR BRUNO Miguel Ángel	Turin (Italie)	10.04.2022	76	BOL
P ANTÚNEZ DE MAYOLO LARRAGÁN José	Lima (Pérou)	09.04.2022	95	PER
P AUGUSTYN Tadeusz	Oświęcim (Pologne)	31.03.2022	51	PLS
L BERISIE Francis	Ashaiman (Ghana)	07.05.2022	48	AOS
P BERTAZZO Giulio	Venise-Mestre (Italie)	15.01.2022	85	INE
P BERTOLAZZI Bruno	Venosa (Italie)	19.05.2022	101	IME
P BÉRTOLO Natalio Vicente	Córdoba (Argentine)	02.05.2022	94	ARN
P BISRAT Temesgen Tekka	Addis-Abeba (Éthiopie)	14.02.2022	41	AET
L BISWAS Sushanto	Bandel (Inde)	25.02.2022	76	INC
E BLANCO Jesús Tirso	Negrar (Italie)	22.02.2022	64	EP
<i>Fut Évêque de Luena (Angola) pendant 14 ans</i>				
P BOEM Ambrogio	Querétaro (Mexique)	13.04.2022	91	MEM
P BOGDAŃSKI Stanisław	Przasnysz (Pologne)	17.04.2022	80	PLE
P BOONE Antoon	Sint-Denijs-Westrem (Belgique)	06.06.2022	81	BEN
P BORDIGNON Giuseppe	Venise-Mestre (Italie)	21.01.2022	85	INE
P CALLINI Giuseppe	Rome (Italie)	28.02.2022	89	ICC
P CAMPAGNOLO Giovanni	Castello di Godego (Italie)	15.06.2022	77	INE
P CASTI (TOCCO) Giuseppe	Rome (Italie)	29.01.2022	90	ICC
P CUEVAS BASCUÑANA Agustín	Madrid (Espagne)	07.02.2022	77	ATE
P CUEVAS MORENO Pedro	Madrid (Espagne)	08.01.2022	79	SSM
P CZUMAKOW Aleksander	Odessa (Ukraine)	09.06.2022	64	UKR
P CHOVER MARTÍNEZ Jesús	Logroño (Espagne)	17.04.2022	81	SSM
L D'SOUZA Anthony Senior	Mumbai (Inde)	27.04.2022	61	INB
P DE GIORGI Pierino	Rome (Italie)	17.04.2022	92	UPS
P DE NEVE Gaston	Heverlee (Belgique)	08.03.2022	95	BEN
P DEL BLANCO ALONSO Secundino	Logroño (Espagne)	09.04.2022	73	SSM
P DEL NOTARO Palmiro	Castano Primo (Italie)	16.02.2022	94	ILE
P DI LIBERO Luigi	Caidate di Sumirago (Italie)	18.06.2022	79	ILE
P DI NICOLA Edoardo	Rome (Italie)	03.02.2022	86	ICC
P DUBÓN GONZÁLEZ Luís Fernando	Guatemala City (Guatemala)	08.01.2022	61	CAM
P EANTHANAMKUZHIYIL Michael	Injan (Inde)	04.02.2022	69	IND
P ECHAMENDI ARISTU Miguel Antonio	Barcelone (Espagne)	18.04.2022	87	SMX
P ESCAMILLA ALAS Germán	San Salvador (Salvador)	31.01.2022	83	CAM
P ESQUIVEL AMBRIZ Gonzalo	México (Mexique)	11.02.2022	85	MEM
P FACCHINELLO David	Amparaes (Pérou)	24.05.2022	48	INE
P FALK Robert Joseph	Séoul (Corée)	13.04.2022	90	KOR
P FAVARO Giovanni	Rome (Italie)	13.02.2022	98	ICC

NOM ET PRÉNOM	LIEU DU DÉCÈS	DATE	ÂGE	PROV.
P FERNANDES Bernard	Goa (Inde)	24.05.2022	56	INB
P FIGLIA Isidore Sydeney	Tampa, Floride (États-Unis)	06.03.2022	91	SUE
P FORD Norman	Melbourne (Australie)	25.06.2022	86	AUL
P GAMBINO Lorenzo	Lima (Pérou)	23.01.2022	99	PER
P GARCÍA MARCO Lorenzo	Bahia Blanca (Argentine)	19.01.2022	82	ARS
L GIUPPA Luigi	Naples (Italie)	12.03.2022	94	IME
E GONZÁLEZ MORALES Tomás Osvaldo	Santiago du Chili (Chili)	12.02.2022	86	EP
<i>Fut Évêque de Punta Arenas (Chili) pendant 32 ans et Évêque émérite pendant 16 ans</i>				
L GUINEA MURGA José Ramón	Kankan (Guinée Conakry)	14.05.2022	72	AON
P HANTSON Jacques	Bonheiden (Belgique)	28.03.2022	86	BEN
P HORVAT Avgust	Trstenik (Slovénie)	09.05.2022	82	SLO
P IRUNGA Désiré William	Nairobi (Kenya)	05.05.2022	54	AGL
P JANISCH Armin	Cologne (Allemagne)	01.01.2022	86	GER
P KANEKO Dominico Ken-Nosuke	Suginami (Japon)	26.02.2022	96	GIA
L KENNEDY Colm	Maynooth (Irlande)	31.03.2022	96	IRL
P KERGOAT Yves	Pouillé (France)	22.01.2022	89	FRB
L KERKETTA Raphaël	Guwahati (Inde)	03.01.2022	74	ING
P KLINICKI Władysław	São Paulo (Brésil)	12.04.2022	107	BSP
P KOŠČAK Josip	Vitovica (Croatie)	23.01.2022	85	CRO
P LACCHIA Franco	Turin (Italie)	04.02.2022	88	ICP
P LARIOS GUTIÉRREZ Daniel	Irapuato (Mexique)	20.03.2022	76	MEG
P LENTI Artur	Downey, Californie (USA)	06.01.2022	98	SUO
P LEOCATA Francesco	Buenos Aires (Argentine)	08.01.2022	77	ARS
P LOHBUSCH Ferdinand	Essen (Allemagne)	26.02.2022	81	GER
P MANUEL ALBERTO Ernesto José	Luanda (Angola)	26.05.2022	35	ANG
P MARCA TICONA René	Cochabamba (Bolivie)	26.01.2022	59	BOL
L MARCONATO Lorenzo	Castel di Godego (Italie)	04.06.2022	93	INE
P MARCONCINI Paulo Crispino	Nova Trento (Brésil)	27.02.2022	77	BPA
P MARCOS MARTÍN Santos	Séville (Espagne)	05.04.2022	83	SMX
S MARTIN Sugan Lalethkumar	Chennai (Inde)	03.01.2022	31	INM
L MARTINS Manuel Dionísio	Manique (Portugal)	22.05.2022	98	POR
P MARZANO Matteo	Caracas (Venezuela)	15.02.2022	79	VEN
P MATERNIA Henryk	Środa Śląska (Pologne)	06.06.2022	85	PLO
P Mc GUINNES Brendan	Frimley Park (Grande-Bretagne)	25.03.2022	94	GBR
P MÉNDEZ RODRÍGUEZ Álvaro	Mexico (Mexique)	13.02.2022	78	MEM
P MIKLAVC Ivo	Trstenik (Slovénie)	19.03.2022	83	SLO
L MOJO Paul	Shillong (Inde)	09.02.2022	101	INS
P MONTES FUENTES Miguel	Irapuato, Guanajuato (Mexique)	09.01.2022	92	MEG
P MORENO ORDÓÑEZ Ramón	Séville (Espagne)	14.04.2022	88	SMX
P MOWLES Alan	Maynooth (Irlande)	12.04.2022	87	IRL
P NANA Luigi	Sondrio (Italie)	07.02.2022	84	ILE
P NAUGHTON Patrick	Le Cap (Afrique du Sud)	23.03.2022	81	AFM
<i>Fut Provincial pendant 6 ans</i>				
L NICOLETTI Adolfo Luis	Buenos Aires (Argentine)	26.04.2022	80	ARS
P O'BRIEN Henry	Bolton (Grande-Bretagne)	28.02.2022	91	GBR
P O'RIORDAN Daniel	Addlestone (Grande-Bretagne)	19.06.2022	83	GBR

NOM ET PRÉNOM	LIEU DU DÉCÈS	DATE	ÂGE	PROV.
D OGOULA Y'OGOULA Arnold	Yaoundé (Cameroun)	16.06.2022	37	ATE
P ONGENAERT André	Wilrijk (Belgique)	23.02.2022	91	BEN
P OZÓG PLO Jan	Lubin (Pologne)	28.04.2022	68	PLO
P PAVLETIĆ Marko	Zagreb (Croatie)	30.01.2022	81	CRO
E PEDRON Bruno	Campo Grande (Brésil)	17.06.2022	78	EP
<i>Fut Évêque de Jardim (Brésil) pendant 20 ans et Évêque émérite pendant 3 ans</i>				
P PINHAL Manuel Carlos	Lisbonne (Portugal)	05.01.2022	77	POR
P PINOLINI Juan Evasio	Rosario (Argentine)	02.02.2022	90	ARN
D PIRES Baltasar	Dili (Timor Oriental)	04.04.2022	81	TLS
P PIRISI Francesco	Ittiri (Italie)	19.01.2022	72	GER
L POLLANI Piergiorgio	Vérone (Italie)	10.04.2022	79	INE
P PONGUTÁ HURTADO Martín Alonso	Bogotá (Colombie)	05.04.2022	79	COB
P PONGUTÁ Silvestre	Bogotá (Colombie)	29.01.2022	86	COB
P PORTMANN Joseph	Fribourg (Suisse)	13.01.2022	92	FRB
P POTTUKALAM Matthew	Dibrugarh (Inde)	14.06.2022	65	IND
L PRSKALO Mihovil	Zagreb (Croatie)	07.01.2022	77	CRO
S RANDRIAMANARIVO Jean Bosco	Antsirabe (Madagascar)	29.03.2022	25	MDG
P RANKIN Peter Joseph	Melbourne (Australie)	14.01.2022	63	AUL
L RASTRERO BOADA Cándido	Arévalo (Espagne)	19.03.2022	84	SSM
P REMÓN BAZTÁN Jesús	Barakaldo (Espagne)	17.06.2022	81	SSM
P SALA Ambrogio	Turin (Italie)	21.03.2022	94	ICP
L SAMANIEGO Víctor	Azuay, Cuenca (Équateur)	26.04.2022	89	ECU
P SÁNCHEZ PÉREZ Luis Emiro	Bogotá (Colombie)	30.06.2022	91	COB
P SCHAUMANN Franz	Derching (Allemagne)	25.03.2022	82	GER
P SCHMID Franz	Benediktbeuern (Allemagne)	07.02.2022	77	GER
P SCHREML Johannes	Munich (Allemagne)	03.05.2022	81	GER
P SERAFINI Mario	Bahía Blanca (Argentine)	07.04.2022	85	ARS
L SOSIO Alessandro	San Cristobal (Venezuela)	25.03.2022	80	VEN
P SOTO HERNÁNDEZ Julio Alberto	Saint-Domingue (Rép. Dom.)	22.03.2022	85	ANT
P SUCCI Giovanni Carlo	Turin (Italie)	23.01.2022	99	ICP
P SZYMEROWSKI Zbigniew	Wrocław (Pologne)	07.02.2022	78	PLO
P TARNOVSKI Sigmund Fridolin	Porto Alegre (Brésil)	23.02.2022	88	BPA
P THATTIL Chacko	Hyderabad (Inde)	19.04.2022	80	INH
P TIBERI Francisco	Córdoba (Argentine)	22.01.2022	89	ARN
P TIFI Roberto	Monopoli (Italie)	17.02.2022	80	IME
P TORRI Giulivo	Pietra Ligure (Italie)	05.04.2022	74	ICC
L TSCHOEPE Heinrich	Amberg (Allemagne)	06.06.2022	81	GER
P TUDU Kissun Cosmos	Dharan (Népal)	10.01.2022	52	INC
P TURCO Ugo	La Spezia (Italie)	30.01.2022	93	ICC
P URBAŃCZYK Alojzy	Poznań (Pologne)	23.02.2022	87	PLO
P URBAŃCZYK Stanisław	Oświęcim (Pologne)	06.05.2022	92	PLS
L VAN LANKVELT Bernard	Apeldoorn (Pays-Bas)	26.03.2022	86	BEN
E VARGAS BASTIDAS Héctor Eduardo	Temuco (Chili)	07.03.2022	70	EP
<i>Fut Évêque de San Marco di Arica pendant 9 ans et Évêque de Temuco pendant 8 ans</i>				
P VARIATHUKALAYIL Joseph	Dimapur (Inde)	09.05.2022	81	IND
L VILLANI Mario	Salerno (Italie)	28.04.2022	91	IME

NOM ET PRÉNOM	LIEU DU DÉCÈS	DATE	ÂGE	PROV.
P WEISSHAAR Philipp	Hirschau (Allemagne)	02.04.2022	92	GER
P WÓJCIK Stanisław	Żyrardów (Pologne)	25.03.2022	63	PLE
L ZAPATA VEGA Arturo del Carmen	Santiago du Chili (Chili)	13.02.2022	91	CIL
P ZUBOVIĆ Nikola	Split (Croatie)	25.05.2022	95	CRO